

LÉVIS et la Banlieue

La liste des polls de votation à Lévis. — L'officier rapporteur à l'élection municipale de Lévis, qui aura lieu jeudi le premier février, a rendu publique la liste des polls de votation ainsi que le nom des sous-officiers rapporteurs :

Quartier Bienville, poll No 1 : M. Joseph, sous-officier rapporteur, M. Percy Maloney, poll No 2 : Mme Vve Alphonse Boulanger, 57, St-Joseph, sous-officier rapporteur, M. Moise Létourneau, 100, St-Joseph, poll No 3 : M. Gérard Tanguay, 110, St-Joseph, sous-officier rapporteur, M. Alfred Samson, poll No 4 : M. Honoré Langlois, 167, St-Joseph, sous-officier rapporteur, M. Adèle Samson.

Quartier Couture, poll No 1 : Mme Vve Joseph Tardif, 264, St-Joseph, sous-officier rapporteur, M. Léopold Dubreuil, poll No 2 : M. Henri Bourget, 273, St-Joseph, sous-officier rapporteur, M. Marcel Laguerre.

Quartier Fréchette, poll No 1 : Mme Vve J.-B. Bérubé, 404, St-Joseph, sous-officier rapporteur, M. Rosaire Samson, poll No 2 : Mme Vve Georges Brousseau, 415, St-Joseph, sous-officier rapporteur, M. Odilon Sirois.

Quartier Roulet, poll No 1 : M. Marcel Boissinet, 563, St-Joseph, sous-officier rapporteur, M. Maurice Patis.

Quartier Guay, poll No 1 : M. Albert Guay, poste rurale No 2, sous-officier rapporteur, M. Henri Samson.

Le programme de M. Arthur Massé, de Lévis. — Au cours d'une assemblée politique, tenue dimanche soir, à la salle du collège de Lévis, M. Arthur Massé, candidat à la mairie, a exposé son programme qui se résume sous la présidence de MM. Georges Boulanger et Albert Patis.

M. Massé a adressé la parole, ainsi que M. Emile Lord, ancien échevin de Lévis. Voici les grandes lignes du programme de M. Arthur Massé :

1.—Coopération avec le Conseil et les gouvernements; 2.—Meilleur fonctionnement des comités du Conseil; 3.—Impression d'un rapport annuel afin de renseigner les contribuables; 4.—Pavage permanent proportionnel aux revenus de la ville et en coopération avec le gouvernement; 5.—Economie dans tous les services de l'administration; 6.—Etude des taux d'assurances en vue d'obtenir une réduction des primes payées par les contribuables; 7.—Révision à la baisse de l'évaluation municipale; 8.—Impartialité dans la mise en force des règlements; 9.—Organisation

du Service de la protection; 10.—Continuation des travaux aux sources de Bienville, en coopération avec le gouvernement; 11.—Etude de la question de l'aqueduc et de l'imposition des taxes d'eau en vue de soulager la petite propriété; 12.—Efforts en vue de promouvoir le développement de la petite industrie; 13.—Attention spéciale aux griefs des cultivateurs; 14.—Aide aux bons sports dans la limite de notre pouvoir.

Gros travaux aux chantiers maritimes de Lévis. — Comme nous l'annoncions, le Département des achats de guerre, vient d'accorder d'importants contrats pour la construction de vaisseaux. Nous sommes informés que Lévis aura sa large part. Nous apprenons même qu'une dizaine de vaisseaux seraient construits aux chantiers de Lévis et que ces bateaux devraient être livrés d'ici à deux ans. C'est dire que ces contrats exigent l'emploi d'une forte main-d'œuvre.

Mardi, 30 janvier. — De main, sera pour les paroissiens de Notre-Dame de Lévis, le mercredi en l'honneur de S. Joseph. A cette occasion, les messes de 6 h, 6 h 45 et 7 h 30 seront chantées au son aéré.

Mercredi 31 janvier. — L'émission hebdomadaire du programme de la rive sud aura lieu ce soir, à 9 h 10 heures, au poste CKCV. L'artiste invitée au programme est Mme Irène Normand accompagnée au piano par Mlle Gisèle Lecours. Ce programme est une courtoisie de nos marchands et hommes d'affaires de la rive sud. Tous les radiophiles sont invités à écouter cet intéressant programme.

Clinique de puériculture. — Mercredi, St-David, clinique pour les bébés et les préscolaires et immunisation contre la diphtérie aux heures et endroits suivants : de 3 h 30 à 4 h p.m., à l'école de St-Thomas; de 4 h à 4 h 30 p.m., à l'école de St-Étienne; de 4 h 30 à 5 h p.m., à l'école de St-Joseph.

Le résultat du concours de bridge-contrat chez les chevaliers de Colomb. — Jeudi soir dernier, en la salle des chevaliers de Colomb de Lévis, a eu lieu la seconde séance du concours de bridge-contrat, qui a réuni les cinq équipes qui jouèrent les cinq premières de Nord-Sud et d'Est-Ouest : Nord-Sud, Mme Nazaire Lemelin et M. Henri Verrault, 122,5; M. et Mme Alphonse Lecours, 107,5; M. et Mme Omer Duvall, 102,5; Mme E. Samson et M. Antonio Lemieux 93,5; M. et Mme Edmond Roy, 88,5.

Est-Ouest, Mme Ernest Roy et M. Edgar Lamontagne, 107,5; Mme A. Hudon et M. Maurice Roy, 105,5; Mme H. Fortier et M. L.-B. Pelletier, 99,5; M. et Mme J.-A. Barbeau, 95,5; Mmes H. Maranda et George Doyle, 93,5.

Voici maintenant le classement des cinq équipes qui se classèrent premières dans les deux premières séances du concours :

Nord-Sud, M. et Mme Alphonse Lecours, 217,5; M. et Mme Omer Duvall, 197,5; Mme Nazaire Lemelin et M. Henri Verrault, 190,5; M. et Mme P.-A. Mercuro, 180; Mme E. Samson et M. Antonio Lemieux, 178,5.

Est-Ouest, Mme H. Fortier et M. L.-B. Pelletier, 211; Mme H. Maranda et Georges Doyle, 203,5; Mme Ernest Roy et M. Edgar Lamontagne, 197,5.

On couvra la table du Fantôme d'un sac.

On couvre la table du Fantôme d'un sac.

On couvre la table du Fantôme d'un sac.

On couvre la table du Fantôme d'un sac.

On couvre la table du Fantôme d'un sac.

On couvre la table du Fantôme d'un sac.

On couvre la table du Fantôme d'un sac.

On couvre la table du Fantôme d'un sac.

On couvre la table du Fantôme d'un sac.

40 soldats britanniques sont morts

LONDRES, 30. — (UP). — Le secrétaire à la Guerre, Oliver Stanley, a annoncé aux Communes, aujourd'hui, que la première liste de morts et de blessés britanniques, portant sur les quatre premiers mois de la guerre, de septembre à décembre inclusivement, sera publiée demain.

La liste contient 40 noms de morts et de blessés et 70 autres de soldats morts à la suite d'accidents ou de maladies en Angleterre ou en France.

Québec aura bientôt...

(Suite de la page 3)

Le président, M. Roland Casault, a fait un rapport des activités du Syndicat pour l'année 1939. Il a rappelé la tenue aux Trois-Rivières et à Québec de deux expositions de photographies, la plantation de 1.600 arbres dans les rues de Québec, la distribution de 75.000 dépliantes comportant un plan touristique de la ville de Québec avec la coopération de l'Office municipal du tourisme et l'ouverture à Champlain, également avec la coopération de l'Office municipal du tourisme, d'un kiosque d'information pour les touristes, kiosque qui a été visité par 7.083 personnes du 20 juillet au 15 septembre.

M. Casault a remercié les officiers et les membres du Syndicat de leur bon travail ainsi que les corps publics, les journaux et tous ceux qui ont collaboré avec le Syndicat.

Puis le président a fait part à l'assemblée des principaux projets à l'étude pour l'année 1940.

"Bien que 90 pour cent des arbres que nous avions plantés dans le centre de la ville aient été détruits, dit-il, nous allons continuer, et résoluement, à planter des arbres. Nous allons voir également à ce que les gens qui sont en possession des arbres sachent en prendre soin. Le vandalisme est coupable, mais nous aussi coupables ceux qui tolèrent le vandalisme. Il faut prendre des moyens efficaces pour prévenir la destruction de ce qui pourrait contribuer à embellir notre ville. Nous allons faire une campagne intensive auprès des autorités municipales afin que toute entreprise qui a pour but l'embellissement soit efficacement protégée."

"J'ai noté dans l'Action Catholique", poursuit M. Casault, "qu'il est question de la fondation d'une ligue d'embellissement, est dans les attributs du Syndicat de promouvoir la fondation d'une telle ligue."

Le Syndicat étudiera aussi la possibilité de transporter au parc Jacques-Cartier, soit à l'endroit où le découvreur a mis le pied sur le sol canadien pour la première fois, le monument qui se trouve présentement en face de l'édifice Québec Power. L'endroit où se trouve le monument serait transformé en parc de stationnement.

Le Syndicat étudiera aussi la possibilité de transporter au parc Jacques-Cartier, soit à l'endroit où le découvreur a mis le pied sur le sol canadien pour la première fois, le monument qui se trouve présentement en face de l'édifice Québec Power. L'endroit où se trouve le monument serait transformé en parc de stationnement.

Le Syndicat étudiera aussi la possibilité de transporter au parc Jacques-Cartier, soit à l'endroit où le découvreur a mis le pied sur le sol canadien pour la première fois, le monument qui se trouve présentement en face de l'édifice Québec Power. L'endroit où se trouve le monument serait transformé en parc de stationnement.

Le Syndicat étudiera aussi la possibilité de transporter au parc Jacques-Cartier, soit à l'endroit où le découvreur a mis le pied sur le sol canadien pour la première fois, le monument qui se trouve présentement en face de l'édifice Québec Power. L'endroit où se trouve le monument serait transformé en parc de stationnement.

Le Syndicat étudiera aussi la possibilité de transporter au parc Jacques-Cartier, soit à l'endroit où le découvreur a mis le pied sur le sol canadien pour la première fois, le monument qui se trouve présentement en face de l'édifice Québec Power. L'endroit où se trouve le monument serait transformé en parc de stationnement.

Le Syndicat étudiera aussi la possibilité de transporter au parc Jacques-Cartier, soit à l'endroit où le découvreur a mis le pied sur le sol canadien pour la première fois, le monument qui se trouve présentement en face de l'édifice Québec Power. L'endroit où se trouve le monument serait transformé en parc de stationnement.

Le Syndicat étudiera aussi la possibilité de transporter au parc Jacques-Cartier, soit à l'endroit où le découvreur a mis le pied sur le sol canadien pour la première fois, le monument qui se trouve présentement en face de l'édifice Québec Power. L'endroit où se trouve le monument serait transformé en parc de stationnement.

Le Syndicat étudiera aussi la possibilité de transporter au parc Jacques-Cartier, soit à l'endroit où le découvreur a mis le pied sur le sol canadien pour la première fois, le monument qui se trouve présentement en face de l'édifice Québec Power. L'endroit où se trouve le monument serait transformé en parc de stationnement.

Le Syndicat étudiera aussi la possibilité de transporter au parc Jacques-Cartier, soit à l'endroit où le découvreur a mis le pied sur le sol canadien pour la première fois, le monument qui se trouve présentement en face de l'édifice Québec Power. L'endroit où se trouve le monument serait transformé en parc de stationnement.

Le Syndicat étudiera aussi la possibilité de transporter au parc Jacques-Cartier, soit à l'endroit où le découvreur a mis le pied sur le sol canadien pour la première fois, le monument qui se trouve présentement en face de l'édifice Québec Power. L'endroit où se trouve le monument serait transformé en parc de stationnement.

Le Syndicat étudiera aussi la possibilité de transporter au parc Jacques-Cartier, soit à l'endroit où le découvreur a mis le pied sur le sol canadien pour la première fois, le monument qui se trouve présentement en face de l'édifice Québec Power. L'endroit où se trouve le monument serait transformé en parc de stationnement.

Le Syndicat étudiera aussi la possibilité de transporter au parc Jacques-Cartier, soit à l'endroit où le découvreur a mis le pied sur le sol canadien pour la première fois, le monument qui se trouve présentement en face de l'édifice Québec Power. L'endroit où se trouve le monument serait transformé en parc de stationnement.

Le Syndicat étudiera aussi la possibilité de transporter au parc Jacques-Cartier, soit à l'endroit où le découvreur a mis le pied sur le sol canadien pour la première fois, le monument qui se trouve présentement en face de l'édifice Québec Power. L'endroit où se trouve le monument serait transformé en parc de stationnement.

Le Syndicat étudiera aussi la possibilité de transporter au parc Jacques-Cartier, soit à l'endroit où le découvreur a mis le pied sur le sol canadien pour la première fois, le monument qui se trouve présentement en face de l'édifice Québec Power. L'endroit où se trouve le monument serait transformé en parc de stationnement.

Le Syndicat étudiera aussi la possibilité de transporter au parc Jacques-Cartier, soit à l'endroit où le découvreur a mis le pied sur le sol canadien pour la première fois, le monument qui se trouve présentement en face de l'édifice Québec Power. L'endroit où se trouve le monument serait transformé en parc de stationnement.

Le Syndicat étudiera aussi la possibilité de transporter au parc Jacques-Cartier, soit à l'endroit où le découvreur a mis le pied sur le sol canadien pour la première fois, le monument qui se trouve présentement en face de l'édifice Québec Power. L'endroit où se trouve le monument serait transformé en parc de stationnement.

Le Syndicat étudiera aussi la possibilité de transporter au parc Jacques-Cartier, soit à l'endroit où le découvreur a mis le pied sur le sol canadien pour la première fois, le monument qui se trouve présentement en face de l'édifice Québec Power. L'endroit où se trouve le monument serait transformé en parc de stationnement.

Le Syndicat étudiera aussi la possibilité de transporter au parc Jacques-Cartier, soit à l'endroit où le découvreur a mis le pied sur le sol canadien pour la première fois, le monument qui se trouve présentement en face de l'édifice Québec Power. L'endroit où se trouve le monument serait transformé en parc de stationnement.

Le Syndicat étudiera aussi la possibilité de transporter au parc Jacques-Cartier, soit à l'endroit où le découvreur a mis le pied sur le sol canadien pour la première fois, le monument qui se trouve présentement en face de l'édifice Québec Power. L'endroit où se trouve le monument serait transformé en parc de stationnement.

Le Syndicat étudiera aussi la possibilité de transporter au parc Jacques-Cartier, soit à l'endroit où le découvreur a mis le pied sur le sol canadien pour la première fois, le monument qui se trouve présentement en face de l'édifice Québec Power. L'endroit où se trouve le monument serait transformé en parc de stationnement.

Le Syndicat étudiera aussi la possibilité de transporter au parc Jacques-Cartier, soit à l'endroit où le découvreur a mis le pied sur le sol canadien pour la première fois, le monument qui se trouve présentement en face de l'édifice Québec Power. L'endroit où se trouve le monument serait transformé en parc de stationnement.

Le Syndicat étudiera aussi la possibilité de transporter au parc Jacques-Cartier, soit à l'endroit où le découvreur a mis le pied sur le sol canadien pour la première fois, le monument qui se trouve présentement en face de l'édifice Québec Power. L'endroit où se trouve le monument serait transformé en parc de stationnement.

Le Syndicat étudiera aussi la possibilité de transporter au parc Jacques-Cartier, soit à l'endroit où le découvreur a mis le pied sur le sol canadien pour la première fois, le monument qui se trouve présentement en face de l'édifice Québec Power. L'endroit où se trouve le monument serait transformé en parc de stationnement.

Le Syndicat étudiera aussi la possibilité de transporter au parc Jacques-Cartier, soit à l'endroit où le découvreur a mis le pied sur le sol canadien pour la première fois, le monument qui se trouve présentement en face de l'édifice Québec Power. L'endroit où se trouve le monument serait transformé en parc de stationnement.

Le Syndicat étudiera aussi la possibilité de transporter au parc Jacques-Cartier, soit à l'endroit où le découvreur a mis le pied sur le sol canadien pour la première fois, le monument qui se trouve présentement en face de l'édifice Québec Power. L'endroit où se trouve le monument serait transformé en parc de stationnement.

Mort du curé de l'ancienne-Lorette

(Suite de la page 3)

Au simple point de vue temporel, il a fait aussi beaucoup pour tous ceux qui sont venus en contact avec lui. Sa sollicitude pour les pauvres ne s'est jamais démentie. Les étudiants pauvres étaient surtout l'objet de ses libéralités. Nos maisons d'éducation et nos communautés religieuses seraient en mesure de dire tout ce qu'il a fait pour aider un tel et un tel à poursuivre ses études. C'est à elles qu'il confiait la majeure partie du superflu de ses revenus.

Dieu a jugé bon de le rappeler à lui ce bon pasteur. Nous n'avons qu'à nous incliner. Gros sacrifice, sans doute, surtout à la pensée que nous nous préparons à fêter ses noces d'or sacerdotales. Mais, consolons-nous : ces fêtes auront lieu quand même; non pas ici à l'ancienne Lorette, et Sainte-Anne de Beauré, sa place natale, mais, là-haut au Ciel. Les fruits spirituels que nous en aurons pu retirer ici-bas, seront, soyons assurés, plus nombreux, car, il aura, ce regrette pasteur, plus grand pouvoir auprès de Dieu. Sans doute aucun, il ne nous oubliera pas : ne l'oublions pas non plus.

Né à Sainte-Anne de Beauré, comté de Montmorency, le 5 octobre 1865, d'Étienne Cloutier, cultivateur, et de Louise Guilmette, il fit ses études à Québec, où il fut ordonné par le cardinal Taschereau, le 1er mars 1890. Vicaire à Ste-Agathe, Lotbinière (1890-1891); à Notre-Dame-du-Portage (1891-1895); à Saint-Joseph de Lévis (1895-1899); curé de St-Pierre Baptiste de 1899 à 1908; de St-Lambert, de 1908 à 1930. A cette date l'autorité diocésaine l'appela à la cure de l'ancienne Lorette, poste qu'il occupa encore au moment de sa mort.

Le défunt aurait compté 50 ans de prêtrise le 1er mars prochain.

Lui survivent : ses frères : François et Achille Cloutier, de Ste-Anne de Beauré; le Dr Alphonse Cloutier, de Bromontville; ses sœurs : Mesdames Napoléon Robert, Joseph Thibault et Joseph Simard, de Ste-Anne de Beauré; ses beaux-frères : MM. Napoléon Robert, Joseph Thibault, Joseph Simard, de Ste-Anne de Beauré; ses belles-sœurs : Mesdames François Cloutier, Achille Cloutier et le Dr Alphonse Cloutier; ses neveux : M. l'abbé Gaspard Robert, du séminaire, et M. l'abbé Victor Robert, du grand séminaire de Québec; MM. Adélard, Emile, Alphonse, Paul, Charles et Ludovic Cloutier, de Ste-Anne de Beauré; M. Marcel Cloutier, de Bromontville; Phidélisme, Horace, Emmanuel Cloutier, de Mont-J. Fecteau, de Montréal.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

L'Action Catholique prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

Décès de M. J. Donnelly

M. James Donnelly est décédé dimanche soir, à l'Hôtel-Dieu, il était âgé de 73 ans et 10 mois. — Cloyen estimé.

VIFS REGRETS

Nous apprenons avec regrets la mort de M. James Donnelly, époux de feu dame Elisabeth Chevalier, décédé dimanche à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 73 ans et dix mois.

M. Donnelly laisse le souvenir d'un citoyen honnête et charitable; il ne comptait que des amis. La nouvelle de sa mort cause d'unanimes regrets chez tous ceux qui l'ont connu.

M. James Donnelly a été à l'emploi de la maison W.-J. Sharples, Ltd, depuis 58 ans. Il fut d'abord employé comme batteleur pendant quinze ans, puis il remplaça son père, feu Joseph Donnelly, comme agent pour la même compagnie. Il remplit ces fonctions jusqu'à sa mort.

M. Donnelly laisse dans le deuil, deux frères : MM. Alfred et Philippe Donnelly, et une sœur, Mme J.-H. Paquet, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles de M. Donnelly auront lieu mercredi, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-la-Garde.

Le cortège partira un quart d'heure plus tôt du numéro 755 de la rue Champlain.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

W.-E. BEGIN

BOEUF par 5 lbs. ou plus

BAS de COTE etc. 3/2c lb

Autre extra, épais, pour 5c lb

STEAK de RONDE 21c lb petit os Choisi

STEAK tranché pour 13c lb

Haché 12c lb par 3 lbs

Tête de Cochon, entière 4c lb

SAUCISSE PUR PORC 25c lb 3 lbs. pour 69c

SAUCISSE FRAICHE 9c lb 3 lbs pour 25c

Beaucoup d'hommes demeurent éloignés du christianisme parce qu'ils ne le connaissent pas et ils ne le connaissent pas parce qu'on ne le leur enseigne pas.
Lacordaire.

Les rapports certifiés de l'A. B. C. établissent que l'"Action Catholique" est le 1er des quotidiens publiés dans la ville de Québec et le 2e quotidien français d'Amérique.

Le traité de canalisation serait signé avant le 26 mars

Mgr Camille Roy nommé recteur de l'Université

Recteur



Mgr Camille ROY, P.A., qui vient d'être nommé pour la quatrième fois recteur de l'Université Laval et supérieur général du Séminaire.

Aberhart fera des élections avant M. King

On prévoit qu'il choisira le 21 mars pour l'appel au peuple. — Demande de banque à charte au programme.

DANS L'ALBERTA

Edmonton, Alberta, 30. (BUP). — On prévoit ici que le premier ministre William Aberhart choisira le 21 mars pour la tenue des élections. Le premier ministre traiterait avec le peuple cinq jours avant le gouvernement fédéral. La date de la session a été avancée d'une semaine.

Dans un communiqué remis à la presse, hier soir, le premier ministre Aberhart a déclaré qu'il avait décidé d'avoir des élections avant le 15 avril afin que la province puisse faire sa demande d'une banque à charte au parlement fédéral quand celui-ci se réunira en avril à Ottawa, ainsi que l'a annoncé M. King.

Il est impossible d'annoncer immédiatement la date des élections, dit le communiqué, mais cela se fera fait aussi tôt que possible de manière à ne pas perturber inutilement les conditions économiques.

Une assemblée contradictoire à Beauport, le 31

La campagne municipale de Beauport qui doit se terminer mercredi soir prochain, est menacée activement. Hier soir, M. Albert Chénier, maire sortant de charge, a tenu une assemblée dans la salle du collège de Beauport. Il a traité de questions municipales. M. Chénier a accepté de rencontrer son adversaire, M. Albert Côté, échecvion sortant de charge, et candidat à la mairie, dans une assemblée contradictoire qui aura lieu mercredi soir prochain, à 8 h., en la salle du collège.

Fabrique de meubles à St-J.-P.-Joli

Saint-Jean Port-Joli, 30. (D.N.C.). — MM. Léon Toussaint et Jean-Baptiste Toussaint, fils de M. Odilon Toussaint, viennent d'ouvrir une fabrique de meubles ici même. Ils confectureront des meubles de tous genres.

M. J.-L. Tremblay

M. Jean-Louis Tremblay, docteur en sciences, professeur à la Faculté des Sciences, donnera ce soir, à huit heures et quart, à l'Amphithéâtre de Médecine de la Faculté de Médecine, la première causerie de la série qu'il commence par l'océanographie. M. Tremblay est professeur de biologie marine et l'un des premiers ouvriers de la station biologique des Trois-Pistoles. Ce soir, il parlera de l'océanographie physique, marini, géologique, de l'océanographie économique, et dans deux semaines de l'océanographie biologique. Chacune de ses conférences sera accompagnée de projections lumineuses.

Mgr Roy succède à Son Excellence Mgr Alexandre Vachon, nommé archevêque d'Achrida et coadjuteur d'Ottawa. — La nouvelle a été communiquée officiellement hier, vers 5 heures.

UN QUATRIEME TERME D'OFFICE

Mgr Camille Roy, P.A., président du Comité permanent de la Survivance française en Amérique, vient d'être nommé pour un autre terme recteur de l'Université Laval et supérieur général du séminaire. Cette nomination, confirmée par Rome et transmise à Québec par l'intermédiaire de la délégation apostolique, a été annoncée officiellement, hier après-midi, aux autorités du séminaire et de l'Université, par Son Excellence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, archevêque de Québec et chancelier de l'Université. Notre journal annonçait la nouvelle à deux postes radiophoniques locaux dès 3 heures 20.

Mgr Roy a déjà exercé ces hautes fonctions pendant trois termes complets, de 1924 à 1927, de 1932 à 1935, puis de 1935 à 1938. Depuis la fondation de l'Université Laval, en 1852, il sera le premier recteur à être nommé à ce poste pour la quatrième fois. Même en dehors de ses termes réguliers d'office, il a été plusieurs fois appelé à remplir de fait les fonctions de recteur, à cause de la maladie ou de l'absence du titulaire.

Les services que Mgr Roy a déjà rendus au séminaire et à l'Université sont inappréciables. Sous sa direction, l'Université a franchi des étapes qui sont parmi les plus importantes de son histoire. Notons la création de la Faculté de Philosophie, de la Faculté des Lettres et de la Faculté des Sciences. On lui doit également la fondation de l'École normale supérieure, organisme destiné à la préparation des professeurs de l'enseignement secondaire. Dans ses relations avec les autres universités canadiennes et avec le monde intel-

lectuel de l'Europe et des États-Unis, l'Université Laval a toujours trouvé en Mgr Camille Roy un merveilleux ambassadeur. L'œuvre de la survivance française en Amérique est aussi très étroitement liée au nom de Mgr Camille Roy qui a présidé de façon si brillante le deuxième congrès de la Langue française et qui s'est fait, en maintes occasions, chez nos frères séparés des provinces-sœurs et des États-Unis, le missionnaire de la pensée française.

Il faut noter aussi que la faculté d'Études de la Sorbonne vient d'honorer une fois de plus Mgr Roy en le nommant recteur de l'Université Laval. Mgr Roy a été proclamé "le prince de la littérature canadienne".

Mgr Roy est maître ès arts, licencié en lettres de la Sorbonne; docteur en philosophie de l'Université Laval; docteur ès lettres de l'Université d'Ottawa et de l'Université de Toronto; doyen de la faculté des Lettres; professeur titulaire de littérature canadienne; officier de la Légion d'honneur; officier de l'Ordre du Saint-Esprit; commandeur de l'Ordre national d'Haiti; ancien président de la Société Royale du Canada; membre correspondant de la Société nationale académique de Cherbourg; directeur de l'École normale supérieure et archidiacre du chapitre métropolitain de Québec.

Avec tous les amis de l'Université Laval et du séminaire, l'"Action Catholique" se réjouit de cette nomination et reitère ses hommages à Mgr le recteur.

L'opinion de M. Héon sur notre participation

On ne devrait recourir à aucune méthode de coercition qui ressemblerait même de très loin aux procédés nazis. — L'Angleterre forcée d'entretenir une marine puissante.

ELLE A SOUTENU 11 GUERRES

L'honorable Gagnon dans Dorchester?

Des démarches se font actuellement pour qu'il réside dans Matane et se présente au fédéral dans Dorchester.

M. EUDORE BOIVIN

Les conservateurs de Dorchester font actuellement une pression auprès de l'hon. Onésime Gagnon, ancien ministre des Mines dans le cabinet Duplessis et actuellement député de Matane à la Législature, pour qu'il réside dans la province et se présente au fédéral dans Dorchester. M. Gagnon a accepté de rencontrer son adversaire, M. Albert Côté, échecvion sortant de charge, et candidat à la mairie, dans une assemblée contradictoire qui aura lieu mercredi soir prochain, à 8 h., en la salle du collège.

L'assemblée contradictoire durera une heure. A 9 h. 15, le même soir, M. Albert Côté et ses lieutenants tiendront une réunion au même endroit. M. Gabriel Mercier, avocat, répondra à M. Chénier.

Fabrique de meubles à St-J.-P.-Joli

Saint-Jean Port-Joli, 30. (D.N.C.). — MM. Léon Toussaint et Jean-Baptiste Toussaint, fils de M. Odilon Toussaint, viennent d'ouvrir une fabrique de meubles ici même. Ils confectureront des meubles de tous genres.

Sauvé à temps

North Tonawanda, N.-Y., 30. (U.P.). — Un garçon de 14 ans, a été rescapé hier d'un bloc de glace qui suivait avec rapidité le fil du courant vers les chutes Niagara. L'enfant s'amusa à sauter d'une glace à l'autre lorsque le courant l'entraîna.

Une réception au Séminaire

Le séminaire de Québec, recevra à dîner, le six février prochain, à l'occasion de la réception offerte à Son Excellence Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Achrida, coadjuteur d'Ottawa.

20 sentences

Valleyfield, 30. (DNC). — Une vingtaine de jeunes garçons de notre ville recevront, demain, leur sentence pour vols dans des magasins de Valleyfield.

Vous aimez ce tour de cou?



■ Mesdames, comment aimez-vous cette nouvelle mode? Un tour de cou fait de cartouches de mitrailleuses! Que voulez-vous! A la guerre comme à la guerre. En Angleterre, les aviateurs nomment "Sparks", (quelque chose comme "étincelles") les bandes-chargeuses de mitrailleuses, au sortir de l'arsenal. Cet ouvrier se pare comme d'un tour de cou d'une bande-chargeuse.

Québec aura bientôt sa ligue d'embellissement

Elle sera créée par le Syndicat d'Initiative de Québec. — Fusion des bureaux d'information touristique. — Les principales activités de l'année qui vient de se terminer.

M. R. CASAUULT REELU PRESIDENT

M. Clément a failli être broyé à mort

UNE FIERE PEUR

Un énorme bloc de glace projeté sous un camion M. Joseph Clément, de Montréal. — Masse pesant aux environs de 600 livres.

MONTREAL, 30. (D.N.C.). — M. Joseph Clément, fonctionnaire municipal, a été légèrement blessé dans un accident qui aurait pu lui coûter la vie. M. Clément venait d'effectuer une réparation au moment de l'éclatement d'un camion de la ville, stationné du côté nord de la rue Notre-Dame, près du viaduc des chemins de fer nationaux. A ce moment, un camion chargé de blocs de glace pesant de 500 à 600 livres chacun, passa à une vitesse d'environ 35 milles à l'heure. L'un de ces énormes blocs de glace, tomba du camion, frôlant M. Clément et le projetant sous son camion. Le bloc de glace n'a pas pénétré sous le véhicule, à cause de sa grosseur. On a exprimé l'opinion, hier soir, que c'était probablement dû au fait que M. Clément est un homme de taille excessivement délicate, s'il a échappé à la mort.

Les gardes au sacre de S. E. Mgr Vachon

Le lieutenant-colonel Emile Caron, président de la Fédération des gardes paroissiales du Canada, le major Lucien Vachon, vice-président de l'Union diocésaine de Québec, et le colonel L.-G. Roy, commandant de la garde Champlain, union diocésaine d'Ottawa, représenteront les gardes paroissiales du Canada au sacre de S. E. Mgr Alexandre Vachon. La garde Champlain d'Ottawa fera le service d'honneur à la basilique.

Avis

Le secrétaire de l'Université Laval donne avis à tous les professeurs que la cérémonie qui devait avoir lieu le mercredi, 31 janvier, en l'honneur de M. l'abbé Maurice Sheehy, de Washington, est remise à plus tard.

Mort du curé de l'Ancienne-Lorette, l'abbé C.-E. Cloutier

M. l'abbé Cléophas-Etienne Cloutier est décédé la nuit dernière, à l'Hôtel-Dieu. — Il était âgé de 74 ans. — Funérailles vendredi à 9 heures 30.

LA CARRIERE DU DEFUNT

L'"Action Catholique" sympathise de tout cœur, avec les paroissiens de l'Ancienne Lorette qui déplorent, aujourd'hui, la perte de leur vénéré pasteur, M. l'abbé Cléophas-Etienne Cloutier, décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de soixante-quatre ans et quatre mois.

M. l'abbé Cloutier avait été administré, vendredi dernier, à une heure et demie de l'après-midi par M. l'abbé Rosaire Lachance, premier vicaire, et transporté d'urgence à l'hôpital où il est décédé, ce matin, à deux heures. Étaient présents à son chevet, à ce moment suprême: M. l'abbé Jules Lachance, aumônier; M. l'abbé Gaspard Robert, neveu du défunt, la Revue Mère Hospitalière et plusieurs religieux.

La dépouille mortelle est exposée en chapelle ardente au presbytère de l'Ancienne Lorette.

La translation des restes se fera jeudi, à quatre heures. Les funérailles auront lieu vendredi, à neuf heures et demie.

En la personne de M. le curé Cloutier, disparaît un homme de vie intérieure intense et de dévouement sans limites.

Homme de vie intérieure, il le fut et beaucoup. Son heure d'adoration quotidienne, durant laquelle, il semblait si bien en la compagnie de son Dieu, de son Sauveur et du Sauveur des âmes qui lui furent confiées, en est une bonne preuve.

Homme de dévouement, il le fut aussi. D'une vie intérieure si intense, comment aurait-il pu s'abstenir de distribuer aux âmes dont il avait la charge, ces immenses trésors de grâces qu'il puisait aux pieds de Jésus-Christ, notre Rédempteur? Aussi furent-ils nombreux, et sont-ils nombreux, ceux et celles qui, soit à la Rivière-du-Loup, ou à Saint-Pierre-Baptiste, soit à Saint-Lambert ou à l'Ancienne Lorette, purent et peuvent encore dire que ce prêtre leur a fait du bien. Ses visites à ses vieux et vieilles, comme il aimait les appeler, à ses chers malades, étaient pour ces épreuves, une source de consolation et d'encouragement à porter, avec soumission, les croix envoyées de Dieu.

(Suite à la page 2)

Le jury du débat bilingue

Le jury chargé de désigner les vainqueurs au débat oratoire bilingue qui mettra aux prises étudiants en droit de l'Université Laval et d'Osgoode Hall Law School, vendredi soir, à la salle des Promotions, sera constitué comme suit: Me Antoine Rivard, C.R., professeur de procédure civile, M. Robert Taschereau, C.R., professeur de droit criminel, et Me Bernard Devlin, C.R., membre de la Commission de refonte des statuts.

On sait que les porte-couleurs de Laval à Québec seront MM. Louis Dussault et Frank Lyster. Un autre débat aura lieu en même temps à Toronto où les représentants de Laval seront MM. Lewis Cannon et Paul Renault.

Aucun billet d'admission ne sera exigé pour le débat de vendredi, à la salle des Promotions.

Des vêtements spéciaux contre les gaz



● Dans un camp d'instruction militaire anglais dont on sait le nom, des soldats britanniques, au cours de manœuvres spéciales, ont revêtu des vêtements protecteurs contre les gaz. On voit ainsi les vêtements que l'ennemi pourrait reprendre sur eux du haut des airs, par avion.

Malgré la campagne électorale, on pousse très activement les pourparlers relatifs à la canalisation du St-Laurent. — Signé avant le scrutin, le traité serait ratifié par le prochain Parlement.

LES PLANS

OTTAWA, 30. (DNC). — Bien que le Canada soit engagé dans une campagne électorale uniquement sur la question de l'administration de l'effort de guerre, on pousse très activement les pourparlers relatifs à la canalisation du Saint-Laurent et l'on dit que l'on signera le traité avec les États-Unis avant même le jour du scrutin, le 26 mars prochain.

Dans le cas éventuel de la signature du traité sur la canalisation le mois prochain, le Sénat américain aura tout le temps de considérer à loisir cet accord. Si les adversaires du projet ont perdu la majorité à la Chambre Haute des États-Unis l'on s'attend à ce que l'on soumette le traité sur la canalisation à l'approbation du Parlement canadien ce printemps ou au début de l'été.

UN SEUL BARRAGE

Les ingénieurs des deux pays se sont accordés unanimement pour remplacer le double barrage dans la section internationale par un seul barrage géant avec seulement un barrage protecteur un peu plus haut. Cette décision réduirait de \$25,000,000 les frais de la canalisation pour la province d'Ontario sur ceux que l'on avait prévus dans le projet de traité de 1932.

ES DEBOURSES

En vertu de l'entente de 1932 la province d'Ontario aurait déboursé \$67,000,000 pour payer sa quote-part des deux barrages en outre de \$35,000,000 pour l'installation de la machinerie aux centrales hydro-électriques. Les frais ne seront plus maintenant que de \$77,000,000 contre \$102,000,000 précédemment.

Le traité de 1932 prévoyait que le Canada lui-même verserait \$40,000,000. Les nouveaux arrangements permettront au Dominion de s'entreprendre la section canadienne des dépenses purement canadiennes. L'offre faite l'an dernier par le secrétaire d'Etat, Cordell Hull, vaut toujours. Cette offre accordée au Canada jusqu'en 1939 pour entreprendre la section canadienne de la canalisation.

On annoncera les détails de l'entente entre l'Ontario et le Dominion en même temps que le traité avec les États-Unis.

L'Ontario obtient les mêmes conditions que Washington avait promis en 1932 de donner à l'Etat de New-York.

INONDATIONS

La réalisation du plan d'un barrage unique signifie que l'on inondera d'immenses espaces, notamment sur les rives canadiennes. Mais on affirme que l'on épargnera \$30,000,000 de construction, même en comptant les dommages que l'on devra payer aux inondés. Les ingénieurs n'ont pas voulu dévoiler le chiffre des dommages prévus en vertu du projet actuel de canalisation, mais on avoue généralement qu'il dépassera \$7,000,000. Le village d'Iroquois sera complètement inondé ainsi que des sections entières de la ville de Morrisburg, mais on ne prévoit aucune objection de la part des habitants pourvu qu'on les dédommage suffisamment. Les deux localités précitées se trouvent en Ontario. Même si l'on adoptait le plan à double barrage il faudrait hausser le niveau actuel du Saint-Laurent de 241 à 245 pieds.

LES GRANDS LACS

On parle peu actuellement à Ottawa de ce qui concerne la diversion des eaux des Grands Lacs à Chicago dans le projet actuel du traité de canalisation. On pense qu'on a donné à ce problème une solution satisfaisante pour Chicago sans quoi il y aurait peu d'espoir que le traité de canalisation franchisse le Sénat américain où il s'est déjà échoué une première fois. En même temps le Canada aura des droits exclusifs au surplus du débit d'eau des grands lacs provenant de la diversion de la Rivière Ogoki dans le nord de l'Ontario. Cela signifie que l'on augmentera de 4,000 pieds cubes par seconde le débit d'eau aux barrages du Niagara.

Un tragique anniversaire

Aujourd'hui, trente janvier, rappelle le cinquantième anniversaire de l'incendie de l'église de Beauport. Les flammes avaient été découvertes au cours de la nuit. Les pertes s'élevaient à \$200,000 contre \$46,200 d'assurances, seulement.

M. le curé A.-D. Legaré, frère de Mgr Legaré, était décédé la veille de l'incendie. M. l'abbé LeMoine, ancien curé, était mort l'avant-veille.

Commencée sous M. Bernard, l'église fut terminée par M. Tremblay.

A Villa-Manrèse

Du 8 au 11 février aura lieu la Villa Manrèse une retraite fermée pour marchands, industriels, hommes d'affaires et commerçants. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au R. P. Directeur, Villa Manrèse, 100 Chemin Ste-Foy, Québec. Tél.: 5052.

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique
Régine L'HEUREUX, Rédactrice en chef.

MARDI, 30 JANVIER 1940

Les appels au Conseil Privé

La Cour Suprême vient de décider, un seul juge étant dissident, que le Parlement canadien a le droit d'abolir les appels au Conseil Privé.

C'est à la demande de M. le député Cahan, ancien ministre et avocat constitutionnaliste, que le Parlement a consulté la Cour Suprême en cette matière.

Il nous semble que cette décision, d'ailleurs attendue par les meilleurs juristes devrait plaire au peuple canadien. Cela pour plusieurs raisons. D'abord, il est toujours intéressant, pour un citoyen, de voir son pays progresser dans la voie de l'autonomie. Ensuite, il est souhaitable que les juridictions d'appel ne soient pas multiples: "Interest reipublice ut sit finis litium". Enfin, la théorie et la pratique nous apprennent qu'un dernier tribunal canadien peut nous donner justice tout aussi bien qu'un tribunal métropolitain.

Les procès finalement jugés à Londres coûtent extrêmement cher. Seules, sauf de très rares exceptions, les grandes compagnies et les personnes riches peuvent aller se faire entendre aussi loin. Un régime qui favorise de la sorte les justiciables riches et se désintéresse forcément des pauvres n'est pas le meilleur pour les causes de matière civile.

Quant aux causes d'ordre constitutionnel, il n'est pas démontré que le Conseil Privé nous ait servis mieux que la Cour Suprême. L'hon. juge Mignault croit la Cour Suprême tout aussi apte que le Conseil Privé à juger en toute impartialité les causes constitutionnelles.

Ce sont nos meilleurs juristes et nos hommes les plus instruits en histoire constitutionnelle qui ont préconisé et préconisent encore l'abolition des appels au Conseil Privé, par exemple, l'hon. Ernest Lapointe, l'hon. juge Mignault, M. Henri Bourassa. Nous ne croyons pas nous tromper en ajoutant à ces noms celui de M. Ewart.

On a exprimé la crainte de voir notre droit civil français plus menacé par la Cour Suprême que par le Conseil Privé. Si cela était vrai — mais nous ne l'admettons pas — ce serait que notre Cour Suprême n'est pas ce qu'elle devrait être, les juges manquant de l'esprit qui animait les fondateurs de notre grand pays.

Si les juges d'Ottawa sont moins bien disposés que ceux de Londres à l'égard du droit civil français en vigueur dans la province de Québec, c'est là une anomalie qui peut se corriger, s'il est vrai, comme nous le pensons, que l'élite anglo-canadienne veut faire sa part pour maintenir l'unité canadienne. Qui donc, plus que les juges, du plus haut tribunal du pays, est tenu d'envisager avec générosité les problèmes résultant ici de la présence de deux races, de deux religions et de deux cultures auxquelles peut emprunter librement le Canada pour devenir un pays au potentiel humain remarquable ?

Il importe donc de nommer à ce tribunal des juges capables de comprendre tout le réalisme ethnique de la Confédération. Et, puisque une nomination est prochaine, le successeur de l'hon. juge L.-A. Cannon devra être un avocat connaissant à fond le droit civil français et capable de défendre celui-ci auprès de ses collègues qui oublieraient ses droits.

Eugène L'HEUREUX

Encore la prostitution

Nous avons déjà dénoncé une double entrave à la lutte contre la prostitution à Québec. Si la Police des mœurs pouvait opérer l'arrestation des racoleuses dans certains restaurants et certains grills où elles se terrent, nous est avis que la répression de ce crapuleux commerce serait plus facile et plus efficace.

Il faut donc demander aux autorités municipales d'adopter un règlement autorisant les constables des mœurs à faire éventuellement les arrestations des "seigneuses" qui se tiennent dans ces trous.

On nous dit que cette autorisation ne peut être donnée sans que la Ville n'en obtienne le pouvoir de la Législature. Nous ignorons la valeur de l'objection. Si elle est sérieuse, elle n'est pas invincible. Nos administrateurs municipaux n'ont qu'à faire la demande dans le Bill de Québec.

Nous connaissons suffisamment les autorités municipales et le Procureur-général pour savoir qu'ils sont bien disposés à cet égard. Ils se rendront avec plaisir à une demande de cette nature si nous la leur exprimons.

Nous nous permettons donc de suggérer que toutes les associations intéressées à la sauvegarde de nos mœurs, à tous les groupements sociaux qui veulent enrayer davantage la prostitution, d'inciter les autorités municipales à adopter un règlement qui autoriserait les constables à arrêter ou déloger les racoleuses dans les grills et les restaurants.

Pas moins de quarante pour cent des victimes de la prostitution seraient embauchées dans ces endroits, puis débauchées ailleurs. Si la racoleuse ne peut racoler impunément, la répression sera donc facilitée d'autant.

Si les faits qu'on nous rapporte sont exacts, et nous n'avons pas lieu d'en douter, certains grills et certains restaurants sont de mauvais lieux. Ne pourrait-on surveiller davantage l'application de la loi de fermeture et de la loi du repas à prendre pour obtenir de la boisson, dans les grills ? Ainsi les racoleuses flâneront moins longtemps et feront moins de victimes.

Par ailleurs, les autorités municipales ne devraient-elles pas exiger des restaurateurs qu'ils obtiennent un permis et se soumettent à certains règlements pour tenir boutique ? De cette façon, il y aurait peut-être moins de restaurants ouverts non pour restaurer les clients mais pour exploiter les pires vices.

Ce sont là des suggestions qui nous paraissent pratiques. Elles nous sont inspirées par des gens qui savent ce qui se passe, s'il faut en juger par les faits qu'ils nous ont dévoilés.

Louis-Philippe ROY

PETITES NOTES

Une réforme attendue

C'est celle de la classification des prisonniers, et que se propose de faire le gouvernement provincial. Notre Journal a traité à plusieurs reprises de la question et insisté sur la nécessité de ne pas forcer des jeunes gens susceptibles de se corriger à vivre avec des criminels endurcis. Dans beaucoup de cas, l'Etat doit plutôt prendre les moyens d'exercer son droit de suppléance en matière d'éducation, car les parents de ces jeunes criminels n'ont pas utilisé leur droit naturel ou l'ont mal utilisé. C'est d'ailleurs là l'une des recommandations de la Commission d'enquête sur les pénitenciers. Une réforme comme celle-ci aurait probablement comme résultat de diminuer dans une certaine mesure le nombre des criminels. C'est du moins le résultat que l'on a atteint dans certaines villes où des réformes de ce genre ont été mises en vigueur.

Dans sa déclaration de la semaine dernière, le premier ministre, M. Godbout, a annoncé que le gouvernement étudiait actuellement les moyens de mettre sur pied une réforme de cette nature. On attendra la portée d'une loi passée par l'ancien gouvernement libéral pour organiser un système de classification des détenus "en vue, dit M. Godbout, de soustraire à la corruption morale ceux qui n'ayant commis que des offenses mineures, n'en demeurent pas moins en fait de braves citoyens, et qui sont exposés à cause de leur promiscuité avec des gens tarés et apparemment non susceptibles de réformes. Le système verrait à inculquer à ces jeunes gens le goût de l'agriculture ou à leur faciliter l'étude d'un métier.

Quelques jours auparavant, M. le juge Thomas Tremblay avait fait des remarques très sages à ce sujet et il avait déclaré qu'il était très pénible d'envoyer des jeunes gens en prison, où ils sont en contact avec des criminels endurcis. "Nous n'avons pas comme cela existé en d'autres pays, d'institutions spéciales de détention pour les jeunes criminels où l'on s'applique surtout à refaire leur éducation morale, à leur enseigner un métier au moyen duquel ils pourraient ensuite gagner honorablement leur vie, ou encore leur faire aimer l'agriculture, afin qu'ils puissent s'établir ensuite sur des terres."

Les constatations de M. le juge Tremblay ne sont malheureusement que trop justes, et c'est pourquoi le projet du gouvernement sera bien vu de tous ceux qui s'intéressent au sort de ces malheureux jeunes gens.

Ed. L.

Radio éducative

Dans plusieurs pays, il y a ce qu'on est convenu d'appeler la Radio scolaire et la Radio éducative. La première nous est étrangère, et il n'est pas encore question de l'introduire ici, croyons-nous. Quant à la seconde, il est bon d'en dire un mot. Elle est constituée par les émissions qui, sans prendre la place des leçons du maître, peuvent les illustrer. Ainsi en est-il de celles qui nous font entendre de larges extraits ou adaptations des pièces de théâtre du répertoire classique, et les chefs-d'œuvre de la musique.

On n'a pas hésité à écrire que "cette Radio éducative peut rendre d'utiles services en permettant aux élèves d'un cours d'entendre l'émission théâtrale de pièces inscrites aux programmes, de causer sur des sujets se rapportant aux matières étudiées, etc. Un bon nombre de collèges (en France) trouvent ainsi une excellente matière pour les loisirs; cette utilisation des émissions choisies et l'écoute de la jeunesse à un judicieux usage de la Radio."

Voilà qui devrait faire réfléchir et amener parents et éducateurs à faire de la T. S. F. un instrument de culture générale au service de notre jeunesse étudiante. Au besoin, que Radio-Canada, qui tend de plus en plus à multiplier la diffusion de ces émissions éducatives, après avoir été informée des projets les plus désirables en ce domaine, les réalise suivant un plan défini, accepté par les responsables de notre enseignement, et nous verrons nos jeunes organiser leurs loisirs en tenant compte de ce précieux avantage pour la formation de l'esprit.

Il nous semble que le choix des pièces, l'heure des émissions, les commentaires qui les peuvent accompagner, devraient faire l'objet d'une entente entre la société Radio-Canada et les comités de l'Enseignement secondaire de la province de Québec, de façon que les élèves intéressés, pensionnaires aussi bien qu'externes, soient favorisés de telles émissions. Nous soumettons cette suggestion aux intéressés dans l'unique but de permettre à nos jeunes de s'entraîner à choisir les auditions formatrices de préférence aux autres et de mettre au service de leur culture générale ce qui leur est offert par la radio de plus propre à les cultiver et à affirmer leur goût du beau littéraire et musical.

J.-P. L.

Nos coutumes et traditions françaises

Monsieur Pierre-Georges Roy, archiviste de la Province, a publié, récemment, un travail intitulé: "Nos Coutumes et nos Traditions françaises", que nous sommes heureux de présenter à nos lecteurs. Camper dans une courte description les portraits des premiers curés et des premiers colons canadiens, souligner la valeur de l'organisme paroissial dans la vie religieuse et sociale de nos pères, exalter leur grand esprit de foi, raconter avec originalité et humour les côtés saillants de leurs traditions familiales, voilà ce que M. Roy a très bien réussi.

La lecture de ces petites peintures est reposante et agréable. Elle ne manquera pas non plus d'être très utile à nos contemporains. Que d'admirables leçons à tirer de notre histoire! Elle renferme de si nobles exemples! En effet, au milieu des difficultés et des déboires de toutes sortes, nos ancêtres savaient rester joyeux et courageux. Où pouvaient-ils cette joie et cette persévérance? Sans doute dans la profondeur et la naïveté d'une foi qui influençait et aiguillait toute leur vie.

La brochure de M. Roy reflète cette ambiance. Sa lecture nous encourage à conserver scrupuleusement l'esprit de foi et les saines traditions familiales de nos pères.

A. R.

Achetons chez les nôtres

Allocution de S. Ex. Mgr Decelles

Voici le texte de l'allocution prononcée hier par Son Excellence l'évêque de Saint-Hyacinthe, à l'occasion du sacre de son auxiliaire, S. Exc. Mgr Douville.

C'est S. E. Mgr Arthur Douville qui fait aujourd'hui les honneurs de la maison épiscopale de Saint-Hyacinthe. De même qu'il y a un instant, lorsque le Consacré était intronisé à la première place du sanctuaire avec les insignes épiscopaux, le Pontife consacré, debout, tête nue, semblait contempler en silence la merveille de grâce que le St-Esprit venait d'opérer par ses mains; ainsi se passa-t-il quelque chose d'analogue dans ces agapes fraternelles qui suivent toujours les augustes fonctions d'une consécration épiscopale. Son Excellence le nouvel Evêque tient la tête pour le moment du clergé de Saint-Hyacinthe; s'il est assis, je reste debout, s'il se lève pour distribuer ses actions de grâces ou pour recevoir les acclamations de cette noble assemblée, je me mets à la foule de ses clients, pour ainsi dire, et je suis prêt à marcher derrière son char de triomphe n'est-ce pas l'étiquette immuable de ce grand jour?

Cependant, il m'échoit personnellement un devoir incommunicable et sacré envers S. Exc. Mgr le Délégué. En mon nom, au nom du clergé et des fidèles de ce diocèse de Saint-Hyacinthe, je remercie à genoux, dans la personne de son représentant notre T. S. Père le Pape Pie XII, de nous avoir donné encore un auxiliaire de son choix. Un évêque de plus, c'est un nouveau baptême de la cité chrétienne. Et non content d'avoir préparé les voies à cette élection si justement acclamée, vous avez daigné, Excellence, consacrer l'élu de vos propres mains.

C'est la troisième fois qu'un Délégué Apostolique au Canada préside une consécration dans notre cathédrale. Le 22 avril 1931, Son Exc. Mgr André Cassulo, avec une piété enrichie du don des larmes, consacrait Mgr Desmarais, devenu le premier évêque d'Amos. Et le 22 mai 1924, je recevais l'imposition des mains de Son Exc. Mgr Pietro Di Maria, de si douce mémoire. Nous avons encore au fond des yeux l'image de son captivant sourire qui lui attirait les cœurs sans acception de personne; sa droiture d'esprit et sa franchise courageuse en achevaient la conquête; nous étions tentés de croire qu'il était impossible de pousser plus loin ce mélange indéfinissable de gravité ecclésiastique et de grâce italienne. Mais cette impression, nous le voyons bien aujourd'hui, était artificieuse et téméraire: nous étions entrés tout simplement dans une gradation ascendante.

Sans farder la vérité, nous pouvons bien dire Excellence, qu'en moins de temps encore vous avez conquis tous les Canadiens. De voir que vous vous intéressez tant aux choses de notre pays, que vous êtes déjà en mesure d'en révéler la géographie à la plupart d'entre nous, que vous avez si vaillamment porté la consolation de l'Amour du Pape jusqu'à nos missions de l'Extrême-Nord, ce spectacle nous édifie, ce geste digne de nos plus saints missionnaires flâte noblement notre amour-propre national et nous attache pour toujours à notre personne.

C'est pourquoi je suis si heureux de vous présenter l'hommage ému du respect profond, de vous exprimer la joie de vous avoir aujourd'hui parmi nous, ainsi que l'assurance de l'affection religieuse et de l'esprit de soumission du clergé et des fidèles du diocèse de Saint-Hyacinthe.

Georges-Henri Dagneau

L'armée de mer

(Suite)

Il y a deux classes de commodores: la première est celle des commodores qui détiennent temporairement le grade de contre-amiral. Ils ont alors droit de faire flotter au mât principal de leur bâtiment un fanion blanc avec une croix rouge. Les commodores de seconde classe sont ceux qui, sur leur bâtiment, n'ont pas de capitaine sous leurs ordres. Leur fanion ne peut flotter qu'au mât d'avant. En aucun cas, d'ailleurs, un commodore ne peut faire flotter son fanion particulier en présence d'un amiral, sans la permission de ce dernier. On donne encore le titre de commodore au doyen des capitaines d'une escadre de plusieurs bâtiments de guerre, au président d'un club de yacht et au doyen des capitaines d'une flotte de commerce. Signalons par exemple que le capitaine Joseph Boucher est le commodore de la flotte de la Cie de Navigation Clarke, de Québec.

LE CAPITAINE

A strictement parler, tout officier qui commande un bâtiment de guerre est capitaine, en vertu de ce principe que sur un navire, il faut un seul chef qui soit "maître à bord, après Dieu". Dans l'ancienne marine à voile, on n'accordait cependant ce titre qu'au capitaine qui commandait une frégate d'au moins vingt canons. Dans la marine britannique et dans presque toutes les autres marines du monde, le capitaine détient le grade immédiatement inférieur à celui de contre-amiral ou de commodore. Il correspond à celui de colonel. C'est un point à souligner. Le capitaine de marine est un officier supérieur au même titre qu'un colonel.

Le grade de capitaine n'a été clairement établi qu'en 1747 et tire son origine de l'époque où le capitaine dirigeait à la fois les opérations maritimes et militaires d'un navire. Anciennement, on distinguait entre ces deux tâches et le capitaine se bornait à diriger son navire au point de vue de la navigation, les opérations militaires étant laissées à la discrétion d'un officier de l'armée de terre qui s'embarquait à bord. Aujourd'hui, dans la marine britannique, le capitaine a la charge de la direction militaire, de la navigation et de l'équipement de son navire. Il veille également à la discipline et à la santé de son équipage et il a la responsabilité de toute négligence de la part de ses officiers.

On trouve encore le titre de capitaine de la flotte, ("captain of the fleet"). Il est nommé temporairement par l'Amirauté pour veiller à la discipline d'une escadre. Il sert sous les ordres du commandant en chef de l'escadre à titre d'adju-

dant-général et porte l'uniforme du contre-amiral. Dans la marine française, il y a trois grades de capitaine, dont le plus élevé est le capitaine de vaisseau, qui correspond soit au commodore soit au capitaine de la marine anglaise. Viennent ensuite le capitaine de frégate et le capitaine de corvette.

LE COMMANDANT

Le commandant, ("commander"), est généralement un capitaine de seconde classe, dans la marine britannique. On lui donne le commandement d'un petit bâtiment de guerre. Très souvent, il est le commandant en second d'un gros bâtiment et a la responsabilité de la navigation du navire.

LE LIEUTENANT-COMMANDANT

Le lieutenant-commandant est un lieutenant de marine qui a servi pendant un certain nombre d'années et a subi avec succès certains examens qui lui accordent ce titre. D'autres examens et une seconde période de service déterminée par les règlements maritimes lui valent le grade de commandant.

LE LIEUTENANT

Le lieutenant, dans la marine britannique, détient un rang intermédiaire entre le lieutenant-commandant et le sous-lieutenant. Le jeune homme qui se destine à la marine de guerre y entre d'abord comme cadet pour devenir ensuite midshipman, sous-lieutenant et lieutenant. Il suit alors des cours de navigation, de pilotage, d'artillerie avant d'être promu lieutenant. Son rang de doyen est déterminé par les résultats de ses examens.

LE SOUS-LIEUTENANT

Ce que nous venons de dire du lieutenant s'applique au sous-lieutenant. Le midshipman obtient ce grade après avoir subi avec succès certains examens et servi pendant un certain nombre d'années en mer. Ce grade s'explique par le fait que, dans l'armée de mer, il ne s'agit pas pour un officier de commander un nombre plus ou moins considérable de soldats, mais d'acquiescer sans cesse plus de connaissances et plus d'expérience. Car, les officiers de marine se répartissent sur les divers bâtiments de la flotte selon les fonctions à remplir. Celles-ci ne s'acquièrent que par l'étude et par des années de service en mer.

LE MIDSHIPMAN

Le midshipman est l'élève-officier de l'armée de mer et il a le grade d'officier à brevet. En Fran-

ÉPHÉMÉRIDES

30 JANVIER 1703

FRANÇOIS BIGOT

Fils de Louis-Amable Bigot, conseiller au parlement de Bordeaux, cousin du marquis de Puy-sieux, et du maréchal d'Estrees, il naquit le 30 janvier 1703. Dès l'âge de 36 ans il était commissaire-ordonnateur et chef du conseil supérieur de l'île-Royale, ainsi que subdélégué de l'intendant, à Louisbourg. Après la prise de ce poste par les Anglais, il reçut l'intendance de l'escadre du duc d'Angville. En 1748 il est nommé intendant de la Nouvelle-France. La colonie était déjà entrée dans sa phase la plus critique. Les concussions de Bigot ne firent qu'ajouter à la décadence qui rapidement mit le Canada entre les mains des Anglais. Au sud il avait un peuple ambitieux, sobre, conquérant tandis qu'à Québec la société était jousseuse et plus occupée d'imiter Versailles que de défendre le pays. Ainsi, ruinant le pays, laissant les Anglais envahir peu à peu le territoire français, les administrateurs préparèrent la reddition définitive à la Couronne anglaise.

"LE RECUEIL" DE FEVRIER

Avec 37 articles de haute actualité, LE RECUEIL de février offre aux esprits curieux ample matière à se rassasier. La série comprend: L'avion sans pilote, condensé du "Figaro"; Les hommes panthères, de "La Revue Belge"; Des Fannies aux Tommies, du "Journal de la Femme"; Daladier, du "Soleil"; Destruction de l'ennemi britannique, de "Orignore"; Qu'est-ce que la personnalité? du "Jour"; Une aventure navale, de "Ric et Rac"; Monsieur Pessu, de "The Literary Digest"; Une arme secrète et redoutable, de "Candida"; Y a-t-il trop de médecins? de "La Revue Dominicaine"; L'amiral Darlan, de "L'Action"; La destruction des sous-marins, de "La Revue des deux Mondes"; Comment éduquer nos filles, des "Annales"; Les convois maritimes, du "Mois"; La bombe de Munich, de "Vu"; Le boss de Notre-Dame, de "La Petite Revue"; Le père du char d'assaut, de "Vu"; Clémenceau, le tigre, de "Ric et Rac"; Les étapes de l'éducation, de "Pour l'Ere Nouvelle"; Le sport compétitif, de "La Vie au Grand Air"; Winston Churchill, de "Marianne"; Hitler sauve sa vie, du "Progrès du Golfe"; La Hollande de "Vandémairie"; Une nuit sur la Manche, de "Je suis Partout"; Comment vivre une vie riche, de "Der Querschnitt"; Le grand monde, de "Samedi"; La création des mannequins, de "L'Ovale C-I-L"; Les promesses de l'électricité, de "Marianne"; Comment sortir des ténèbres, du "Journal de la Femme"; et plusieurs autres, formant au total 100 pages des plus variées. Abonnement au RECUEIL, \$3 par an; le numéro 25c à l'Action Catholique. Spécimen contre 3c en timbres en s'adressant à case postale, station "B", Québec.

ce, on l'appelle l'aspirant de marine. C'est un étudiant, mais un étudiant qui, pour être admis au Collège Naval, doit posséder déjà une forte instruction supérieure et même une éducation soignée. En Angleterre, on l'appelle midshipman. Ce mot est français et est passé dans le dictionnaire. Comme nous parlons ici de la marine anglaise, sur laquelle la marine canadienne est étroitement greffée, nous croyons qu'il vaut mieux ne pas compliquer les choses et nous en tenir tout simplement au mot midshipman, qui fait, au pluriel, en français, midshipmen.

Le midshipman a pour fonction de transmettre aux matelots les ordres du capitaine et des officiers supérieurs et de surveiller l'exécution de ces ordres. Le nombre des midshipmen varie suivant l'importance du bâtiment. Le jeune homme qui entre au Collège Naval, ("Royal Naval College"), est d'abord considéré comme cadet et ne fait que des études théoriques. Il devient après deux ans d'études, midshipman et effectue des stages de manoeuvres en mer à bord des bâtiments de guerre.

INGÉNIEURS MECANIENS

Dans toutes les marines de guerre du monde, les ingénieurs mécaniciens ont pour mission de veiller à la propulsion des bâtiments. Ils assurent le fonctionnement des machines. Mais, il faut distinguer entre les ingénieurs mécaniciens qui ont poursuivi des études spéciales et sont diplômés des écoles de Génie et les simples mécaniciens qui sont des ouvriers qualifiés, porteurs de certificats d'écoles techniques.

Les ingénieurs mécaniciens sont répartis en officiers, sous-officiers et matelots, mais on leur donne des titres spéciaux. Voici la hiérarchie des officiers ingénieurs mécaniciens: contre-amiral ingénieur mécanicien; capitaine ingénieur mécanicien; commandant ingénieur mécanicien; lieutenant ingénieur mécanicien; sous-lieutenant ingénieur mécanicien; midshipman ingénieur mécanicien. On peut considérer comme sous-officiers les chefs de la chambre des machines, qui se divisent en deux classes: les chefs mécaniciens de première classe et les chefs mécaniciens de deuxième classe. Viennent ensuite les mécaniciens de première classe et les chefs mécaniciens de deuxième et les mécaniciens; les chefs de la chaufferie, les maîtres de la chaufferie, les premiers maîtres de la chaufferie, les chauffeurs de première classe et les chauffeurs de deuxième classe, en anglais, "stokers".

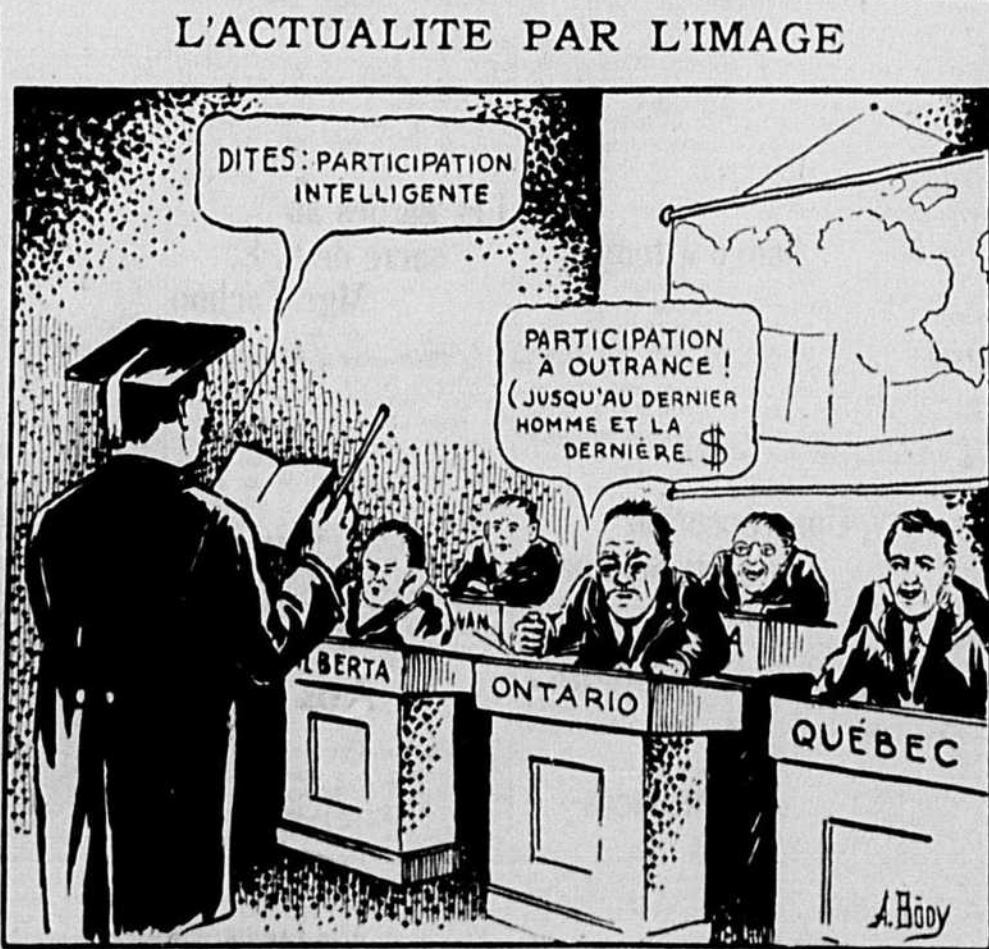
(A SUIVRE)

Une histoire pour vous

Ceux qui ont des yeux et ne voient pas.

Un marchand de tableaux avait annoncé la liquidation de son magasin. Des centaines d'images représentant des célébrités, des paysages, des batailles, etc., furent exposées en vente à un très bas prix. Au bout de peu de temps, les tableaux étaient tous vendus, à l'exception d'un seul: Notre Seigneur en croix, qui n'avait pas trouvé d'acheteur. Toutefois, un aveugle passa, conduit par un petit garçon: celui-ci lui fit remarquer que toutes les images avaient trouvé des amateurs, excepté celle du Crucifié. L'aveugle s'enquit sur le prix, et comme la dépense était minime, il l'acheta en disant: "Si tous achètent l'image de leur dieu, j'achète, moi, celle du mien." — "Mais mon bon vieux, dit le marchand en souriant, voyez-vous pas votre dieu?" — "Au contraire, répondit l'aveugle, moi je vois mon Dieu, tandis que ceux qui ont des yeux ne le voient point."

Cet aveugle était d'accord avec les Saintes Ecritures qui disent de l'incroyant qu'il est assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort. On peut être aveugle de corps et voyant d'esprit, et vice-versa.



LA CIE PAQUET ET LÉE

DEMAIN TOILES et COTONNADES

Dernière journée de la vente à prix réduits au rayon des

VENTE APRÈS INVENTAIRE Au Salon de Confection pour Dames

Soldes de marchandises d'été à prix de sacrifice

Cette vente a remporté un succès phénoménal; mais aux personnes qui n'en ont pas encore profité, nous disons "HÂTEZ-VOUS — VENEZ SANS FAUTE DEMAIN" — C'est une occasion unique pour regarnir vos armoires à lingerie tout en économisant beaucoup d'argent.

Quelques-unes des aubaines qui vous attendent

TOILE A NAPPE, blanche — Special, la verge — 22c. Largeur 54 pces — 39c. Rég. 45c. pour Largeur 54 pces — 40c. Rég. 47c. pour Largeur 54 pces — 48c. Rég. 55c. pour Largeur 56 pces — 52c. Rég. 62c. pour Largeur 70 pces — 67c. Rég. 79c. pour PURE TOILE — 70 pces — Rég. 1.20 — 98c. pour 70 pces — 1.10 Rég. 1.35 pour 70 pces — 1.35 Rég. 1.60 pour 70 pces — 1.75 Rég. 2.10 pour TOILE A NAPPE, crème — 54 pces — 42c. Rég. 49c. pour 54 pces — 48c. Rég. 55c. pour 66 pces — 1.15 Rég. 1.40 pour 66 pces — 1.35 Rég. 1.60 pour NAPPES DE COTON BLANC, avec bordure de couleurs — 50 x 50 pces — 42c. Rég. 49c. pour 52 x 52 pces — 62c. Rég. 75c. pour 52 x 68 pces — 79c. Rég. 98c. pour NAPPES PURE TOILE avec bordure de couleurs — 52 x 52 pces — 1.15 Rég. 1.39 pour 52 x 52 pces — 1.25 Rég. 1.45 pour 52 x 52 pces — 1.39 Rég. 1.69 pour 52 x 54 pces — 1.69 Rég. 2.00 pour 52 x 68 pces — 1.05 Rég. 1.35 pour	52 x 68 pces — 1.49 Rég. 1.85 pour 60 x 60 pces — 1.45 Rég. 1.80 pour 60 x 60 pces — 1.65 Rég. 1.98 pour 54 x 70 pces — 1.65 Rég. 1.98 pour 54 x 70 pces — 2.10 Rég. 2.55 pour 60 x 80 pces — 1.95 Rég. 2.39 pour 60 x 80 pces — 2.15 Rég. 2.69 pour 60 x 80 pces — 2.19 Rég. 2.69 pour 60 x 80 pces — 2.85 Rég. 3.49 pour 63 x 90 pces — 3.35 Rég. 4.10 pour 70 x 108 pces — 4.10 Rég. 4.98 pour NAPPES avec bordure de cou- leurs, et serviettes appari- lant — 52 x 52 pces — 79c. Rég. 98c. le "set" — 1.45 52 x 52 pces — 1.45 Rég. 1.75, le "set" — 1.89 52 x 52 pces — 1.89 Rég. 2.25, le "set" — 2.45 52 x 52 pces — 2.45 Rég. 3.00, le "set" — 98c. 52 x 68 pces — 98c. Rég. 1.15, le "set" — 1.10 52 x 68 pces — 1.10 Rég. 1.25, le "set" — 1.25 52 x 68 pces — 1.25 Rég. 1.45, le "set" — 1.39 52 x 68 pces — 1.39 Rég. 1.75, le "set" — 1.75 52 x 68 pces — 1.75 Rég. 2.00, le "set" — 2.00 52 x 68 pces — 2.00 Rég. 2.25, le "set" — 2.25 52 x 68 pces — 2.25 Rég. 2.50, le "set" — 2.50 52 x 68 pces — 2.50 Rég. 2.75, le "set" — 2.75 52 x 68 pces — 2.75 Rég. 3.00, le "set" — 3.00 52 x 68 pces — 3.00 Rég. 3.25, le "set" — 3.25 52 x 68 pces — 3.25 Rég. 3.50, le "set" — 3.50 52 x 68 pces — 3.50 Rég. 3.75, le "set" — 3.75 52 x 68 pces — 3.75 Rég. 4.00, le "set" — 4.00 52 x 68 pces — 4.00 Rég. 4.25, le "set" — 4.25 52 x 68 pces — 4.25 Rég. 4.50, le "set" — 4.50 52 x 68 pces — 4.50 Rég. 4.75, le "set" — 4.75 52 x 68 pces — 4.75 Rég. 5.00, le "set" — 5.00 52 x 68 pces — 5.00 Rég. 5.25, le "set" — 5.25 52 x 68 pces — 5.25 Rég. 5.50, le "set" — 5.50 52 x 68 pces — 5.50 Rég. 5.75, le "set" — 5.75 52 x 68 pces — 5.75 Rég. 6.00, le "set" — 6.00 52 x 68 pces — 6.00 Rég. 6.25, le "set" — 6.25 52 x 68 pces — 6.25 Rég. 6.50, le "set" — 6.50 52 x 68 pces — 6.50 Rég. 6.75, le "set" — 6.75 52 x 68 pces — 6.75 Rég. 7.00, le "set" — 7.00 52 x 68 pces — 7.00 Rég. 7.25, le "set" — 7.25 52 x 68 pces — 7.25 Rég. 7.50, le "set" — 7.50 52 x 68 pces — 7.50 Rég. 7.75, le "set" — 7.75 52 x 68 pces — 7.75 Rég. 8.00, le "set" — 8.00 52 x 68 pces — 8.00 Rég. 8.25, le "set" — 8.25 52 x 68 pces — 8.25 Rég. 8.50, le "set" — 8.50 52 x 68 pces — 8.50 Rég. 8.75, le "set" — 8.75 52 x 68 pces — 8.75 Rég. 9.00, le "set" — 9.00 52 x 68 pces — 9.00 Rég. 9.25, le "set" — 9.25 52 x 68 pces — 9.25 Rég. 9.50, le "set" — 9.50 52 x 68 pces — 9.50 Rég. 9.75, le "set" — 9.75 52 x 68 pces — 9.75 Rég. 10.00, le "set" — 10.00 52 x 68 pces — 10.00 Rég. 10.25, le "set" — 10.25 52 x 68 pces — 10.25 Rég. 10.50, le "set" — 10.50 52 x 68 pces — 10.50 Rég. 10.75, le "set" — 10.75 52 x 68 pces — 10.75 Rég. 11.00, le "set" — 11.00 52 x 68 pces — 11.00 Rég. 11.25, le "set" — 11.25 52 x 68 pces — 11.25 Rég. 11.50, le "set" — 11.50 52 x 68 pces — 11.50 Rég. 11.75, le "set" — 11.75 52 x 68 pces — 11.75 Rég. 12.00, le "set" — 12.00 52 x 68 pces — 12.00 Rég. 12.25, le "set" — 12.25 52 x 68 pces — 12.25 Rég. 12.50, le "set" — 12.50 52 x 68 pces — 12.50 Rég. 12.75, le "set" — 12.75 52 x 68 pces — 12.75 Rég. 13.00, le "set" — 13.00 52 x 68 pces — 13.00 Rég. 13.25, le "set" — 13.25 52 x 68 pces — 13.25 Rég. 13.50, le "set" — 13.50 52 x 68 pces — 13.50 Rég. 13.75, le "set" — 13.75 52 x 68 pces — 13.75 Rég. 14.00, le "set" — 14.00 52 x 68 pces — 14.00 Rég. 14.25, le "set" — 14.25 52 x 68 pces — 14.25 Rég. 14.50, le "set" — 14.50 52 x 68 pces — 14.50 Rég. 14.75, le "set" — 14.75 52 x 68 pces — 14.75 Rég. 15.00, le "set" — 15.00 52 x 68 pces — 15.00 Rég. 15.25, le "set" — 15.25 52 x 68 pces — 15.25 Rég. 15.50, le "set" — 15.50 52 x 68 pces — 15.50 Rég. 15.75, le "set" — 15.75 52 x 68 pces — 15.75 Rég. 16.00, le "set" — 16.00 52 x 68 pces — 16.00 Rég. 16.25, le "set" — 16.25 52 x 68 pces — 16.25 Rég. 16.50, le "set" — 16.50 52 x 68 pces — 16.50 Rég. 16.75, le "set" — 16.75 52 x 68 pces — 16.75 Rég. 17.00, le "set" — 17.00 52 x 68 pces — 17.00 Rég. 17.25, le "set" — 17.25 52 x 68 pces — 17.25 Rég. 17.50, le "set" — 17.50 52 x 68 pces — 17.50 Rég. 17.75, le "set" — 17.75 52 x 68 pces — 17.75 Rég. 18.00, le "set" — 18.00 52 x 68 pces — 18.00 Rég. 18.25, le "set" — 18.25 52 x 68 pces — 18.25 Rég. 18.50, le "set" — 18.50 52 x 68 pces — 18.50 Rég. 18.75, le "set" — 18.75 52 x 68 pces — 18.75 Rég. 19.00, le "set" — 19.00 52 x 68 pces — 19.00 Rég. 19.25, le "set" — 19.25 52 x 68 pces — 19.25 Rég. 19.50, le "set" — 19.50 52 x 68 pces — 19.50 Rég. 19.75, le "set" — 19.75 52 x 68 pces — 19.75 Rég. 20.00, le "set" — 20.00 52 x 68 pces — 20.00 Rég. 20.25, le "set" — 20.25 52 x 68 pces — 20.25 Rég. 20.50, le "set" — 20.50 52 x 68 pces — 20.50 Rég. 20.75, le "set" — 20.75 52 x 68 pces — 20.75 Rég. 21.00, le "set" — 21.00 52 x 68 pces — 21.00 Rég. 21.25, le "set" — 21.25 52 x 68 pces — 21.25 Rég. 21.50, le "set" — 21.50 52 x 68 pces — 21.50 Rég. 21.75, le "set" — 21.75 52 x 68 pces — 21.75 Rég. 22.00, le "set" — 22.00 52 x 68 pces — 22.00 Rég. 22.25, le "set" — 22.25 52 x 68 pces — 22.25 Rég. 22.50, le "set" — 22.50 52 x 68 pces — 22.50 Rég. 22.75, le "set" — 22.75 52 x 68 pces — 22.75 Rég. 23.00, le "set" — 23.00 52 x 68 pces — 23.00 Rég. 23.25, le "set" — 23.25 52 x 68 pces — 23.25 Rég. 23.50, le "set" — 23.50 52 x 68 pces — 23.50 Rég. 23.75, le "set" — 23.75 52 x 68 pces — 23.75 Rég. 24.00, le "set" — 24.00 52 x 68 pces — 24.00 Rég. 24.25, le "set" — 24.25 52 x 68 pces — 24.25 Rég. 24.50, le "set" — 24.50 52 x 68 pces — 24.50 Rég. 24.75, le "set" — 24.75 52 x 68 pces — 24.75 Rég. 25.00, le "set" — 25.00 52 x 68 pces — 25.00 Rég. 25.25, le "set" — 25.25 52 x 68 pces — 25.25 Rég. 25.50, le "set" — 25.50 52 x 68 pces — 25.50 Rég. 25.75, le "set" — 25.75 52 x 68 pces — 25.75 Rég. 26.00, le "set" — 26.00 52 x 68 pces — 26.00 Rég. 26.25, le "set" — 26.25 52 x 68 pces — 26.25 Rég. 26.50, le "set" — 26.50 52 x 68 pces — 26.50 Rég. 26.75, le "set" — 26.75 52 x 68 pces — 26.75 Rég. 27.00, le "set" — 27.00 52 x 68 pces — 27.00 Rég. 27.25, le "set" — 27.25 52 x 68 pces — 27.25 Rég. 27.50, le "set" — 27.50 52 x 68 pces — 27.50 Rég. 27.75, le "set" — 27.75 52 x 68 pces — 27.75 Rég. 28.00, le "set" — 28.00 52 x 68 pces — 28.00 Rég. 28.25, le "set" — 28.25 52 x 68 pces — 28.25 Rég. 28.50, le "set" — 28.50 52 x 68 pces — 28.50 Rég. 28.75, le "set" — 28.75 52 x 68 pces — 28.75 Rég. 29.00, le "set" — 29.00 52 x 68 pces — 29.00 Rég. 29.25, le "set" — 29.25 52 x 68 pces — 29.25 Rég. 29.50, le "set" — 29.50 52 x 68 pces — 29.50 Rég. 29.75, le "set" — 29.75 52 x 68 pces — 29.75 Rég. 30.00, le "set" — 30.00 52 x 68 pces — 30.00 Rég. 30.25, le "set" — 30.25 52 x 68 pces — 30.25 Rég. 30.50, le "set" — 30.50 52 x 68 pces — 30.50 Rég. 30.75, le "set" — 30.75 52 x 68 pces — 30.75 Rég. 31.00, le "set" — 31.00 52 x 68 pces — 31.00 Rég. 31.25, le "set" — 31.25 52 x 68 pces — 31.25 Rég. 31.50, le "set" — 31.50 52 x 68 pces — 31.50 Rég. 31.75, le "set" — 31.75 52 x 68 pces — 31.75 Rég. 32.00, le "set" — 32.00 52 x 68 pces — 32.00 Rég. 32.25, le "set" — 32.25 52 x 68 pces — 32.25 Rég. 32.50, le "set" — 32.50 52 x 68 pces — 32.50 Rég. 32.75, le "set" — 32.75 52 x 68 pces — 32.75 Rég. 33.00, le "set" — 33.00 52 x 68 pces — 33.00 Rég. 33.25, le "set" — 33.25 52 x 68 pces — 33.25 Rég. 33.50, le "set" — 33.50 52 x 68 pces — 33.50 Rég. 33.75, le "set" — 33.75 52 x 68 pces — 33.75 Rég. 34.00, le "set" — 34.00 52 x 68 pces — 34.00 Rég. 34.25, le "set" — 34.25 52 x 68 pces — 34.25 Rég. 34.50, le "set" — 34.50 52 x 68 pces — 34.50 Rég. 34.75, le "set" — 34.75 52 x 68 pces — 34.75 Rég. 35.00, le "set" — 35.00 52 x 68 pces — 35.00 Rég. 35.25, le "set" — 35.25 52 x 68 pces — 35.25 Rég. 35.50, le "set" — 35.50 52 x 68 pces — 35.50 Rég. 35.75, le "set" — 35.75 52 x 68 pces — 35.75 Rég. 36.00, le "set" — 36.00 52 x 68 pces — 36.00 Rég. 36.25, le "set" — 36.25 52 x 68 pces — 36.25 Rég. 36.50, le "set" — 36.50 52 x 68 pces — 36.50 Rég. 36.75, le "set" — 36.75 52 x 68 pces — 36.75 Rég. 37.00, le "set" — 37.00 52 x 68 pces — 37.00 Rég. 37.25, le "set" — 37.25 52 x 68 pces — 37.25 Rég. 37.50, le "set" — 37.50 52 x 68 pces — 37.50 Rég. 37.75, le "set" — 37.75 52 x 68 pces — 37.75 Rég. 38.00, le "set" — 38.00 52 x 68 pces — 38.00 Rég. 38.25, le "set" — 38.25 52 x 68 pces — 38.25 Rég. 38.50, le "set" — 38.50 52 x 68 pces — 38.50 Rég. 38.75, le "set" — 38.75 52 x 68 pces — 38.75 Rég. 39.00, le "set" — 39.00 52 x 68 pces — 39.00 Rég. 39.25, le "set" — 39.25 52 x 68 pces — 39.25 Rég. 39.50, le "set" — 39.50 52 x 68 pces — 39.50 Rég. 39.75, le "set" — 39.75 52 x 68 pces — 39.75 Rég. 40.00, le "set" — 40.00 52 x 68 pces — 40.00 Rég. 40.25, le "set" — 40.25 52 x 68 pces — 40.25 Rég. 40.50, le "set" — 40.50 52 x 68 pces — 40.50 Rég. 40.75, le "set" — 40.75 52 x 68 pces — 40.75 Rég. 41.00, le "set" — 41.00 52 x 68 pces — 41.00 Rég. 41.25, le "set" — 41.25 52 x 68 pces — 41.25 Rég. 41.50, le "set" — 41.50 52 x 68 pces — 41.50 Rég. 41.75, le "set" — 41.75 52 x 68 pces — 41.75 Rég. 42.00, le "set" — 42.00 52 x 68 pces — 42.00 Rég. 42.25, le "set" — 42.25 52 x 68 pces — 42.25 Rég. 42.50, le "set" — 42.50 52 x 68 pces — 42.50 Rég. 42.75, le "set" — 42.75 52 x 68 pces — 42.75 Rég. 43.00, le "set" — 43.00 52 x 68 pces — 43.00 Rég. 43.25, le "set" — 43.25 52 x 68 pces — 43.25 Rég. 43.50, le "set" — 43.50 52 x 68 pces — 43.50 Rég. 43.75, le "set" — 43.75 52 x 68 pces — 43.75 Rég. 44.00, le "set" — 44.00 52 x 68 pces — 44.00 Rég. 44.25, le "set" — 44.25 52 x 68 pces — 44.25 Rég. 44.50, le "set" — 44.50 52 x 68 pces — 44.50 Rég. 44.75, le "set" — 44.75 52 x 68 pces — 44.75 Rég. 45.00, le "set" — 45.00 52 x 68 pces — 45.00 Rég. 45.25, le "set" — 45.25 52 x 68 pces — 45.25 Rég. 45.50, le "set" — 45.50 52 x 68 pces — 45.50 Rég. 45.75, le "set" — 45.75 52 x 68 pces — 45.75 Rég. 46.00, le "set" — 46.00 52 x 68 pces — 46.00 Rég. 46.25, le "set" — 46.25 52 x 68 pces — 46.25 Rég. 46.50, le "set" — 46.50 52 x 68 pces — 46.50 Rég. 46.75, le "set" — 46.75 52 x 68 pces — 46.75 Rég. 47.00, le "set" — 47.00 52 x 68 pces — 47.00 Rég. 47.25, le "set" — 47.25 52 x 68 pces — 47.25 Rég. 47.50, le "set" — 47.50 52 x 68 pces — 47.50 Rég. 47.75, le "set" — 47.75 52 x 68 pces — 47.75 Rég. 48.00, le "set" — 48.00 52 x 68 pces — 48.00 Rég. 48.25, le "set" — 48.25 52 x 68 pces — 48.25 Rég. 48.50, le "set" — 48.50 52 x 68 pces — 48.50 Rég. 48.75, le "set" — 48.75 52 x 68 pces — 48.75 Rég. 49.00, le "set" — 49.00 52 x 68 pces — 49.00 Rég. 49.25, le "set" — 49.25 52 x 68 pces — 49.25 Rég. 49.50, le "set" — 49.50 52 x 68 pces — 49.50 Rég. 49.75, le "set" — 49.75 52 x 68 pces — 49.75 Rég. 50.00, le "set" — 50.00 52 x 68 pces — 50.00 Rég. 50.25, le "set" — 50.25 52 x 68 pces — 50.25 Rég. 50.50, le "set" — 50.50 52 x 68 pces — 50.50 Rég. 50.75, le "set" — 50.75 52 x 68 pces — 50.75 Rég. 51.00, le "set" — 51.00 52 x 68 pces — 51.00 Rég. 51.25, le "set" — 51.25 52 x 68 pces — 51.25 Rég. 51.50, le "set" — 51.50 52 x 68 pces — 51.50 Rég. 51.75, le "set" — 51.75 52 x 68 pces — 51.75 Rég. 52.00, le "set" — 52.00 52 x 68 pces — 52.00 Rég. 52.25, le "set" — 52.25 52 x 68 pces — 52.25 Rég. 52.50, le "set" — 52.50 52 x 68 pces — 52.50 Rég. 52.75, le "set" — 52.75 52 x 68 pces — 52.75 Rég. 53.00, le "set" — 53.00 52 x 68 pces — 53.00 Rég. 53.25, le "set" — 53.25 52 x 68 pces — 53.25 Rég. 53.50, le "set" — 53.50 52 x 68 pces — 53.50 Rég. 53.75, le "set" — 53.75 52 x 68 pces — 53.75 Rég. 54.00, le "set" — 54.00 52 x 68 pces — 54.00 Rég. 54.25, le "set" — 54.25 52 x 68 pces — 54.25 Rég. 54.50, le "set" — 54.50 52 x 68 pces — 54.50 Rég. 54.75, le "set" — 54.75 52 x 68 pces — 54.75 Rég. 55.00, le "set" — 55.00 52 x 68 pces — 55.00 Rég. 55.25, le "set" — 55.25 52 x 68 pces — 55.25 Rég. 55.50, le "set" — 55.50 52 x 68 pces — 55.50 Rég. 55.75, le "set" — 55.75 52 x 68 pces — 55.75 Rég. 56.00, le "set" — 56.00 52 x 68 pces — 56.00 Rég. 56.25, le "set" — 56.25 52 x 68 pces — 56.25 Rég. 56.50, le "set" — 56.50 52 x 68 pces — 56.50 Rég. 56.75, le "set" — 56.75 52 x 68 pces — 56.75 Rég. 57.00, le "set" — 57.00 52 x 68 pces — 57.00 Rég. 57.25, le "set" — 57.25 52 x 68 pces — 57.25 Rég. 57.50, le "set" — 57.50 52 x 68 pces — 57.50 Rég. 57.75, le "set" — 57.75 52 x 68 pces — 57.75 Rég. 58.00, le "set" — 58.00 52 x 68 pces — 58.00 Rég. 58.25, le "set" — 58.25 52 x 68 pces — 58.25 Rég. 58.50, le "set" — 58.50 52 x 68 pces — 58.50 Rég. 58.75, le "set" — 58.75 52 x 68 pces — 58.75 Rég. 59.00, le "set" — 59.00 52 x 68 pces — 59.00 Rég. 59.25, le "set" — 59.25 52 x 68 pces — 59.25 Rég. 59.50, le "set" — 59.50 52 x 68 pces — 59.50 Rég. 59.75, le "set" — 59.75 52 x 68 pces — 59.75 Rég. 60.00, le "set" — 60.00 52 x 68 pces — 60.00 Rég. 60.25, le "set" — 60.25 52 x 68 pces — 60.25 Rég. 60.50, le "set" — 60.50 52 x 68 pces — 60.50 Rég. 60.75, le "set" — 60.75 52 x 68 pces — 60.75 Rég. 61.00, le "set" — 61.00 52 x 68 pces — 61.00 Rég. 61.25, le "set" — 61.25 52 x 68 pces — 61.25 Rég. 61.50, le "set" — 61.50 52 x 68 pces — 61.50 Rég. 61.75, le "set" — 61.75 52 x 68 pces — 61.75 Rég. 62.00, le "set" — 62.00 52 x 68 pces — 62.00 Rég. 62.25, le "set" — 62.25 52 x 68 pces — 62.25 Rég. 62.50, le "set" — 62.50 52 x 68 pces — 62.50 Rég. 62.75, le "set" — 62.75 52 x 68 pces — 62.75 Rég. 63.00, le "set" — 63.00 52 x 68 pces — 63.00 Rég. 63.25, le "set" — 63.25 52 x 68 pces — 63.25 Rég. 63.50, le "set" — 63.50 52 x 68 pces — 63.50 Rég. 63.75, le "set" — 63.75 52 x 68 pces — 63.75 Rég. 64.00, le "set" — 64.00 52 x 68 pces — 64.00 Rég. 64.25, le "set" — 64.25 52 x 68 pces — 64.25 Rég. 64.50, le "set" — 64.50 52 x 68 pces — 64.50 Rég. 64.75, le "set" — 64.75 52 x 68 pces — 64.75 Rég. 65.00, le "set" — 65.00 52 x 68 pces — 65.00 Rég. 65.25, le "set" — 65.25 52 x 68 pces — 65.25 Rég. 65.50, le "set" — 65.50 52 x 68 pces — 65.50 Rég. 65.75, le "set" — 65.75 52 x 68 pces — 65.75 Rég. 66.00, le "set" — 66.00 52 x 68 pces — 66.00 Rég. 66.25, le "set" — 66.25 52 x 68 pces — 66.25 Rég. 66.50, le "set" — 66.50 52 x 68 pces — 66.50 Rég. 66.75, le "set" — 66.75 52 x 68 pces — 66.75 Rég. 67.00, le "set" — 67.00 52 x 68 pces — 67.00 Rég. 67.25, le "set" — 67.25 52 x 68 pces — 67.25 Rég. 67.50, le "set" — 67.50 52 x 68 pces — 67.50 Rég. 67.75, le "set" — 67.75 52 x 68 pces — 67.75 Rég. 68.00, le "set" — 68.00 52 x 68 pces — 68.00 Rég. 68.25, le "set" — 68.25 52 x 68 pces — 68.25 Rég. 68.50, le "set" — 68.50 52 x 68 pces — 68.50 Rég. 68.75, le "set" — 68.75 52 x 68 pces — 68.75 Rég. 69
--	--

Conférence et concert à St-Roch

M. l'abbé Pierre Gravel a parlé de la religion, cantique à la beauté, et deux artistes ont donné un programme musical.

ADORATION NOCTURNE

(Par Amédée Lavole)

A l'occasion de son assemblée annuelle, l'adoration nocturne de St-Roch, de Québec, offrait au public invité, réuni dans la sacristie de la crypte, une magnifique conférence-concert.

Les artistes au programme étaient Mlle Florence Rheaume, pianiste, de Château-Richer, et Thérèse Coulombe, cantatrice, de Québec. La première fit goûter à son auditoire la Pastorale, de Mozart et la Ronde française, de Boellmann, puis en rappela les Perles de Madrid, de Backman; tandis que la seconde interpréta Myosotis, de Schubert, le Mariage des roses, de Cesar Franck, la Prière de la Tosca, de Puccini, donnant dans le rappel Fortino, d'André Messager.

"Un cantique à la beauté", sujet de la causerie de M. l'abbé Pierre Gravel, était entouré d'un cadre charmant, puisqu'il était situé entre les deux parties du programme musical. Quelle était cette beauté dont devait nous entretenir le conférencier? Elle était vraiment digne du nom de cantique, puisque c'était la beauté de la religion.

La religion catholique, dont la doctrine est lumineuse, est belle non seulement dans son histoire propre, mais dans notre histoire à nous, par le rôle qu'elle a joué au cours de la vie de notre peuple. Et pour montrer les effets bienfaisants de la religion catholique dans le monde, le conférencier décrit la victoire de la moralité sur la brutalité.

Une autre oeuvre de la religion catholique, ce fut la victoire de la civilisation qu'elle créa sur toutes les autres civilisations. Comme réalisation de cette civilisation, que la doctrine implanta dans le monde, notons le rôle admirable qu'elle assigna à la femme en lui confiant la tâche d'éduquer des chrétiens et des héros.

Pour peu que nous regardions notre histoire, il apparaît que, même au nouveau monde, l'Eglise catholique a été civilisatrice, puisque nos ancêtres sont venus au pays ouvrir un royaume à la civilisation catholique et française et que, Malouin, quand il planta la croix dans notre sol, offrait la Nouvelle-France au Christ.

L'Eglise nous a enseigné un idéal de bonheur infini. Son culte s'entoure des plus belles choses au monde : l'architecture, la poésie et la musique et par son but, qui est de conduire les âmes à Dieu, elle imprègne notre vie de surnaturel et assujettit la matière à l'esprit.

Et après avoir démontré la puissance de la religion par la fierté et la sincérité qu'elle imprime à la foi et la beauté dans le sacrifice et l'héroïsme qu'elle inspire, le conférencier termine par la lecture d'une poésie de l'abbé Apollinaire Gignac, sur la lampe du sanctuaire et son symbole.

M. Oliva Gignac remercia le conférencier, M. le curé Ferland tira les conclusions de la soirée en soulignant le bien spirituel que l'adoration nocturne accompli dans la paroisse et M. Ernest Droulet, échevin, fut invité à adresser la parole.

La soirée était sous la présidence de M. Pierre Veilleux, président de l'Adoration nocturne.

Soirée réussie à St-Roch



● L'Adoration nocturne de St-Roch, donnait hier soir, une conférence-concert, à l'occasion de son assemblée annuelle. Sur cette vignette, on remarque, de gauche à droite, Mlle Florence Rheaume, de Château-Richer, pianiste, Mlle Thérèse Coulombe, cantatrice, M. l'abbé Pierre Gravel, conférencier, M. l'abbé Joseph Ferland, curé de St-Roch, M. Oliva Gignac, vice-président, M. Clovis Plamondon et M. Paul Gravel.

Mort de Mme Ray. Boulay à l'Enf.-Jésus

Madame Raymond Boulay, née Caroline Duval, est décédée à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus à l'âge de 31 ans et 5 mois.

OBSEQUES MERCREDI



Nous apprenons avec regret la mort de Madame Raymond Boulay (Caroline Duval), décédée le 28 janvier, à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus.

La regrettée défunte a succombé à une maladie de quelques mois, souffrante avec calme et résignation. Elle était âgée de 31 ans et 5 mois.

Outre son époux, Madame Boulay laisse pour pleurer sa perte : cinq enfants : Jean-Marie, Lucien, Cécile, Madeleine et Pierrette; une sœur, Mme Arthur Rancourt (Maria); un frère, M. Louis Duval, tous deux de Québec; ses beaux-parents, M. et Mme Yvonne Boulay, de Québec, autrefois de Montmagny; ses beaux-frères, MM. Wellie, Eddy, Armand, Gérard, Paul-Emile, Octave, Evariste et Jean-Marie Boulay, Joseph Grenier, de Québec, et Georges-Henri Poulin, de Lewiston, Maine; ses belles-sœurs, Mlle Lucienne, Marie-Berthe, Françoise, Annette et Gabrielle Boulay, de Québec, Judith Boulay, de Lewiston, Maine, Mmes Wellie Boulay (Corinne Picard), Paul-Emile Boulay (Jeanette Daigle), Eddy Boulay (Rose-Anne Côté), Georges-Henri Poulin (Judith Boulay), Joseph Grenier (Gabrielle Boulay).

La défunte laisse également plusieurs oncles et tantes dont Mme Téléphone Duval et Mme Joseph Jacques, de Rivière-la-Pierre. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures, en l'église de St-Roch. L'inhumation se fera au cimetière Belmont.

L'Action Catholique présente à la famille en deuil l'expression de ses plus vives sympathies.

Le type ne sut que faire des deux ornements

Vol dans une sacristie de la ville. — Le voleur s'empare d'une étole et d'un surplis. — Dans une autre église.

EMBARRASSANT

Bien des voleurs volent dans le simple but de voler. Ils n'hésitent pas à s'emparer d'objets dont ils ne se servent jamais ou qu'ils ne pourront jamais vendre. L'an dernier, une bande de voleurs organisés n'avait pas craint de s'emparer d'une chasuble aux magasins Paquet. Avant hier, un jeune homme profite de quelques minutes d'inattention d'un sacristain pour s'introduire dans la sacristie d'une église de la ville et s'emparer des premiers objets qui lui tombèrent sous la main, soit un surplis et une étole.

Personne ne sait ce que le voleur avait l'intention de faire avec ces ornements. Il réalisa sans doute qu'il aurait bien de la difficulté à les vendre ou à les garder sans se faire pincer par la police. Il décida alors d'aller les porter dans l'église d'une paroisse voisine. C'est là que le sacristain devait les trouver et s'apercevant que les ornements n'appartenaient pas à la paroisse, il découvrit finalement la clef de toute l'histoire.

Les ornements ont été immédiatement retournés dans leur paroisse d'origine.

A la C. T. C. C.

Le Bureau Confédéral de la C.T.C.C. tiendra une importante réunion à Montréal en fin de semaine, sous la présidence de M. Alfred Charpentier, président général.

Il y sera question, croit-on, du projet de canalisation du St-Laurent, et des problèmes de l'industrie de la pulpe et du papier, de même que de l'industrie textile.

La Providence laisse rarement à un homme le temps de défaire sa réputation; prolonger sa vie serait lui ravir l'immortalité.

A Valleyfield

Valleyfield, 30. (DNC). — La ruine d'un boulevard qui reliait Montréal à Moers et traverserait notre région vers les Adirondacks, fait craindre l'abandon du projet de construction d'un boulevard qui reliait Montréal à Valleyfield. En conséquence, d'instantes démarches vont être entreprises par nos hommes d'affaires et corps publics, auprès du gouvernement provincial. Le second projet, en effet, serait d'une grande utilité pour notre ville et les environs.

Les jeunes développeront les industries

(Suite de la dernière page) Pour revenir au début oratoire, résumons brièvement l'argumentation de chacun des conférenciers.

M. Louis Langlais signala la disparition quasi complète de la construction maritime des bords du St-Laurent dans la région immédiate de Québec. Seuls, la tannerie, l'artisanat, l'industrie des sacs et boîtes, des gants, des corsets, de la chaussure et du papier, fournissent un peu de travail. Mais, Québec est entouré d'un marché potentiel de 800,000 âmes qu'il faudrait exploiter. Le tourisme est aussi à surveiller. Par conséquent, il faudrait améliorer les routes, faire passer les voies ferrées et les lignes maritimes par Québec et prendre avantage de la canalisation possible du St-Laurent.

M. Guy-A. Paquet présenta surtout un vaste aménagement de la région suburbaine de Québec. Un pont enjambant le St-Laurent, de la rive sud à l'île d'Orléans, des quais qui couvriraient toutes les bordsures de Beauport, le creusement d'un canal sur la rivière St-Charles la reliant à la rivière de Cap-Rouge, voilà autant de moyens qui donneraient la surface de terrain nécessaire à l'établissement futur d'industries nouvelles. Il faut, dit-il, arrêter les produits dans leur marche avant qu'ils n'aillent plus avant dans les terres, faire profiter d'autres centres des avantages de transit intérieur des marchandises.

M. Pierre LeMoigne constata d'abord qu'il est plus facile de s'attaquer en premier lieu au domaine de l'industrie moyenne, plutôt que d'essayer du premier coup de gagner l'industrie lourde. Aussi, s'attachait-il à énumérer les diverses industries qu'on peut considérer comme des industries moyennes et à montrer comment on pourrait les développer dans notre ville. Ainsi, il énuméra l'industrie des meubles de maison et de bureau, la poterie, la mise en conserve de produits alimentaires, la biscuiterie, l'industrie chimique, la fabrication des articles de sport, surtout ceux qui sont faits de bois. Il termina en insistant sur la nécessité pour les jeunes industriels et commerçants de se départir d'un certain esprit de petit-bourgeois qui les empêche de veiller avec assez de vigueur à leurs intérêts.

Pour terminer M. Albert Boulet synthétisa en quelques sortes les travaux de ses prédécesseurs en démontrant que le jeune Canadien français souffre surtout d'un manque de curiosité intellectuelle et il souligna les critiques tout à fait destructives qui accueillent le projet de l'abbé Gravel. Ainsi, dit-il, le projet de Guy Paquet mérite d'abord étude. Les moyens suggérés par Louis Langlais doivent être examinés de près et on doit s'efforcer de réaliser ce qui est du domaine de l'exécution immédiate. Enfin, les industries moyennes doivent être attirées dans notre ville selon la suggestion de Pierre LeMoigne.

Les membres se livrèrent ensuite à la discussion et ils passeront en revue nombre de questions, qu'il est impossible de résumer.

Traitez la constipation avant — et non après !

Une once de prévention vaut mieux qu'une livre de purge. Pourquoi traiter ces journées de malaise à cause de la constipation, pourquoi en tenir à l'écart sur les purges, quand il y a un si bon remède ? C'est de CONSERVER des habitudes régulières en s'en prenant à la cause du mal.

Si c'est la constipation ordinaire, due au manque de "volume" dans l'alimentation, une céréale agréable, nutritive et prise à jeun — All-Bran — est fabriquée au Canada par Kellogg. En vente chez tous les épiciers en paquets de deux dimensions.

Mangez régulièrement cette céréale croustillante, buvez beaucoup d'eau et vous ne penserez bientôt plus à la constipation. All-Bran est fabriqué au Canada par Kellogg. En vente chez tous les épiciers en paquets de deux dimensions.

5,000 déménagements se feront à Québec cette année ---

OÙ TROUVER

des locataires
--- des logements

?



C'est si simple: les annonces classées de

L'ACTION CATHOLIQUE

sont là !

Propriétaires

Chaque année des milliers de propriétaires louent leurs logements vacants avec le concours des annonces classées. Ce moyen facile et efficace est aussi le plus économique.

En insérant régulièrement des annonces dans la section des ANNONCES CLASSEES de l'Action Catholique, vous trouverez des locataires de votre choix.

Locataires

Plutôt que de se fatiguer à parcourir la ville dans tous les sens et perdre un temps précieux pour trouver un logement, la plupart du temps sans résultat — les locataires modernes parcourent chaque jour les ANNONCES CLASSEES de l'Action Catholique, car ils savent que les propriétaires consciencieux y annoncent et qu'ils trouveront le logis désiré.

Signalez simplement

2-4771

et dictex votre annonce
à l'une de nos téléphonistes

Les annonces classées de

L'ACTION CATHOLIQUE

sont un moyen efficace et économique pour trouver ou louer un logis

LE 1^{er} DES QUOTIDIENS PUBLIES DANS LA VILLE
DE QUÉBEC ET LE 2^e QUOTIDIEN
FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Nomination

SAINT-SABINE, 30. (Spécial) — M. Albert Côté, de notre paroisse, vient de subir avec grand succès l'examen pour l'office d'inspecteur de Colonisation. Le résultat en est qu'il vient d'être nommé inspecteur pour la région nord de Bellechasse.

Nos félicitations à ce père d'une nombreuse famille, qui est aussi un ancien élève du collège de Beauveillé, et le fils d'un colon venu s'établir ici il y a près de trente ans.



Sifflement de Poitrine Indique Bronchite

Le principal symptôme de la bronchite est une toux sèche, harassante, intermittente accompagnée d'un sifflement rapide et d'une sensation de raideur dans la poitrine. Il y a augmentation de phlegme, surtout le matin. Ce phlegme est d'abord de couleur pâle, mais à mesure que la maladie progresse, il devient jaunâtre ou verdâtre, et est quelquefois mêlé de sang. Vous trouverez en la Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood un remède pour stimuler la faiblesse des bronches, subjuger l'inflammation, adoucir les parties irritées, dégager le phlegme ou muco, et aider la nature à se débarrasser des accumulations morbides.

THE T. MILBURN Co. Ltd.
TORONTO, ONT.

Chronique de BRIDGE

par Arsène
DesRochers

MEMBRE AGRÉÉ DES STUDIOS DE
ELY CULBERTSON

355. — Jeux de rois

La revue française "Le Bridge" dont la publication avait été ajournée, ses principaux collaborateurs ayant répondu à l'appel de la France, reparait malgré les difficultés que la direction a dû, une à une surmonter. Le numéro de décembre 1939 contient un intéressant article au cours duquel l'auteur démontre la différence qui existe entre le coup Merrimac et le coup Deschappelles.

Le coup Merrimac est ainsi nommé en souvenir du fait historique suivant : en 1898, lors de la guerre hispano-américaine, la flotte espagnole entrée dans la baie de Santiago de Cuba s'y trouva bloquée par suite de l'attaque volontaire, en travers du goulet de cette baie, du cargo américain Merrimac.

Par analogie, le sacrifice volontaire d'un roi pour bloquer toute une couleur au mort, s'appelle le coup de Merrimac. Ce coup est maintenant classique. En voici un exemple :

♠ 9 2
♥ R D V 10 7 2
♦ A 2
♣ 8 5 3

♠ A 8 5
♥ A 4 3
♦ R 7 5 3
♣ 9 7 2

Ouest entame du deux de pique contre un contrat de 3 sans atout joué par Sud. Est prend de l'as et se rend compte que s'il peut détruire la rentrée du mort, l'as de carreau, il faudra quatre coups au déclarant pour débloquer la longue du mort, ce qui est improbable. Il sacrifie donc son roi de carreau. Si le mort prend de l'as, adieu l'espoir de réaliser plus de deux coups; s'il prend pas, une deuxième at-

taque d'un petit carreau l'obligera à ce même désespoir. Le coup Deschappelles est ainsi nommé en souvenir du grand maître français du Whist. Son but est de créer une rentrée chez le partenaire. Voici un exemple de ce coup classique de roi.

♠ R 3
♥ R 7 6
♦ A R V 10 5 4
♣ A V

♠ V 10 8 7
♥ 6 5
♦ 3 2
♣ 7 6

♠ 9 4 2
♥ A D V 10
♦ 8 3
♣ 10 9 3 2

Sud joue le coup à 3 sans atout. Ouest entame du sept de pique. Est prend les deux piques pour débloquer la couleur, espérant que son partenaire possède maintenant au moins deux piques affranchis qui feraient chuter Sud si Ouest avait une rentrée. Si ce dernier a l'as de coeur, c'est gagné. Mais s'il ne l'a pas, existe-t-il chez lui une rentrée potentielle? Oui, il peut avoir la dame de trèfle. En conclusion de ce raisonnement. Est joue son roi de trèfle, un coup Deschappelles, attaque dans A-V du mort qui fera sursauter bien des joueurs non avertis. C'est cependant la seule et brillante manière de faire chuter le contrat. Par ces deux exemples, on voit maintenant la différence qui existe entre ces deux coups: le coup de Merrimac est la destruction d'une rentrée chez un adversaire; le coup Deschappelles est la création d'une rentrée chez le partenaire.

En quelques lignes

BERLIN, 30. — (U.P.) — Neuf navires britanniques — sept navires marchands armés et deux vaisseaux de patrouille — ont été détruits, hier au cours de raids aériens de la part des aviateurs allemands au large des côtes de l'Angleterre, annonce un communiqué du haut commandement allemand. Le document dit aussi qu'un avion anglais a été descendu et que tous les appareils nazis sont retournés à leur base.

LONDRES A NIE

LONDRES, 30. — (U.P.) — Dans les cercles navals et aéronautiques, on a nié aujourd'hui que les avions ennemis aient coulé neuf navires anglais au large des côtes de la Grande-Bretagne, hier. "Les rapports sont faux", a-t-on déclaré. "C'est là une autre exagération des Allemands".

21 AVIONS DESCENDUS

HELSINKI, 30. — (U.P.) — Par Ralph Forte — Un communiqué officiel annonce aujourd'hui que 21 avions soviétiques ont été descendus au cours de raids effectués dans le sud de la Finlande, que les nouvelles attaques des rouges au nord-est du lac Ladoga ont été repoussées avec de grosses pertes et que les aviateurs finlandais ont bombardé "une certaine base", que l'on croit être Kromstadt, s'il faut en croire une déclaration de pilotes italiens.

CONVOIS BOMBARDES

AVEC LES ARMEES FINLANDAISES, 30. — (U.P.) — Dans les milieux officiels on annonce que des avions russes ont bombardé un train-hôpital finlandais qui transportait 200 blessés et sur lequel étaient descendus des croix rouges de dix pieds de longueur. On rapporte que les bombes ont manqué le train quand celui-ci stoppa sans délai mais que des balles de mitrailleuses ont fait éclater les vitres des wagons sans toutefois faire de victimes.

VOYAGE D'AMBASSEURS

BRUXELLES, 30. — (U.P.) — Le vicomte Davignon, ambassadeur belge en Allemagne, est à Bruxelles "en visite d'enquête", annonce-t-on. (D'un autre côté, on apprend de Berlin que le ministre nazi en Finlande est brusquement revenu dans la capitale allemande).

HITLER NE POURRA ETRE ENTENDU ICI

OTTAWA, 30. — (D. N. C.) — Les autorités de Radio-Canada ont décidé de ne pas transmettre sur leur réseau les discours du chancelier Adolf Hitler à l'occasion de son anniversaire. Hitler parle à partir de 2 h. cet après-midi. On se souvient que la dernière fois que le réseau radio-phonique canadien a retransmis un discours du chancelier d'Allemagne, des protestations unanimes s'élevèrent de toutes les parties du pays. Le Canada était en guerre avec l'Allemagne à cette époque.

Travailleurs en chaussures

Tous les travailleurs en chaussures de Québec, machinistes, tailleurs et monteurs, sont invités à une grande assemblée qui aura lieu demain soir, mercredi, à huit heures, au Secrétariat des Syndicats Catholiques, 19, rue Caron, sous la présidence de M. Alphonse Roberge, président.

LES POTEAUX SUR LA RUE SAINT-CYRILLE

Un groupe de citoyens du quartier Montcalm fera des démarches auprès de nos édiles pour obtenir la suppression des poteaux du centre du boulevard Saint-Cyrille. Sans demander la disparition des tramways, ils demanderont que l'on dispose les fils comme sur la Grande-Allée, de façon que des nouveaux réverbères soient utilisés pour supporter une partie des câbles.

LA DECISION EST PORTEE EN APPEL

La Québec Railway vient de porter en appel la décision de la Régie provinciale des transports sur le différend qui met la compagnie aux prises avec la cité de Québec et M. J.-D. Desnoyers, propriétaire de la ligne d'autobus du Cap Blanc. On sait qu'à la suite de discussions sur la juridiction de la Régie en cette affaire, les commissaires ont décidé qu'ils avaient les pouvoirs nécessaires pour rendre une sentence arbitrale sur le litige.

CONFERENCE A LA RIVIERE-DU-LOUP

Rivière-du-Loup, 30. — (N.L.) — M. l'abbé Pierre Gravel, de Québec, a prononcé, le 25 dernier, à l'hôtel de ville, une conférence sur le patriotisme, sous les auspices de la société St-Jean-Baptiste. Présente par le président de la société, M. Paul-Maurice Viel, le conférencier fut remercié par M. le maire Antonio Paradis, M.D. A l'occasion de sa visite, M. l'abbé Gravel fut reçu au couvent du Bon-Pasteur et au collège St-Patrice.

EDIFICE A VENDRE

La "Gazette Officielle" de la province annonce que le lot 2104 du cadastre de la cité pour le quartier Champlain sera vendu par le shérif, le 16 février. Ce lot est celui sur lequel est construit l'édifice de la Chambre de Commerce de Québec, coin des rues St-Paul et Dalhousie.

A la Cour Suprême



Me Robert Taschereau, C.R., professeur titulaire de procédure criminelle à l'université Laval, secrétaire honoraire de l'Association du Barreau canadien, que la rumeur désigne au poste de juge de la Cour Suprême du Canada, en remplacement de feu l'hon. juge Arthur Cannon.

MM. Filteau et Percival sont revenus

Le secrétaire français et le secrétaire anglais du département de l'Instruction publique reviennent de Toronto.

UN CONGRES

M. B.O. Filteau et M. W.F. Percival, respectivement secrétaire français et secrétaire anglais du département de l'Instruction publique, sont de retour de Toronto, où ils ont assisté à la réunion du bureau de direction de la société d'éducation post-scolaire du Canada. Deux questions très intéressantes ont été étudiées : l'organisation de l'enseignement pour les militaires et l'éducation des adultes dans les centres ruraux. Des mémoires ont été présentés par M. Marion, sur les œuvres d'éducation post-scolaire, et par M. B.O. Filteau, sur l'éducation post-scolaire dans les centres ruraux. Le secrétaire français du département de l'Instruction publique a fait voir les meilleurs moyens à prendre pour développer la mentalité rurale chez les jeunes garçons et les jeunes filles de la campagne, afin de les attacher à la terre et de leur rendre leur profession agréable et lucrative. Plusieurs vœux ont été adoptés, après les réunions ont duré deux jours, à l'université de Toronto.

L'assemblée générale annuelle de la société aura lieu au mois de mai. On prétend que 75 pour cent des soldats canadiens seraient disposés à suivre des cours. Il y aura coordination dans tout le Canada afin que les déplacements des effectifs ne désorganisent pas ceux qui ont commencé à suivre des cours dans un endroit quelconque du pays.

REMANIEMENTS

OTTAWA, 30. — (D. N. C.) — On dit aujourd'hui, dans les cercles politiques bien informés de la capitale, que le premier ministre Mackenzie King attendrait quelques jours au moins avant de remanier son cabinet pour le début de la campagne électorale. On affirme que les changements ministériels seront moins considérables qu'on ne l'avait tout d'abord prévu. Il est certain que l'on ne nommera pas au Sénat l'hon. Ian Mackenzie, actuellement ministre des Pensions et de la Santé. Ce dernier a déjà annoncé d'ailleurs qu'il poserait de nouveau sa candidature au congrès libéral de Vancouver-Centre.

17 FILLES ARRETEES

Une importante razzia a été opérée par les détectives de l'école municipale des mœurs, hier soir. Le travail des limiers était dirigé par le sergent-détective Jos.-D. Beaudoin. Le nombre des filles arrêtées sous une accusation de vagabondage est de 17. Toutes les prévenues ont comparu devant le recorder Eugène des Rivières ce matin. Quatorze d'entre elles ont plaidé coupable, cependant que quatre autres protestaient de leur innocence. Toutes les causes ont été ajournées au 6 février prochain.

ARTHUR LEBLANC

Le violoniste virtuose Arthur LeBlanc a été longuement acclamé, hier soir, par le personnel du séminaire de Québec, au cours d'un récital qu'il a donné à la salle des Promotions.

Après le concert, M. le chanoine Ferdinand Vandy, directeur du grand séminaire, a annoncé à l'assistance que Mgr Camille Roy venait d'être nommé recteur de l'université et supérieur général du séminaire. Cette nouvelle fut très vivement applaudie. Mgr Roy prononça une brève allocution dans laquelle il remercia en termes charmants l'artiste à qui l'auditoire était redevable d'une si exquise soirée.

L'empire a exporté neuf cents millions en or à Washington

Depuis le début de guerre, soit depuis cinq mois. — Le Canada vient en tête des exportations d'or de l'Empire avec un total de \$550,000,000.

DES RESERVES DE 17 MILLIARDS

WASHINGTON, 30. — (U.P.) — Une compilation de l'United Press démontre, aujourd'hui, que l'Empire britannique a exporté près de \$900,000,000 en or à Washington depuis le début de la guerre, il y a cinq mois. Les exportations d'or de l'Empire aux Etats-Unis ont égalé 75 p. 100 des \$1,200,000,000 importés dans ce pays depuis septembre 1939.

Ce qu'Adolf Hitler disait au monde le 30 janvier '39

Il y a sept ans aujourd'hui que le nazisme règne comme maître des destinées allemandes. — Quelques passages du discours que prononçait Hitler à l'occasion du 6ième anniversaire.

LECHAOS BOLCHEVIQUE

(Par l'United Press)

Le nazisme comme maître des destinées allemandes règne depuis sept ans, aujourd'hui, en Allemagne. Voici quelques-uns des passages du discours que prononçait Adolf Hitler, il y a un an, à l'occasion de la célébration du 6ième anniversaire de l'accession au pouvoir du national-socialisme.

"Si le Reich allemand avait sombré dans le chaos bolchevique il aurait plongé la civilisation occidentale dans une crise d'une étendue inconcevable. "Les mêmes hommes d'Etat démocrates étaient silencieux quand des centaines de milliers de préteurs étaient poignardés ou brûlés en Russie."

"Ce fut à cause d'une telle boucherie, que de nombreux nationaux-socialistes et fascistes se mirent volontairement à la disposition du général Franco en vue de lui aider à empêcher le bolchevisme de répandre le sang en Europe et dans la plus grande partie du monde civilisé."

"Ce fut l'iniquité pour la civilisation qui obligea l'Allemagne à prendre partie dans la lutte livrée en Espagne contre les destructeurs bolcheviques. "Le pacte anti-komintern deviendra peut-être un jour le point de cristallisation d'un groupe de puissances dont l'objectif ultime n'est rien d'autre que l'élimination de la menace à la paix et à la culture du monde."

"Il n'y a aucun Allemand qui désire causer quelque ennui que ce soit à la Grande-Bretagne. Je puis en dire autant pour la France."

"Nous venons de célébrer le 5ième anniversaire de la conclusion de notre pacte contre l'agression avec la Pologne. Il n'existe aujourd'hui aucune différence d'opinion parmi les véritables amis de la paix qui ont conclu cette entente."

"Nos relations avec les Etats-Unis souffrent d'une campagne de diffamation entreprise pour servir des personnages du monde de la politique et de la finance."

FEU M. JULES DUBÉ

Rimouski, (D.N.C.) — M. Jules Dubé, octogénaire de Rimouski, est décédé le 24 janvier, à l'âge de 82 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Lucie Dubé, trois fils et quatre filles : M. Joseph Dubé, de Lucerneville, M. Cyrien Dubé et M. Louis Dubé, de Rimouski; Mme Narcisse Gagnon (Marie), de Rimouski; Mme Isidore Gagnon (Rose), du Nouveau-Brunswick; Mme Joseph Gagnon (Clara), du 2e rang de Rimouski, et Mme Oswald Gagné (Eugénie), des Etats-Unis.

Les funérailles eurent lieu samedi, le 27, à la cathédrale.

Nos sympathies à la famille.

Décès de M. Alph. Boisjoli âgé de 84 ans

Nos lecteurs apprendront avec regret la mort de M. Alphonse Boisjoli, décédé hier à l'âge de 84 ans. M. Boisjoli était l'époux de feu dame Marie-Anne Martin. La dépouille mortelle du défunt est exposée à la résidence de son gendre, M. Lauréat Trudel, au

Il n'y aura plus qu'un seul bureau du tourisme en ville

A la suite d'une entente conclue entre l'hon. M. Adélard Godbout, premier ministre, son chef de cabinet, le lieutenant-colonel J.-L. Boulanger et le maire Lucien Borne, de la cité de Québec, les bureaux de tourisme relevant du provincial et du municipal seront fusionnés. Il n'y aura plus qu'un seul bureau de tourisme qui sera situé au magasin Morgan, à l'angle

Elu président



M. Roland CASALTY, qui a été élu, hier soir, président du Syndicat d'Initiative de Québec pour un autre terme.

TROIS POINTS DE RUSSIE ONT ETE BOMBARDES

COPENHAGUE, 30. — (U. P.) — Des dépêches à des journaux scandinaves annoncent aujourd'hui, que les aviateurs finlandais ont survolé hier Leningrad, la base navale de Kronstadt dans le golfe de Finlande et Murmansk, le terminus septentrional du chemin de fer de Leningrad.

Le Comité catholique

Le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique aura demain sa première réunion de 1940. M. Victor Doré, surintendant de l'Instruction publique, présidera. Cette après-midi, la Commission des programmes et manuels s'ouvrira et fera rapport demain au comité.

Violent incendie

MONTREAL, 30. — (D.N.C.) — Un violent incendie dans le sous-sol du magasin de prêt-à-porter de la maison M.-J. Lalonde, rue Ste-Catherine, a menacé hier. L'alerte a été donnée à 12 h. 39. Les familles Langlois et Milon domiciliées au-dessus de l'établissement ont été forcées d'évacuer les lieux en hâte, et le restaurant Laplante, établissement voisin, a aussi été endommagé par l'eau et la fumée. Il n'y eut personne de blessé, mais les dégâts sont considérables.

UNE ASSEMBLEE DE M. L. BELANGER

M. Ludger Bélanger, maire sortant de la ville de Québec, a tenu hier soir, une grande assemblée en la salle de l'hôtel de ville de Québec-Ouest, avec les candidats à l'échevinage qui l'appuient dans la présente lutte. L'assemblée était présidée par M. M. Elzéar Tremblay, échevin de Québec, ainsi que M. J.-X. Gauthier, agent d'assurance, qui a adressé la parole, en faveur du maire Bélanger et de ses candidats. Les autres orateurs furent : MM. P.-E. Jobin, E. Giguère, Ad. Hébert, Ant. Blouin, Emile Fontaine, Camille Plante et Joseph Thivierge, tous candidats à l'échevinage.

Il y aura une autre assemblée tenue par le même groupe mercredi soir, à l'hôtel de ville, la veille du scrutin. La votation aura lieu le premier février.

numéro 11 de la rue Ste-Thérèse. Les funérailles auront lieu jeudi matin à 8 heures en l'église de St-Malo et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

Démonstration en l'honneur de NN. SS. Vachon et Douville le 6 février

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, présentera les vœux du diocèse de Québec, à leurs Excellences Nos Seigneurs Alexandre Vachon, coadjuteur d'Ottawa et Arthur Douville, auxiliaire de Saint-Hyacinthe, le mardi, six février prochain. Cette cérémonie se déroulera en la basilique-cathédrale, et commencera à huit heures. Des allocutions seront prononcées par Monseigneur l'Archevêque, S. Ex. Mgr Vachon et S. Ex. Mgr Douville. Il y aura ensuite salut du Très Saint-Sacrement, présidé par S. Ex. Mgr Vachon. Les membres du clergé et le public sont cordialement invités à cette cérémonie.

Le niveau d'éducation du peuple qui veut éduquer les Finlandais

HELSINKI, 30. — (U. P.) — Cinq prisonniers russes ont participé, hier soir, à une émission de questions et réponses au poste de la radio finlandaise. On remarquait parmi eux un médecin, un capitaine de l'air, directeur d'une fabrique dans la vie privée, un sous-lieutenant, ingénieur dans la vie privée, un autre sous-lieutenant et un lieutenant, exerçant le métier de barbier-coiffeur dans la vie privée. Voici quelques-unes des questions posées : "Quel est le plus haut mont du monde?" Un prisonnier répondit que c'était le mont Ararat. "Qui était Beethoven?" — Aucune réponse. "Qui fut le premier tsar de la dynastie des Romanov?" — Un prisonnier répondit : "Pierre-le-Grand". "A quelle religion les Finlandais appartiennent-ils?" — Un prisonnier répondit : "A l'Eglise orthodoxe grecque". "Où fut conclue la paix de la guerre de 1914?" — Silence. "Où furent tenus les jeux olympiques en 1936?" — L'un des sous-lieutenants répondit : "En Italie". "Qui est le roi de Hollande?" — Aucune réponse. "Aucun des cinq ne connaissait les couleurs du drapeau français ou l'auteur du roman "Crime et Châtiment".

LES PARRAINS DE L'ADRESSE

L'hon. M. Adélard Godbout, premier ministre de la province, a déclaré ce matin qu'il n'était pas encore en mesure d'annoncer les noms des parrains et seconds de l'adresse en réponse au discours du trône au Conseil législatif. "Cela ne tardera pas, cependant", a ajouté le chef du gouvernement.

SEANCE DU CABINET

Le cabinet provincial a siégé ce matin, sous la présidence de l'hon. M. Godbout. Rencontré avant la réunion des ministres, le chef du gouvernement a déclaré qu'aucun problème d'importance spéciale ne serait discuté. Il est probable que les ministres se réunissent de nouveau cet après-midi. Ce soir, ils assisteront, avec leur épouse, à la réception qui sera donnée à Spencer Wood, par Sir Eugène et lady Fiset.

*** SACS DE THÉ ORANGE PEKOE**

"SALADA"

*** Ils sont si commodes!**

Aujourd'hui et Demain

--- les 2 derniers JOURS de notre

VENTE DE JANVIER

NOMBREUSES VALEURS AVEC REDUCTIONS DE

10% 15% et 20%

N'oubliez pas que notre VENTE ANNUELLE DE MEUBLES DE JANVIER prendra fin demain soir.

Nombreux sont les acheteurs qui, au cours de JANVIER, ont réalisé des économies substantielles. Si vous n'êtes pas parmi ces acheteurs chanceux, profitez de ces deux derniers jours pour nous rendre visite. Vous serez agréablement surpris de constater que tous nos nouveaux mobiliers, modèles 1940, sont à la portée de votre bourse, et ce, grâce aux REDUCTIONS CONSIDERABLES que nous accordons durant cette VENTE DE JANVIER.

Un léger acompte suffira pour faire garder vos meubles en entrepôt jusqu'à livraison.

Moyennant un léger supplément pour les frais d'administration, des FACILITES DE PAIEMENT vous seront accordées sur demande.

Tél. : 8167

C. ROBITAILLE

PIANOS - RADIOS - LESSIVEUSES - MEUBLES - POELES - REFRIGERATEURS

320, rue St-Joseph

Les Lemay et Poirier ne s'emballent pas du tout



PARLONS DE NOS AS

Lorsque dans les cercles sportifs nous faisons par hasard apparition, les amateurs nous posent toujours la même question: "qu'est-ce qu'ils font donc nos As?". Généralement, nous nous contentons de hausser les épaules. La plupart se contentent de ce geste que nous essayons de rendre le plus significatif possible. D'autres, plus tenaces, reviennent à la charge: "Connaissez-vous les raisons d'une aussi piètre tenue?". Nous apportons généralement, en vitesse, (les journalistes sont des gens pressés!) les raisons que tout le monde donne pour expliquer la dégringolade de notre équipe encore cette année.

Aujourd'hui, nous voulons aborder le sujet de façon très sérieuse. Ce n'est pas notre intention de bourrer le crâne de personne, mais de mettre les cartes sur table.

UN REEL EFFORT

La saison 1938-39 avait été fatale. Après avoir remporté deux championnats consécutifs avec une équipe assez banale tout de même mais agressive et courageuse, les As de Québec affichèrent une tenue lamentable. On s'en prit d'abord au pilote Fred Maguin. On accusa ce dernier de favoritisme, on remarqua un certain malaise, etc., etc. La direction de l'équipe voulut, cette année, remédier à cet état de choses et tenta un réel effort pour redonner aux As leur lustre des deux premières années d'activités dans la ligue Senior.

On changea d'abord de pilote en engageant Don Penniston. Personne n'a jamais songé à contester les véritables qualifications de Penniston. Ce dernier refusa une dizaine d'offres, l'automne dernier, avant d'accepter celle de l'Anglo-Polo. Penniston est peut-être le pilote le plus populaire dans tout le hockey. Il suffit de le voir avec les joueurs pour s'en convaincre. Il faut aussi remarquer le geste des joueurs étrangers qui ne partent jamais de Québec sans aller serrer la main de Don.

Penniston se mit à l'œuvre. On lui signala tout d'abord Magella Laforest, qui était l'un des meilleurs compteurs de la ligue provinciale. Laforest engagea par les As seniors, c'était faire plaisir aux amateurs de Québec.

On engagea ensuite Carrière et de Murray furent retenus. Ces deux joueurs de défense sont vraiment solides et personne ne songera à critiquer leur tenue.

Il fallait un gardien de buts. On jeta les yeux sur Foster dont le record en Angleterre éméritaient tous les experts. Foster a bien figuré. Il est le second gardien de buts de la ligue en ce qui concerne les points comptés.

Don Penniston apportait donc cinq nouvelles figures à l'équipe. Les joueurs dont les noms n'étaient pas très populaires ou dont la performance n'était pas satisfaisante furent écartés. Dès le début des activités, en voyant les As aux prises avec le Canadien, de la N. H. L., et les Indes de Springfield, de la ligue inter-américaine, dans des parties d'exhibition, tous les amateurs s'écrièrent: "enfin, cette année, nous allons avoir une équipe".

UNE DECEPTION

Qui alors aurait pu soupçonner la future performance de l'équipe locale? On avait infusé du sang nouveau à l'équipe; on avait mis à la tête du groupement un connaisseur. Il y avait lieu certes d'espérer que Québec serait représentée de façon merveilleuse.

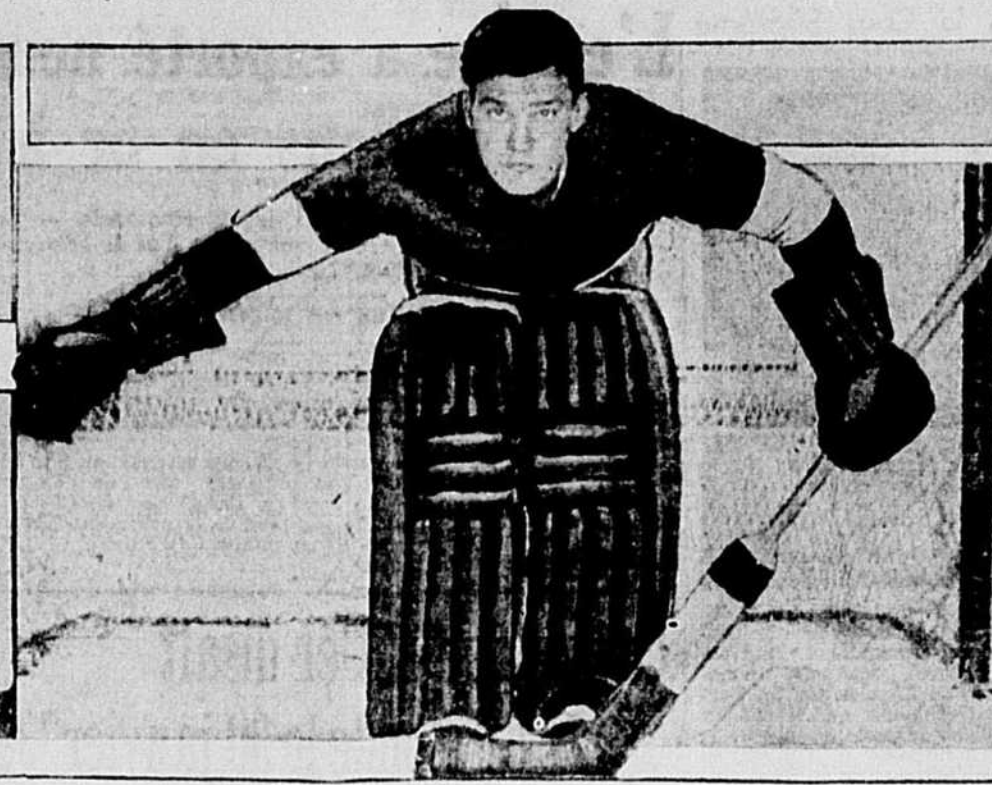
Après quelques victoires et quelques parties nulles, notre équipe commença sa dégringolade et ça continue! Nos As sont en dernière position du classement et il est impossible, à l'heure actuelle, de songer à les voir dans l'éliminatoire de fin de saison. C'est une véritable déception.

QU'EST-CE QU'IL Y A?

Où, qu'est-ce qu'il y a pour qu'une équipe composée de joueurs en aussi bonne condition ne puissent remporter de victoires? On joue mal! C'est la première raison. Et pourquoi joue-t-on aussi mal? Parce que l'on n'observe pas les principes élémentaires du jeu: les passes, l'attaque systématique, etc., etc.

Personne ne peut accuser les As de jouer en paresseux. Tous donnent leur meilleur effort. En dépit de leurs efforts, ils ne parviennent pas à loger la rondelle dans le filet.

C'est tout ce qu'il y a. Don Penniston a tout essayé pour donner du vernis aux lignes d'avant. Il a échoué. Penniston (Suite à la page 11)



Valentin Campolo n'impressionne pas

On obligerait Lépine à donner sa démission

Montréal, 30. — (D.N.C.) — Valentin Campolo, assistant-gérant du Canadien, ne se déplace plus avec son club. Il a été dit que Lépine était indisposé. C'est un fait, mais son indisposition n'a rien qui puisse l'empêcher de suivre l'équipe.

Il semble certain maintenant que Lépine démissionnera dans quelques jours de son poste. Les défaits répétés du Canadien, sa belle et même magnifique tenue en certains jours, puis son inefficacité le lendemain sont autant de causes qui entraîneraient la démission de Lépine.

Le Philadelphie retient les services de McCoy

Ce joueur déclaré libre par le commissaire Landis touchera un salaire de \$10,000. — Plusieurs offres lui sont faites. — A l'entraînement.

UN BON ATHLETE

Grand Rapids, Michigan, 30. — (BUP). — Benny McCoy a signé un contrat avec les Athletics de Philadelphie. McCoy faisait partie des Tigers de Detroit, l'an dernier. Son contrat stipule un salaire de \$10,000. Dix clubs ont fait des offres et McCoy a accepté l'offre la plus avantageuse.

On sait que McCoy fut déclaré libre par le commissaire K-M Landis en marge des décisions concernant les clubs fermes. Quatre clubs se disputaient les services de ce joueur tard hier après midi: Pittsburgh, Brooklyn, Cincinnati et Philadelphie.

McCoy se rendra à Philadelphie au milieu de février et participera avec le club pour l'entraînement. McCoy touchera l'un des meilleurs salaires. Il mesure cinq pieds et onze pouces et pèse 170 livres. Il frappe à gauche et lance à la droite.

Yvon Robert est vainqueur

Il dispose de Ernie Dusek. — Maurice Tillet fait impression.

LES RESULTATS

MONTRÉAL, 30. (D. N. C.). — Yvon Robert a pris deux chutes consécutives sur Ernie Dusek, dans la rencontre principale de la soirée de lutte présentée au Forum hier soir, son adversaire ayant pris l'avantage en gagnant la première chute.

Ce combat a été éclairé par la présence de Maurice Tillet, sur-nommé "l'ange", pour une raison qui est encore plus inconnue que celle qui l'a amené à l'entraînement. Tillet n'est pas un lutteur accompli, mais semble cependant doué d'une force phénoménale. Après quelques minutes d'étude, il encercla finalement Pat Riley de ses bras musclés, lui serrant les côtes à une couple de reprises et le souleva dans ses bras pour le faire tourner et le coucher en 3 minutes 57.

Maurice Tillet, "l'ange", ne fit qu'une bouchée de Pat Riley. L'ange américain, dans la semi-finale, Tillet n'est pas un lutteur accompli, mais semble cependant doué d'une force phénoménale. Après quelques minutes d'étude, il encercla finalement Pat Riley de ses bras musclés, lui serrant les côtes à une couple de reprises et le souleva dans ses bras pour le faire tourner et le coucher en 3 minutes 57.

Voici les sommaires: Yvon Robert, 225, Montréal, bat trois (Dusek, 180; Robert, 132; Ernie Dusek, 230, deux chutes de 6:08 minutes). Maurice "l'ange" Tillet, 267, minutes. Pat Riley, 225, une chute, 3:57 minutes. Lou Thesz, 230, bat Mayes Mac-

Une belle lutte dans la N.H.L.

Les Rangers et les Bruins battent. — Cinq points d'avance aux Rangers.

UN RECORD

A la suite des parties de la fin de semaine, on trouve les N. Y. Rangers en première position du classement de la N. H. L., avec cinq points d'avance sur les Boston Bruins qui occupent la seconde place. Les Rangers sont à égalité, dans le moment, une nouvelle marque dans la ligue nationale en ce qui concerne les séries de parties sans défaite.

Les Rangers ont joué 31 parties à date. Ils en ont joué 27 sans défaite n'en ayant perdu que quatre. C'est une moyenne merveilleuse et qui illustre parfaitement la merveilleuse équipe de Lester Patrick.

Le record des Boston Bruins est aussi très intéressant. Ils ont joué eux aussi 31 parties. Ils en ont joué 23 sans subir de défaite. Les Bruins totalisent 42 points dans le classement. Il est possible que l'équipe d'Art Ross rejoigne les meneurs d'ici à quelques parties.

Quatre points en arrière des Bruins se trouvent les Leafs de Toronto avec un total de 30 points. Les Leafs ont été éliminés par suite de l'inaction de leurs meilleurs joueurs en ces dernières semaines et c'est la raison de leur performance plutôt terne. Lorsque l'équipe sera au complet, les Bruins et les Rangers devront bien se tenir.

Les Hawks de Chicago sont en quatrième position avec 27 points, soit une marge de 3 points en arrière des Leafs. Les Red Wings de Detroit viennent en cinquième place avec 23 points. Les Américains totalisent 20 points et le Canadien a 19 points en dernière position.

Le Canadien a subi quelques légers changements en ces dernières semaines, mais ces remaniements n'ont pas apporté beaucoup de résultats fructueux. Sur 30 joués, les Habitants ont perdu 19. Les amateurs de Montréal ne s'attendent pas à voir leur équipe dans l'éliminatoire de fin de saison quoique ces séries aligneront six équipes sur sept.

A St-Joseph

A la salle paroissiale de St-Joseph, demain soir, aura lieu une séance de tour de force par Gérard Levesque, de Montréal. Gaudin Simard accompagnera Levesque. On ne devrait pas manquer d'aller voir à l'œuvre ces deux robustes athlètes.

Carl Pajello, 211, et Martin Westenberg, 232, annulent, 30 minutes.

Le boxeur argentin ne peut être considéré comme un adversaire intéressant pour Joe Louis.

— Il remporte un k. o. sur Jim Robinson.

9e RONDE

Newark, N.-J., 30. — (UP). — Valentin Campolo, d'Argentine, a fait ses débuts aux Etats-Unis, hier soir, en disposant de Jim Robinson, de Philadelphie, par k.o. technique dans la neuvième ronde.

L'arbitre Paul Cavalier, ancien boxeur poids-lourd, est intervenu alors que Robinson acculé aux câbles était dans l'impossibilité de se défendre.

Campolo a gagné par k.o., mais sa tenue ne fut pas des plus impressionnantes au cours des rondes précédentes. Il est peu probable qu'on songe à lui comme adversaire de Joe Louis.

Au cours des huit rondes qui précéderont la mise hors de combat, Robinson avait l'avantage selon les feuilles de l'United Press.

Royal domine le Concordia

Dans le classement du circuit Slater. — Un point d'avance seulement.

LES AS

Le Royal domine toujours dans le classement de la ligue Senior du Québec avec un point de marge sur le Concordia. Le Royal totalise 28 points et le Concordia a 27 points. Il faut noter cependant que Concordia a joué une partie de plus que Royal.

Les hommes de Frank Carlin ont joué 22 parties. Ils en ont gagné dix, perdu quatre et annulé huit. Ils sont les favoris pour remporter encore le championnat du circuit Slater.

Les Sénateurs d'Ottawa occupent la troisième position du circuit avec un total de 24 points, soit trois de moins que les détenteurs de la seconde place, Verdun qui a 27 points. Cornwall est à 21 et Québec est en dernière place avec 13 points.

Les As de Québec sont ceux qui ont le plus décevant depuis quelques semaines. Après avoir commencé la saison en coup de vent ils ont été relégués à la dernière place du classement par suite d'une tenue peu fameuse. Ils n'ont plus de chances de se qualifier pour la série éliminatoire.

On verra tout probablement dans cette série de fin de saison: le Royal, le Concordia, les Sénateurs et le Verdun.

Le "Victoria"

Le club de hockey "Victoria" a blanchi au score de 2 à 0, l'octobre, vendredi passé, sur le terrain de ce dernier. Dimanche, le Victoria a disposé d'une équipe d'étoiles de St-Roch, sur la patinoire Boisclair au pointage de 8 à 6. Ce soir, les vainqueurs se rendront jouer contre le Boisclair, à Boisclair. La partie est décalée pour huit heures.

Pour vos Articles de Sport Raquettes de badminton, équipements de hockey, goudrons, skis, costumes pour tous les sports.

VOYEZ SPORTS ENR.

Léo Turcotte, Prop. 367, rue St-Jean. Tél.: 2-6637

Spécialité: Réparation de raquettes de tennis, etc. Importation d'armes à feu

La ligne d'avant du St-Hyacinthe recherchée par le Canadien. — Tony Lemay déclare que l'offre devra être très intéressante pour laisser le hockey amateur. — Lemay fait des précisions au sujet de l'âge des joueurs que le Canadien ambitionne d'aligner.

DES DECLARATIONS

Montréal, 30. — (D.N.C.) — Albert et Tony Lemay et Gordie Poirier, de St-Hyacinthe ont déclaré que le prix devra être "excellent" avant qu'ils laissent les rangs amateurs pour passer comme joueurs professionnels avec les Canadiens.

Le trio ayant Tony Lemay comme porte-parole, dit que chacun sait ce qu'il veut et que l'on n'a pas l'intention d'en démordre. "Nous nous tirons bien d'affaires dans le hockey amateur", a dit Tony. "Nous ne songerions même pas à l'abandonner à moins que le prix fasse notre affaire. En tant qu'Albert et moi sommes concernés, nous avons l'intention de jouer au hockey encore pendant quatre ans de sorte que les offres professionnelles devraient être fort intéressantes."

Les Gaudios n'aimeraient sûrement pas à voir leurs amis passer dans la ligue Nationale de hockey. Ils constituent la meilleure attraction du circuit, avec un record de 193 points en 31 parties. Ils ont 111 buts et 84 assistances.

La semaine dernière, les Lemay et Poirier ont pratiqué avec les Canadiens qui sont à la recherche d'un bon matériel. La plupart des joueurs des Habitants ont été impressionnés de leur tenue, de même que les officiers du club.

"Ils m'ont fait une bonne impression", a dit un joueur de défense. "Je crois qu'ils feraient no-

tre affaire. Ils ont beaucoup de rapidité et ils se passent bien la rondelle. Ils furent tous impressionnés à la contre-attaque, mais il est bon de tenir compte du fait qu'ils avaient joué la veille."

En certains milieux on croit que les frères Lemay sont un peu trop vieux pour entreprendre une carrière professionnelle. Poirier, un montréalais, n'a que 25 ans, mais les Lemay, qui viennent de St-Basile, Man., auraient de 28 à 31.

"Je me demande où on a bien trouvé ces âges", a dit Tony. Je n'ai que 27 ans et Albert en a un de moins. J'ai joué à Winnipeg avec Alex Shibicky des Rangers, comme junior."

Les joueurs du St-Hyacinthe ont l'intention de pratiquer trois fois cette semaine avec les Canadiens, et il se peut que d'autres clubs de la ligue Nationale leur fasse des offres.

"Les directeurs du Canadien ne nous ont pas encore parlé de contrat", a dit Tony. "A tout événement, il nous est parfaitement égal de rester amateurs ou jouer comme professionnels. Nous avons des positions auxquelles nous pourrions retourner aussitôt que nous voudrions laisser le hockey. Albert a des fonds engagés dans des entreprises pétrolières de l'Alberta et nous ne sommes pas inquiets."

Milt Schmidt est en tête des compteurs de la N. H. L.

Il a fait un gain de cinq points au cours de la semaine dernière. — Quinze buts et 17 assistances. — Drillon est en troisième place.

RED HORNER

Montréal, 30. — (UP). — Milt Schmidt, des Boston Bruins, que Aret Ross désigne comme une étoile du hockey moderne, a pris une bonne avance en tête des compteurs de la N. H. L., lors de la dernière semaine. Le centre des Bruins a fait un gain de cinq points et selon les statistiques officielles du circuit majeur il totalise 32 points, trois de plus que Bryan Hextall, des New-York Rangers.

Schmidt a quinze buts et 17 assistances pendant que Hextall a compté 18 fois et fourni onze passes.

Gordon Drillon, des Toronto Maple Leafs, qui eut la première place une bonne partie de la saison, est en troisième position avec 28 points, suivi de Neil Colville, des Rangers, avec 27 et Woody Dumart, du Boston, Toe Blake, du Canadien, le vainqueur l'an dernier, a 25 points.

C'est Phil Watson, des Rangers, qui mène en ce qui concerne les assistances. Il a fait 10 passes, mais n'a compté que trois buts.

Red Horner, défenseur du Toronto, a passé le plus de temps au pénitencier à date.

Voici le tableau

	R.	A.	Pts	Pen.
Schmidt, Boston	15	17	32	15
Neil Colville, Rangers	14	11	25	15
Drillon, Toronto	14	14	28	12
Colville, N. Rangers	12	15	27	8
Dumart, Boston	12	14	26	10
Blake, Canadien	13	12	25	10
Armstrong, Amer.	12	12	24	12
Patrick, L. Rangers	8	15	23	2
Reidy, Boston	11	12	23	12
Watson, Rangers	3	19	22	20
MacDonald, Rangers	10	12	22	10
Schmidt, Rangers	10	11	21	20
Hiller, Canadiens	9	11	20	10
Conacher, C. Amer.	6	15	21	28
Cowley, Boston	11	10	20	8
Shore, Boston	12	8	20	10
Davidson, Toronto	6	14	20	21
Sands, Canadiens	6	14	20	6
Lain, Boston	12	8	20	10
Apps, Toronto	10	11	19	6
Hollett, Boston	6	12	18	10
Jackson, Amer.-Bos.	5	13	18	8
Chamberlain, Toronto	5	13	18	4
Howe, Detroit	9	9	17	4
Conner, Rangers	1	11	16	4
Schirmer, Toronto	9	8	17	6
Dahlstrom, Chicago	8	9	17	6
Caplan, Toronto	8	9	16	10
Geoffre, Canadiens	8	15	15	4
Mantha, Canadiens	5	9	14	2
March, Chicago	8	6	14	24
Dillon, Canadiens	4	10	13	4
Barry, Canadiens	4	9	13	4
Pike, Boston	5	8	12	22
Hamill, Boston	7	6	13	14
Marker, Toronto	7	6	13	4
Trudel, Canadiens	9	12	10	10
Garr, Américains	3	9	12	10
Allen, Chicago	7	5	12	6
Pratt, Rangers	2	8	12	2
Kilrea, K. Detroit	7	5	12	2
Carson, W. Chicago	5	7	12	2
Glavin, Canadiens	2	8	10	20
Giesbrecht, Detroit	4	7	11	2
Kelly, Toronto	8	3	11	2
Kemp, Toronto	5	6	11	4
Heron, Toronto	3	11	4	2
Jackson, H. Amer.	8	3	11	2
Sirrell, Américains	4	7	11	2
Boyle, Canadiens	7	4	11	4
Haynes, Canadiens	2	8	10	2
Thoms, Chicago	2	8	10	2
Taylor, Toronto	9	7	20	2
Gagnon, Can.-Am.	5	5	10	6
Brunetteau, Detroit	3	7	10	8
Gouche, R. Boston	1	9	10	2
Stewart, Américains	5	4	9	2
Hill, Boston	5	4	9	10
Cooper, Chicago	3	6	9	10
LaSalle, Toronto	2	7	9	10
Goodfellow, Detroit	3	6	9	10
Heller, Rangers	2	7	9	10
Hergesheimer, Chicago	4	5	9	10
Pettinger, Boston	2	7	8	10
Coutter, Rangers	1	7	8	10
Chisholm, Toronto	3	5	8	10
Brown, C. Detroit	6	2	8	10
Liscombe, Américains	2	6	8	10
Smith, R.J. Amer.	4	3	7	25
McDonald, Detroit	1	6	7	20
Murray, Canadiens	1	6	7	20
Deacon, Detroit	3	4	7	20
Warner, Toronto	6	6	12	20
Young, Canadiens	2	6	12	20
Smith, D. Chi.-Bos.	1	4	5	10
Robinson, Canadiens	1	4	5	10
Gospiule, Canadiens	3	3	5	10
McDonald, W. Toronto	2	3	5	10
Demarcio, Chicago	0	5	13	10
Portland, Bos.-Chi	0	5	13	10
Westlake, Canadiens	1	4	5	10
Motter, Detroit	2	3	5	10
Wares, Detroit	0	5	13	10
Westlake, Canadiens	1	4	5	10
Lorrain, Canadiens	1	4	5	10
Hamilton, Toronto	2	4	10	10



● MILT SCHMIDT, des Boston Bruins, qui est en tête du tableau des compteurs après les parties de la semaine dernière.

A St-Pacôme

Le club junior de St-Pacôme a battu le "All-Stars" de Ste-Anne de la Pocatière au pointage de 7 à 4. Le St-Pacôme était devancé à 3-2 lorsqu'il reprit son aplomb à la troisième période, M. Chamberland, dans les filets du St-Pacôme fut admirable.

Il y a quinze jours, le St-Pacôme battit le C.H.G.B. de Ste-Anne au pointage de 3-2.

Les clubs qui désirent une communication avec le club Junior, pourront s'adresser à J.-N. Dionne, marchand.

A St-Tite

Dimanche dernier avait lieu sur le terrain des Frères St-Gabriel, une magnifique joute de hockey, entre le club Ste-Thécle et le St-Tite. Le St-Tite fut victorieux au score de 5 à 2.

Patrick, M. Rangers	1	3	4	10
Whebe, Chicago	2	2	4	10
Stanowski, Toronto	1	2	4	10
Pluhar, Detroit	0	2	4	17
Seibert, Chicago	1	3	4	17
Shevchuk, Boston	2	2	4	20
Carson, R. Chicago	1	1	2	4
Chad, Chicago	2	2	3	24
Goldup, Toronto	2	1	2	22
Orlando, Detroit	0	2	2	22
Crawford, Boston	1	2	3	10
Stewart, Detroit	1	1	2	10
Sumnerhill, Canadiens	1	2	3	10
Doran, Canadiens	0	2	2	25
Keating, Detroit	2	2	2	2
Boisclair, Detroit	0	2	2	4
Metz, D. Toronto	1	1	2	4
Chapman, Américains	1	1	2	4
Mondou, Canadiens	0	2	2	4
Grasso, Detroit	0	2	2	4
Carson, R. Chicago	1	1	2	4
Chad, Chicago	2	2	2	4
Thomson, Américains	1	0	1	7
Crawford, Boston	0	1	1	7
Houder, Américains	0	1	1	7
Abel, Detroit	1	0	1	7
Stewart, Detroit	0	0	0	0
McIntosh, Chicago	0	0	0	0
Shannon, Américains	0	0	0	0
McReavey, Boston	0	0	0	0
Hancock, Canadiens	0	0	0	0
Arp, Detroit	0	0	0	0

Brooklyn achète la majorité des parts des Royaux

Larry MacPhail, des Dodgers de Brooklyn, complèterait la transaction demain, à Montréal. — Plusieurs difficultés seraient réglées.

LE CONTROLE

MONTREAL, 30 (D. N. C.). — Larry MacPhail, le président des Dodgers de Brooklyn, arrivera à Montréal, mercredi, accompagné du président Frank Shaughnessy de la Ligue Internationale, et de Louis Jacobs, qui est propriétaire d'un peu près toutes les "Concessions" dans les stades de baseball des ligues majeures et de l'Internationale.

A cette occasion, on annoncera que les Dodgers ont acheté assez de parts du club de baseball Montréal pour s'assurer le contrôle du club. Hector Racine, le président du club, Roméo Gauvreau, vice-président, et le directeur Louis Beaudry, ont passé trois jours à discuter la transaction avec MacPhail, à New-York. Brooklyn a acheté la majorité des parts, et la balance est détenue par le trio mentionné plus haut.

Il est entendu que ce n'est que la franchise et le club lui-même qui intéressent les Dodgers et non le stade, qui restera la propriété de la corporation Côte-de-Liesse. Limitée. Le marché sera bécé de finitivement aussitôt qu'on aura réglé les quelques difficultés suivantes :

1. Diminution du loyer au stade, au club Montréal. Les Dodgers avancent que le pourcentage de 40 pourcent comme loyer est trop haut pour un club de classe A. On croit que les Royaux paient un loyer de \$25,000 par année, pendant que le Jersey City ne paie qu'un loyer de \$1,000 par année, pour la location du Roosevelt Stadium.

2. Réparations au stade. Remodeler les estrades et peindre le toit.

3. Améliorations sur le losange.

4. Construire une chambre convenable pour les clubs visiteurs.

5. Améliorer les comptoirs des concessionnaires.

Le bridge

RÉSULTAT DU 26 JEUDI, 25 JANVIER

Équipes	Pts
James Paul Lefebvre et Dr. Eug. Blouin	1290
Dr. A. Dion et P. Lessard	1450
A.-E. Gagné et Dr. R. Rainville	14140
Trémie et E. Garon	12650
Samson et G. Beaudry	13370
Meinot et Art. Savard	12960
Bergeron et A.-D. Robert	12460
Camette et J.-R. Lafleur	12100
A. Roy et E. Frenette	11540
G. Roux et Dutil	12080
G.-H. Gouin et Alb. Plouffe	11140
A.-B. Martin et J. Frenette	10540
Dr. DeGournais et El. Rouillard	81040
P. Lessard et J. Lemieux	10080
A. Quévillon et J.-A. Saint-Pierre	14
P. Marcotte et Brunet	7
Benoit et Corneille	1
Dumas et P.-B. Lévesque	1
Lavoie et R.-R. Lévesque	2009
A. Hardy et R. Latreille	15
Thibault et Turgeon	22
Savard et J. Couillard	11
Jas. Marchand et Malouin	6680
R. Lachance et J.-E. Thibierge	21
P.-A. Gaudin et J.-H. Blouin	5330
Ray et R. Lévesque	5510
Vincent et Delisle	2

Jack Forsey se rapproche de Lemay et de Poirier

Chez les compteurs de la ligue provinciale. — Il figure dans neuf points au cours de la dernière semaine. — Les statistiques officielles.

UN BEAU TOTAL

MONTREAL, 30. — (BUP). — Albert Lemay et Gordon Poirier, du club St-Hyacinthe, sont toujours au premier plan chez les compteurs de la ligue provinciale. L'avance de ces joueurs a été réduite au cours de la dernière semaine. Jack Forsey a figuré dans neuf points et il s'est rapproché des meneurs, cependant que ces derniers ne figuraient que dans un point.

Forsey est maintenant à sept points seulement de la première position ayant 66 points contre 73 pour Lemay et Poirier. Voici le tableau :

	P.	A.	P.	P.
Poirier, St-Hyacinthe	32	41	73	22
A. Lemay, St-Hyacinthe	31	42	73	36
Forsey, Sherbrooke	26	40	66	27
Peterson, Sherbrooke	25	31	56	47
H. Harris, Sherbrooke	25	30	55	6
Hamel, Québec	20	24	44	13
P. Damer, Valleyfield	20	22	42	23
T. Lemay, St-Hyacinthe	19	28	47	28
G. Roy, Sherbrooke	19	28	47	28
C. Bourcier, Verdun	18	23	41	23
Montiel, Québec	17	24	41	20
Morin, Verdun	15	20	35	12
Fortin, Québec	12	23	35	12
Majeau, Verdun	12	20	32	41
Huguet, Valleyfield	12	17	29	32
Lavoie, Shawinigan	12	17	29	32
Pennie, Verdun	12	17	29	32
Tudin, Lachine	12	17	29	32
Ranger, St-Hyacinthe	12	17	29	32
Goulet, Shawinigan	12	17	29	32
Tudin, Lachine	12	17	29	32
J.-L. Boudanger, Verdun	12	17	29	32
Nickarz, St-Hyacinthe	11	17	28	34
Davis, Shawinigan	11	17	28	34
Clubbard, Boston	14	12	26	10
Despelette, Valleyfield	12	14	26	10
Desrochers, Boston	8	17	25	24
Mullins, Valleyfield	12	14	26	10
Thompson, Boston	13	11	24	27
James, Lachine	8	16	24	12
Gauthier, Shawinigan	14	10	24	19
Bastien, Lachine	7	16	23	10
J. Seguin, Lachine	12	10	22	10
Walker, Verdun	10	12	22	8
Lafontaine, Valleyfield	12	10	22	10
Lafont, Verdun	9	12	21	10
Ingram, Verdun	9	13	21	10
Maher, Sherbrooke	14	11	21	29
Spain, Boston	5	15	20	32
Lapointe, Valleyfield	13	6	19	38
Hurwitz, Lachine	8	11	19	10
David, Québec	8	11	19	10
Hayes, Lachine	8	11	19	10
Piché, Sherbrooke	6	13	19	11
Archambault, Shaw.	5	14	19	11
Burke, Sherbrooke	10	8	18	6



Au club de curling Jacques-Cartier, hier soir, ont eu lieu les compétitions pour la coupe Cauchon. Ce trophée, offert par M. Jos. Cauchon, ancien président du club, suscite toujours chaque année un intérêt considérable.

Les équipes Henri Auger, R. Talbot et W. Samson ont remporté la victoire. Voici les détails :

Glacé no 7 :
L.-F. Martel
Léo Dugal
P.-A. Catellier
H. Auger 9 vs E. Morency 8
Skip

Glacé no 8 :
C.-E. Côté
Geo. Matte
Art. Derome
R. Talbot 12 vs Art. Egan 8
Skip

Glacé no 9 :
D. Castonay
G. Brousseau
L.-P. Carboneau
L.-A. Dery 7 vs W. Samson 8
Skip

Un défi

La fameuse équipe de Charny "Fridolin" lance un défi à tout club alignant des joueurs de 15 à 19 ans et surtout au St-Gabriel de St-Romuald, pour jouer sur leur propre terrain samedi après-midi. Informations : tél. Paul Fontaine, 201. Charny.

Que décidera la commission ?

M. Tancrède Gignac convoque Garner et Dutremble pour ce soir.

UN COMBAT ?

La Commission de boxe locale tiendra une réunion spéciale, ce soir, sous la présidence de M. T. Gignac, président de cet organisme afin de décider d'un match de championnat entre le champion Aristide Dutremble et Ted Garner, de Toronto. Il y a trois semaines, Dutremble devait mettre son titre en jeu contre Garner, mais à la dernière minute, il piqua une maladie pour ne pas monter dans l'arène. Maintenant, il refuse catégoriquement de renouer la lutte de Toronto dans une bataille pour le titre. De son côté, le promoteur Lantier prétend tenir un contrat de championnat par lequel ce dernier s'engageait à défendre son titre pour le compte du Club Champlain quand on le jugerait à propos. Un champion n'est pas tenu de défendre sa couronne plus d'une fois par 90 jours, or Dutremble n'a pas mis son titre en jeu depuis le 27 octobre 1939 ce qui veut dire qu'il doit maintenant s'excuser. M. Gignac a convoqué à cette assemblée de ce soir, le promoteur Lantier, le champion Dutremble et l'aspirant Garner. Lantier demandera à la commission que le champion soit suspendu et que le titre soit déclaré vacant.

Chacun fera valoir ses droits et l'assemblée s'annonce très orageuse. Les amateurs en trouveront le compte rendu dans notre prochaine édition. Actuellement, Lantier est à préparer le programme de vendredi, il a fait des offres à plusieurs bons lutteurs.

Quilles à Thetford

Le club Sweet Caporal vient de remporter le championnat de la ligue de Quilles de l'O.D.J. en triomphant des L'Athlètes de Thetford. L'Athlètes était champion de la première série et le Sweet Caporal, champion de la deuxième série. En finale, le Sweet Caporal remporta la victoire par 7 parties contre deux et 254 points de surplus. F. Poulin et F. Bolduc se sont distingués tout particulièrement pour les vainqueurs, alors que Laval Cartier et P. E. Remillard se signalaient chez les vaincus. Nous donnons ci-dessous les moyennes conservées par les joueurs ayant participé à plus de 15 parties, au cours de la saison : F. Bolduc, 177; L. Cartier, 162; J. Perron, 155; B. Labrecque, 146; L. Rivest, 145; J. Lessard, 129.

Hockey à Thetford

Les dernières parties jouées dans la ligue de Hockey locale ont donné les résultats suivants : le club A.C.L. a battu le Johnson's Co. par 2 à 1. Giguère a été l'étoile de son club. Le Chappy est allé battre le Black Lake, chez lui par le compte de 10 à 2. Au cours de la dernière période, chaque club a score 6 fois. Le A.C.L. jouant une partie de toute beauté a battu le Chappy par le compte de 6 à 4. Giguère, Croteau et Bertrand ont brillé pour le A.C.L. Du côté du Chappy, Fernand Filion a joué sa meilleure partie à date. Le Johnson's Co. a battu le Black Lake par 7 à 3. Les positions sont maintenant les suivantes : Chappy, Johnson's Co., A.C.L. et Black Lake.

Les quilles à la B. Champlain

Pour la première fois, depuis l'ouverture de la présente saison, il y eut trois blanchissages le 25 courant. M. Guillet de la L'Athlète roula 533 pour les trois parties et 202 pour une partie simple. Une mention honorable à MM. Robitaille et Laurent pour leur premier 500.

COLLECTION :
Drolet, A. 150 161 175—486
Lapine, A. 129 115 159—403
Loiselle, J.-L. 149 170 200—519
Coulard, G. 182 147 147—476

TOTAUX BRASSAGE :
Berlier, A. 201 138 144—483
Lamontagne, E. 154 138 190—482
Bissonnette, P. 140 130 162—432
Roy, P.-E. 108 139 167—414

TOTAUX LIVRAISON :
Gauthier, G. 122 145 177—444
Drolet, E. 121 131 151—399
Vézina, J.-B. 125 117 112—354
Guillet, J. 108 139 202—549

TOTAUX BUREAU :
Lafont, A. 150 141 155—446
Damer, J. 140 157 118—415
Robitaille, L. 120 154 181—515
Forsy, P. 161 171 171—503

TOTAUX BUREAU GAGNÉ 3 à 0 :
Garneau, W. 139 164 100—403
Beaumont, E. 167 135 146—448
Robitaille, L. 118 134 128—380
Thibault, A. 138 160 145—443

TOTAUX Vendeurs gagnant par 3 à 0 :
603 593 536—1732

CHAMPS DE BATAILLE :
Dans quelques jours, à la faveur d'une soirée "tempérée", nous offrirons, dans l'enceinte même de notre patinoire à cet endroit, des films sur les sports d'hiver, principalement sur le ski et le patin.

Inutile de dire aux skieurs des Plaines qui pourront faire halte à notre chalet de ski, améniagé pour eux, afin d'y voir ces représentations. Nous les accueillerons avec plaisir.

QUAND LA DURÉE COMPTÉ

QUAND LE BAS COÛT COMPTÉ

QUAND LA QUALITÉ COMPTÉ

QUAND LE BON ACHAT COMPTÉ

QUAND LA DURÉE COMPTÉ

QUAND LE BAS COÛT COMPTÉ

QUAND LA QUALITÉ COMPTÉ

QUAND LE BON ACHAT COMPTÉ

QUAND LA DURÉE COMPTÉ

QUAND LE BAS COÛT COMPTÉ

QUAND LA QUALITÉ COMPTÉ

QUAND LE BON ACHAT COMPTÉ

QUAND LA DURÉE COMPTÉ

QUAND LE BAS COÛT COMPTÉ

QUAND LA QUALITÉ COMPTÉ

QUAND LE BON ACHAT COMPTÉ

QUAND LA DURÉE COMPTÉ

QUAND LE BAS COÛT COMPTÉ

QUAND LA QUALITÉ COMPTÉ

QUAND LE BON ACHAT COMPTÉ

QUAND LA DURÉE COMPTÉ

QUAND LE BAS COÛT COMPTÉ

QUAND LA QUALITÉ COMPTÉ

QUAND LE BON ACHAT COMPTÉ

QUAND LA DURÉE COMPTÉ

QUAND LE BAS COÛT COMPTÉ

QUAND LA QUALITÉ COMPTÉ

QUAND LE BON ACHAT COMPTÉ

QUAND LA DURÉE COMPTÉ

QUAND LE BAS COÛT COMPTÉ

QUAND LA QUALITÉ COMPTÉ

QUAND LE BON ACHAT COMPTÉ

QUAND LA DURÉE COMPTÉ

QUAND LE BAS COÛT COMPTÉ

QUAND LA QUALITÉ COMPTÉ

QUAND LE BON ACHAT COMPTÉ

QUAND LA DURÉE COMPTÉ

QUAND LE BAS COÛT COMPTÉ

QUAND LA QUALITÉ COMPTÉ

QUAND LE BON ACHAT COMPTÉ

QUAND LA DURÉE COMPTÉ

QUAND LE BAS COÛT COMPTÉ

QUAND LA QUALITÉ COMPTÉ

QUAND LE BON ACHAT COMPTÉ

QUAND LA DURÉE COMPTÉ

QUAND LE BAS COÛT COMPTÉ

QUAND LA QUALITÉ COMPTÉ

QUAND LE BON ACHAT COMPTÉ

QUAND LA DURÉE COMPTÉ

QUAND LE BAS COÛT COMPTÉ

QUAND LA QUALITÉ COMPTÉ

QUAND LE BON ACHAT COMPTÉ

QUAND LA DURÉE COMPTÉ

QUAND LE BAS COÛT COMPTÉ

QUAND LA QUALITÉ COMPTÉ

QUAND LE BON ACHAT COMPTÉ

QUAND LA DURÉE COMPTÉ

QUAND LE BAS COÛT COMPTÉ

QUAND LA QUALITÉ COMPTÉ

QUAND LE BON ACHAT COMPTÉ

QUAND LA DURÉE COMPTÉ

QUAND LE BAS COÛT COMPTÉ

QUAND LA QUALITÉ COMPTÉ

QUAND LE BON ACHAT COMPTÉ

QUAND LA DURÉE COMPTÉ

QUAND LE BAS COÛT COMPTÉ

QUAND LA QUALITÉ COMPTÉ

QUAND LE BON ACHAT COMPTÉ

QUAND LA DURÉE COMPTÉ

QUAND LE BAS COÛT COMPTÉ

QUAND LA QUALITÉ COMPTÉ

QUAND LE BON ACHAT COMPTÉ

QUAND LA DURÉE COMPTÉ

QUAND LE BAS COÛT COMPTÉ

QUAND LA QUALITÉ COMPTÉ

QUAND LE BON ACHAT COMPTÉ

QUAND LA DURÉE COMPTÉ

QUAND LE BAS COÛT COMPTÉ

QUAND LA QUALITÉ COMPTÉ

QUAND LE BON ACHAT COMPTÉ

QUAND LA DURÉE COMPTÉ

QUAND LE BAS COÛT COMPTÉ

QUAND LA QUALITÉ COMPTÉ

QUAND LE BON ACHAT COMPTÉ

QUAND LA DURÉE COMPTÉ

QUAND LE BAS COÛT COMPTÉ

QUAND LA QUALITÉ COMPTÉ

QUAND LE BON ACHAT COMPTÉ

QUAND LA DURÉE COMPTÉ

QUAND LE BAS COÛT COMPTÉ

QUAND LA QUALITÉ COMPTÉ

QUAND LE BON ACHAT COMPTÉ

QUAND LA DURÉE COMPTÉ

QUAND LE BAS COÛT COMPTÉ

QUAND LA QUALITÉ COMPTÉ

QUAND LE BON ACHAT COMPTÉ

QUAND LA DURÉE COMPTÉ

QUAND LE BAS COÛT COMPTÉ

QUAND LA QUALITÉ COMPTÉ

QUAND LE BON ACHAT COMPTÉ

QUAND LA DURÉE COMPTÉ

QUAND LE BAS COÛT COMPTÉ

Le cas de Corbeil lèse les droits des parents

Dans sa causerie, au déjeuner de la société St-Jean-Baptiste, Me Simon Lapointe, C. R., a cité le cas des jumelles Dionne, à Corbeil, comme un exemple où les droits des parents en matière d'éducation ne sont pas respectés.

ROLE DES PARENTS EN EDUCATION

(De notre édition de 5 h. d'hier) — Je ne suis rien de plus triste, de plus déprimant, de plus contre nature, de plus faux, s'il faut s'en rapporter aux rumeurs de journaux, que l'affaire de Corbeil où l'Etat pour cela seulement que les cinq petites sœurs Dionne seraient accidentellement nées le même jour, a cru bon de s'arroger les privilèges du père de famille qui fut ainsi privé d'un droit sacré entre tous et forcé d'abandonner l'éducation d'une partie de ses enfants à des mercenaires, si bien qualifiés soient-elles, qu'il ne peut même pas choisir librement. Malheureusement ses petites filles qui finiront peut-être, vous le pensez bien, à cause des conditions de vie qui leur sont imposées, pardonnez-moi l'expression populaire si expressive que vous connaissez, par "snobber" sinon par mépris tout à fait, se sentent membres de leur famille.

Ces quelques phrases qui forment une parenthèse significative dans la causerie que donnait aujourd'hui Me Simon Lapointe, C. R., au déjeuner hebdomadaire de la société St-Jean-Baptiste du diocèse, chez Kerhulu, indiquent facilement le sujet que traite Me Lapointe, et, constitue une application très juste des principes exposés dans ce travail.

M. Edouard Coulombe, président diocésain de la société, occupait le fauteuil et présentait Me Lapointe à l'auditoire. Il pria à l'issue de la causerie de ce dernier, Me Alphonse Pouliot, C. R., de présenter à son confrère les remerciements d'usage. Me Pouliot ne pouvait mieux résumer l'impression laissée par la conférence de Me Lapointe qu'en disant que son sujet avait été charmant, profond et fondamental.

A la table d'honneur, figuraient outre MM. C. Coulombe, Lapointe et Pouliot, M. l'abbé Antonio Lallibert, aumônier de la société, le R. P. T. M. Landry, O. P., curé de St-Dominique, madame Lapointe, Mme J. L. Gaudet, présidente diocésaine de la L. C. F., M. et madame Philippe Corriveau, madame Alphonse Pouliot, le commandeur C. J. Magnan, le notaire Oscar Hamel, M. J. Wilfrid Gagnon, vice-président diocésain, M. J. Thomas Perron, M. J. Eddy Picard, trésorier, M. J. B. L. Morin, etc.

Me Lapointe commença par poser la nécessité de l'éducation à cause des immenses besoins de l'enfant à sa naissance. Il se demanda ensuite à qui appartient l'éducation, la définissant comme le développement, en harmonie avec la société où l'on vit et selon la foi chrétienne, des facultés physiques, intellectuelles et morales de l'enfant. Ainsi envisagée, dit-il, elle revient de droit aux parents qui sont seuls en état d'y pourvoir. Puis, le conférencier cita plusieurs autorités qui prouvent par des arguments de raison et de faits que l'éducation revient aux parents. Il insista en particulier sur les enseignements que donne à cet égard l'encyclique de Pie XI sur l'éducation de la jeunesse. En effet, dans ce document, Pie XI pose d'abord le principe de l'éducation, devoir des parents, mais en y ajoutant deux exceptions : L'Etat a le devoir de protéger ce droit de l'enfant à recevoir son éducation de ses parents, et l'Etat a encore le droit et le devoir de protéger selon les règles de la droite raison et de la foi, l'éducation morale et religieuse de la jeunesse. Et Me Lapointe

Explosion fatale à 32 personnes

(De notre édition de 5 h. d'hier) — MEXICO, 29. — (U. P.) — Le journal "El Nacional" rapporte de Toluca, Etat du Mexique, aujourd'hui, que 32 personnes ont été tuées et que 28 autres ont été blessées quand un voyageur a jeté une cigarette allumée dans le réservoir à essence d'un autobus circulant entre San-Bartolo et Otlotelpe. Huit enfants sont parmi les morts.

Une requête

(De notre édition de 5 h. d'hier) — TOKIO, 29. — (U. P.) — L'agence "Domei" dit, aujourd'hui, que le ministre des Affaires étrangères, Hachiro Arita, demandera à la Grande-Bretagne de relâcher les 21 marins allemands arrêtés à bord du paquebot nippon "Asuma Maru".

"Domei" ajoute qu'Arita formulera sa demande mardi de cette semaine, quand il confèrera avec l'ambassadeur britannique, sir Robert Craigie. En même temps, il remettra à l'ambassadeur une autre note de protestation au sujet de l'incident de dimanche, il y a huit jours.

Après la conférence, le ministre des Affaires étrangères publiera la première note de protestation du Japon, ainsi que la réponse britannique.

DEPORTE

(De notre édition de 5 h. d'hier) — LA HAYE, 29. — (U. P.) — On a annoncé, aujourd'hui, que Hans May, journaliste allemand arrêté pour espionnage, le 14 janvier, a été deporté en Allemagne.

Ils voulaient leur faire un mauvais parti

(De notre édition de 5 h. d'hier) — BALTIMORE, 29. (U. P.) — Le capitaine Joseph Gainard, qui commanda le cargo "City of Flint" dont les Allemands s'emparèrent au début de la guerre, a dit aujourd'hui qu'il a eu beaucoup de peine à retenir son équipage qui voulait faire un mauvais parti à l'équipage de prise allemand.

Le "City of Flint" est arrivé samedi à Baltimore. Dans une interview, Gainard a dit que ses hommes voulaient assommer les Allemands que le "Deutschland" avait placés à bord.

Echos de Batisca

Naissances. (D. N. C.) — A M. et Mme Hervé Lehoullier (Geneviève Grigoire), un fils, baptisé Joseph-Prince-Raymond, Parr. et marr. M. Prince Marchand, grand-oncle, et Mlle Horace Leblanc, cousine.

— A M. et Mme Philippe Gendron (Bernadette Massicotte), un fils : Jos. Jean-Paul-Gaetan, Parr. et marr. M. Robert et Mlle Françoise Gendron, frère et sœur de l'enfant.

Deuils. — Le 30 déc., est décédé, à l'âge de 83 ans, dame Georgiana Laclère, épouse de feu Téléphore Roy. Ses funérailles eurent lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

— Le 2 janv., est décédé, à l'âge de 82 ans, dame Clara Massicotte, épouse de feu Alfred Fugère. Ses funérailles eurent également lieu au milieu d'une belle assistance.

Nos sympathies aux familles éplorées.

Mariages. — Dernièrement, fut béni le mariage de Mlle Rachel Grandbois, fille de M. Joseph Grandbois, de St-Ubalde, et M. L. Etienne Frigon, fils de M. Prosper Frigon.

La mariée avait pour témoin son père et le marié, M. Patrice Frigon, son frère.

Nos vœux de bonheur.

Nouveaux conseillers. — Trois nouveaux conseillers ont été élus par acclamation. Ce sont : MM. Adélard Lacoursière, Emile Veillette et Benoit Proteau, en remplacement de MM. David Poussemont, Alexandre Massicotte et Frédéric Duval.

Prêtre exécuté

BERLIN, 29. — (U. P.) — On a annoncé officiellement ce soir, l'exécution d'un prêtre polonais, après qu'un cour martiale l'eut reconnu "coupable de s'être livré à de l'activité militaire".

De puissants engins de guerre



(De notre édition de 5 h. d'hier)

Voici l'un des canons français de 220 millimètres faisant feu près du front Rhin-Moselle. Ces canons et d'autres de plus gros calibres jouèrent un grand rôle au printemps, alors que, selon toutes les probabilités, la guerre sur terre prendra de l'ampleur. (Photo Acme)

Les avions allemands attaquent une dizaine de navires anglais

Des avions allemands ont attaqué, aujourd'hui, des navires marchands anglais le long de la côte orientale. — De petites bombes sur les îles Shetland. — Peu de résultats.

L'ENNEMI A ETE CHASSE

(De notre édition de 5 h. d'hier) — LONDRES, 29. — (U. P.) — Des avions allemands ont attaqué aujourd'hui, des navires marchands anglais le long de la côte orientale, depuis la rivière Tay dans le nord jusqu'à la côte du Kent dans le sud. Ils ont jeté de petites bombes sur les îles Shetland et tenu les hommes de la défense passive en alerte jusqu'à l'intérieur du pays. Au moins 10 navires ont été atteints pendant ces raids. Un raidier aurait lâché sept bombes près du vapeur "Llan Wern", dans la région de Tyneside, mais ses coups ne portèrent pas. Un autre s'est attaqué au vapeur "Imperial Monarch", au large de la côte écossaise, mais il prit la fuite devant les chasseurs anglais. Les avions allemands furent aussi chassés du Yorkshire par les patrouilles de la R. A. F.

La presse soviétique s'attaque à l'Italie. — Nouvel échec Russe

L'organe communiste "Pravda" et "Trud", l'organe des unions ouvrières, publient des articles caustiques contre l'Italie. — On ridiculise les "héros de Caporetto". — 1.250 Russes abandonnés sur le champ de bataille en Finlande.

BOMBARDEMENT D'UN HOPITAL

(De notre édition de 5 h. d'hier) — MOSCOU, 29. — (U. P.) — La presse soviétique a lancé une attaque contre l'Italie, aujourd'hui, en publiant des articles caustiques dans la "Pravda", organe du parti communiste, et dans "Trud", organe des unions ouvrières russes.

Ces articles ridiculisent les "héros de Caporetto", qui sont maintenant les Alliés des Finlandais blancs.

(L'armée italienne a été défaite par l'autriche à Caporetto du fait de la guerre de 1914, mais après l'exécution d'un prêtre polonais, après qu'un cour martiale l'eut reconnu "coupable de s'être livré à de l'activité militaire".)

"Trud" avertit l'Italie de ne pas se joindre au bloc anglo-français et de ne pas répudier son alliance militaire avec l'Allemagne.

Ce journal rappelle à l'Italie le traitement des Alliés à Versailles et déclare : "Cette fois, les Allemands ne lui donneront même pas des miettes".

"Pravda" prévient les volontaires italiens que la leçon de Caporetto et de Guadalajara se répètera en Finlande.

NOUVEL ECHEC RUSSE

HELSINKI, 29. — (U. P.) — Un communiqué officiel dit, ce soir, que les contre-attaques finlandaises les positions russes au nord-est de Lac Ladoga.

1.250 Russes ont été abandonnés sur le champ de bataille au sud-est du lac en à Alittojoki, sur le front sud-central, au cours des engagements de dimanche. 160 autres ont été faits prisonniers.

Le communiqué révèle que l'offensive russe qui durait depuis neuf jours a échoué et que la faiblesse de l'ennemi, dimanche, a permis aux Finlandais de contre-attaquer avec le succès que l'on sait.

"Nos troupes ont capturé plusieurs positions stratégiques de l'ennemi", dit le communiqué.

HOPITAL BOMBARDE

(Par Webb MILLER)

AVEC L'ARMÉE FINLANDAISE, dans l'isthme de Carle, 29. — Les bombes soviétiques ont atteint un hôpital militaire de la Croix rouge, aujourd'hui, et tué 23 personnes, dont quatre femmes. La plupart des morts étaient des soldats blessés.

Des 30 personnes qui se trouvaient dans l'hôpital, sept seulement ont été sauvées. Les morts ont été incinérés dans l'hôpital qui fut incendié par les bombes.

Les emblèmes de la Croix Rouge étaient bien visibles aux avions russes qui plongèrent pour mieux atteindre l'hôpital.

Mort à St-Albert de Mme R. Morneau

ST-AUBERT, 30. (DNC) — Le 28 janvier, est décédée Mme Robert Morneau (née Marie Daigle) à l'âge de 38 ans, 10 mois.

Sur la scène politique

On ne croit pas que M. King suive les conseils de certains journaux et veuille former un cabinet d'union. — Ce que M. Manion entend par "gouvernement national". — Les C.C.F. feraient la lutte partout.

REMANIEMENT DU CABINET ?

(De notre édition de 5 h. d'hier) — OTTAWA, 29. — (U. P.) — Les observateurs de la colline parlementaire ne croient pas que le premier ministre Mackenzie King da se trouver dans un seul parti suivra l'avis de quelques journaux et formera un gouvernement "national" selon les plans établis par le chef conservateur, l'hon. Robert-J. Manion.

On a fait remarquer que le premier ministre a toujours prétendu que son cabinet, composé de représentants de toutes les provinces, était déjà "national".

Cependant, il est probable que le cabinet sera remanié quelque peu. On dit que l'honorable W. D. Euler, ministre de l'Industrie et du Commerce, et l'honorable C. G. Power, directeur des Postes, ont des ambitions sénatoriales, mais il se peut aussi qu'ils demeurent à leur poste.

L'hon. Ian MacKenzie, ancien ministre de la Défense nationale et présentement ministre des Pensions et de la Santé nationale, informé des libéraux au caucus de la semaine dernière, qu'il fera principal lieutenant, M. M. J. biénot face à ses "accusateurs".

On s'attend à ce que le choix pour les fonctions de secrétaire d'Etat se fasse entre M. Ernest Bertrand et le colonel Thomas V. G. Power, député de Montréal.

On pense que MM. Fernand Fard, président des caucuses du gouvernement, et Arthur Beaulieu, député de Provencen, au Manitoba, entreront au Sénat.

LES CONSERVATEURS

OTTAWA, 29. — (D. N. C.) — Bien qu'il soit nettement décidé à former un gouvernement d'union si le parti conservateur prend le pouvoir aux élections fédérales du 28 mars, on ignore encore aujourd'hui, si l'hon. Manion acceptera que des chefs d'autres partis politiques parlent à ses côtés sur les tribunes publiques au cours de la campagne électorale. Celle-ci ne commencera pas avant quelques temps. Le chef conservateur est absent de son bureau au parlement aujourd'hui et n'y reviendra que demain.

Toutefois, le docteur Manion a dissipé en fin de semaine tous les doutes relatifs à la formation éventuelle d'un cabinet national. Il a déclaré qu'il a dit ce point : "J'ai déclaré vendredi", a-t-il précisé, "que je ferais appel aux meilleurs cerveaux pour former le cabinet. Il va de soi qu'il serait ridicule de laisser entendre que les meilleurs cerveaux au Canada se trouvent dans un seul parti et je n'ai pas l'intention de placer des restrictions sur ce que j'ai nommé "un gouvernement véritablement national".

Malgré qu'il n'ait pas encore dressé ses plans définitifs on s'attend à ce que le chef conservateur, d'ici le 26 mars, adresse la parole dans les principaux centres du pays de l'Atlantique au Pacifique. Il est entendu que c'est l'organisateur en chef, le docteur J.-M. Robb, qui aura charge de la partie technique de la campagne électorale.

C'est le conseil exécutif national dont les quatuor généraux se trouvent à Ottawa, qui dirigera la campagne du parti C. C. F. Les membres du Conseil national viennent de terminer quatre jours de séance dans la capitale.

On a annoncé à l'issue de ces réunions que M. J. S. Woodworth, chef du parti C. C. F., et que son principal lieutenant, M. M. J. Goldwell, député sortant de Rosetown-Biggar, parleraient dans les neuf provinces du Canada. Les autres parlementaires C. C. F. fédéraux les accompagneront aux assemblées publiques. On s'attend aussi que, pour la première fois dans nos annales politiques, les C. C. F. placent 245 candidats sur 1 rang.

Dans une déclaration officielle remise aux journaux le Conseil national C. C. F. a dénoncé la dissolution subite du parlement comme étant "la négation même de la démocratie".

"M. Mackenzie King", dit le communiqué C. C. F., "veut obtenir un vote de confiance à l'aveuglette. Le peuple canadien a le droit de demander, avant d'enregistrer son verdict, une enquête complète au parlement sur l'administration de l'effort de guerre de la part du gouvernement".

Le Conseil national C. C. F. a aussi adopté une résolution pour se joindre aux autres partis ouvriers et démocrates dans le monde entier pour regretter et condamner l'invasion de la Finlande par la Russie mais aussi, conformément à l'attitude du parti ouvrier anglais, pour mettre en garde contre toute tentative que l'on pourrait faire d'entraîner les Canadiens dans une guerre avec l'Union soviétique.

Radio-Etat boucle avec un surplus de \$347,445

Le rapport de la société vient d'être publié. — Revenus appliqués à l'amélioration des programmes radiophoniques et à l'outillage des postes.

FRAIS D'ADMINISTRATION REDUITS

(De notre édition de 5 h. d'hier) — OTTAWA, 29. — (D. N. C.) — La société Radio-Canada a bouclé avec un surplus de \$347,445 l'année financière terminée le 31 de mars dernier. Voilà ce que dévoile le rapport annuel rendu public aujourd'hui par le bureau des gouverneurs de Radio-État. L'actif fixe de la société a augmenté de \$346,561 en raison de la construction de nouveaux postes.

La société a aussi augmenté de \$346,561 en raison de la construction de nouveaux postes. Les dépenses d'administration, 4.86 pour cent ; intérêts sur les emprunts, 5.9 pour cent.

NASHUA New-Hampshire, 29. — (U. P.) — Rupert G. Jeffrey, président de la Whitney Sewing Company, est décédé hier à l'âge de 83 ans. Il était originaire de la Nouvelle-Ecosse et vivait à Worcester, dans le Massachusetts, depuis plusieurs années.

Les élections coûteront environ trois millions

On estime que l'appel au peuple du 26 mars coûtera entre deux millions et demi et trois millions de dollars. — Un personnel de 162,000 personnes. — 45,000 recenseurs.

M. KING A DEUX ASSEMBLEES

(De notre édition de 5 h. d'hier) — OTTAWA, 29. (D. N. C.) — On s'attend à ce qu'au cours de la campagne électorale qui commencera d'ici quelques semaines, le premier ministre Mackenzie King n'adresse la parole qu'à deux grandes assemblées politiques, l'une à Montréal et l'autre à Toronto. Tel que déjà dit, M. Mackenzie King ne s'adressera pas beaucoup d'Otawa et parlera à la population canadienne à la radio sur le réseau national.

Le premier ministre a déjà annoncé qu'il ferait passer, ainsi que ses ministres, les devoirs que leur impose l'effort de guerre avant les besoins électoraux.

Les ministres qui auront particulièrement charge de la campagne dans tout le pays, sont le T. H. Ernest Lapointe, ministre de la Justice ; l'hon. J.-L. Ralston, ministre des Finances ; l'hon. C. D. Howe, ministre des Transports et l'hon. James G. Gardiner, ministre de l'Agriculture.

Les autres ministres feront la campagne particulièrement dans leurs provinces.

Les élections actuelles coûteront au trésor fédéral de deux millions et demi à trois millions de dollars. Le personnel d'élection se compose de plus de 162,000 personnes, dont 45,000 recenseurs. Les listes électorales contiendront cette année environ six millions et demi de noms.

Aux élections générales de 1935 le vote se divisa comme suit : libéraux, 1,955,487 ; conservateurs, 1,311,592 ; libéraux indépendants, 91,430 ; libéraux progressistes, 10,215 ; C.C.F., 390,820 ; restaurateurs, 384,222 ; Crédiatistes, 177,045 ; communistes, 31,151 ; travaillistes, 15,206 ; fermiers d'Ontario, 9,065 ; autres candidats, 16,744. Le vote enregistré représentait 74 pour cent du nombre total des électeurs.

Ce fut au tour de la Reine d'être gérée, tout comme, encore duchesse de Brabant, elle rougit, à Arlon, quand, lors de la Joyeuse Entrée princière, en 1928, un ancien soldat de Léopold Ier l'avait complimentée :

— Vous êtes bien jolie, ma princesse !

Et comme, timide, elle avait protesté en riant :

Oh ! c'est la vérité, avait insisté le vieux, et je puis bien me permettre, à mon âge, de vous le dire !

Elle jubilait de n'être pas identifiée, et alors son humour s'en donnait à cœur joie :

Le couple princier avait projeté, lors d'une excursion dans le Mullerthal grand-ducal, en juillet 1933, de taquiner la truite le long de la poissonneuse Prum, mais inconnu, et surveillé par un garde forestier qui, chargé d'avoir à piloter une princesse, s'était revêtu de son plus bel uniforme et avait soigneusement astiqué sa moustache.

— On m'a annoncé une princesse, fit-il en voyant deux jeunes gens descendre d'un petit auto, la dame portant un panier de pêche.

— Une princesse ! s'exclama celle-ci... Je serais bien curieuse de la voir !

— Viendra-t-elle ? Viendra-t-elle pas ? se désolait l'homme, quand, à midi, les pêcheurs s'apprêtèrent à partir.

— Pas de princesse à voir !

— Monsieur le chauffeur et son aimable demoiselle n'accepteraient-ils pas de se rafraîchir à l'auberge voisine ? proposait-il, las d'attendre et d'avoir soif.

— Excellente idée, acquiesça l'inconnue. Seulement, c'est mon mari qui réglera l'addition, car lui aussi, attend la princesse... et c'est même avec elle qu'il se propose de casser la croûte dans cette auberge.

Tout aussi étonné que le forestier fut ce capitaine de garde que, rentrant vers midi au palais de Belle-Vue, elle invita :

— C'est l'heure du repas ; voulez-vous nous faire le plaisir de déjeuner avec le Prince et moi ?

Et comme, tout confus, l'officier s'excusait, elle insista si gentiment qu'il accepta ; à sa grande satisfaction, d'ailleurs, car il dirait ensuite à ses camarades :

— Jamais nulle part je n'ai été reçu avec autant de bonne grâce et de parfaite cordialité.

Les enfants royaux suivront les traces de leur mère : ils s'approchent des sentinelles à Laeken et répondent de la meilleure grâce à leur salut.

Calendrier

MARDI, 30 JANVIER 1940

Aujourd'hui:

St. Martin, v. et m.

Demain:

St. Pierre Nolasque, conf.

QUARANTE-HEURES

St-Martin (Beauce)

SOLEIL:

Lever: 7:26

Coucher: 5:01

LUNE:

Lever: 10:21

Coucher: 10:21

LUNES DU MOIS

Der. quart, le 1 à 11 h. 34 du soir

Nouv. lune, le 9 à 11 h. 32 du matin

Pre. quart, le 17 à 11 h. 21 du soir

Pleine lune, le 24 à 4 h. 22 du soir

Der. quart, le 31 à 9 h. 47 du matin

Température

ST-LAURENT INFÉRIEUR

Vents frais de l'ouest et du nord-ouest: beau et froid.

Mgr Camille Roy

La nomination de Monseigneur Camille Roy comme recteur de l'Université Laval et supérieur du Séminaire de Québec réjouira tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre depuis quelques dizaines d'années. Educateur sympathique, travailleur infatigable et riche en expérience, Mgr Camille Roy se préoccupe ardemment d'assurer à ses compatriotes une solide éducation religieuse, philosophique, littéraire et scientifique. Son esprit est largement ouvert à toutes les conceptions raisonnables du progrès intellectuel.

Très généreusement et depuis longtemps, Mgr Camille Roy fait bénéficier de sa belle culture tout le Canada français. En plus, sa personnalité hautement appréciée à l'étranger jette beaucoup de lustre sur notre jeune peuple.

Comme tous les prêtres selon Dieu, il sème, par sa parole et par ses exemples, le patriotisme de la meilleure qualité.

Avec la grâce de Dieu, le quatrième rectorat de Mgr Roy sera très fructueux. Le nouveau recteur n'est pas un jeune homme, mais il nous plaît de voir durer en lui une belle vigueur physique et une excellente santé intellectuelle, que nous demandons à la Providence de prolonger longtemps encore, pour le bien de l'Université Laval, du Séminaire de Québec et de la nationalité canadienne-française.

E. L.

Aujourd'hui

Château Frontenac: causerie de M. Oscar Boivin, chef du service provincial de l'industrie laitière, au déjeuner hebdomadaire du club Rotary, à midi et demi. Sujet: "Histoire de l'industrie de l'industrie laitière dans la province".

Hôtel de ville: séance du comité administratif à 4 heures.

St-Sacrement: conférences de MM. J.-E. Grégoire et P.-O. Dubé, sous les auspices de la Ligue du Crédit social, à la salle paroissiale de St-Sacrement à 8 h.

Hôtel de ville: séance du conseil de ville à 8 heures. Étude des amendements à la charte.

Lumière: présentation de films cinématographiques par M. Sarto Lefebvre, pour les éducateurs et le clergé, à la salle paroissiale de Lumière, à 7 h. 30.

Université Laval: causerie de M. J. Le Tremblay, D.Sc., au mardi universitaire, à l'Amphithéâtre de médecine, à 8 h. 15, sur la biologie marine.

Château Frontenac: concert de Rudolf Serkin, pianiste du club musical des Dames de Québec, au Château Frontenac à 8 h. 30.

Palais Montcalm: causerie du commandant Lucien Beaudet, officier en retraite de la marine française, sous les auspices de l'Institut canadien, au Palais Montcalm, à 8 h. 30. Sujet: "La mer, cette inconnue".

Mon curé chez les savants

(Abbe Th. Moreux)

Dans cet ouvrage, un groupe d'intellectuels dont le curé, débattent les questions très intéressantes sur le prétendu conflit entre la science et la religion. Ces entretiens sont encadrés dans une intrigue très simple. Lecture instructive et hautement apologetique. Un volume de 225 pages, de belle présentation. Prix: \$0.50, par la poste \$0.55. La Librairie de l'Action Catholique, Québec.

LA DIME

par le R. P. Bégin, c. s. s.

Les lois qui imposent: les vertus qui la fondent; les objections qu'on lui fait. Une brochure à faire connaître. Prix: 0.10 la copie, 1.00 la douzaine.

Librairie de l'Action Catholique, Québec.

Nouveauté

Rites et prières de la messe

M. le chan. Crognant vient de publier l'excellent ouvrage: "Les Rites et les Prières du saint Sacrifice de la Messe". Plans pour sermons et leçons. Une série de trois volumes richement illustrés en héliogravure. Prix: \$4.50, par la poste \$4.75. La Librairie de l'Action Catholique, Québec.

MEDITATIONS POPULAIRES

Deux ouvrages de courtes méditations sur l'Évangile. Grâce à l'incomparable talent de l'auteur, l'abbé Marc, ils ont un grand retentissement dans tous les milieux: "Pages d'Évangile", Méditations, 0.50, par la poste 0.55; "L'Évangile", Beaucoup d'appelés, 0.50, par la poste 0.55.

Librairie de l'Action Catholique, Québec.

En marge des élections

L'HON. F. FAFARD A QUÉBEC

Les chefs libéraux du district attendent aujourd'hui, l'arrivée à Québec du nouveau sénateur, l'hon. Fernand Fafard. Les organisateurs discuteront ensuite les principaux préparatifs de la campagne et la tenue de conventions dans les quelques comtés où il n'y a pas de candidats libéraux actuellement. Comme nous le disions, hier, M. F. Fafard occupera tout probablement les fonctions d'organisateur en chef pour le parti libéral à Québec. La nomination serait annoncée d'ici quelques jours.

A l'heure actuelle, les libéraux s'occupent de nommer leurs représentants comme énumérateurs pour la confection des listes électorales dans les centres urbains de la province. Les conservateurs sont à faire le même travail.

CONVENTIONS CONSERVATRICES

Les principaux organisateurs conservateurs du district tiendront une réunion, cette semaine, sous la présidence de Me Frédéric Dorion pour mettre à point l'organisation du parti pour les prochaines élections. Il est probable que les assistants discuteront de la tenue des conventions pour le choix des candidats conservateurs dans le district. De source bien informée, nous apprenons que les premières conventions seront tenues la semaine prochaine.

M. PAUL BOUCHARD DANS QUÉBEC-EST ?

On parle couramment dans les milieux politiques que M. Paul Bouchard fera la lutte à l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, dans le comté de Québec-Est. M. Bouchard se présenterait comme nationaliste. Si la chose se réalise, il est à peu près certain que les conservateurs ne présenteront pas de candidat dans ce comté.

L'HON. WILFRID GARIÉPY CANDIDAT

TROIS-RIVIERES, 30. — (D.N.C.) — Le député sortant de charge pour le comté Trois-Rivières, l'hon. Wilfrid Gariépy, sera de nouveau candidat, lors des prochaines élections fédérales. M. Gariépy a confirmé la nouvelle dans une déclaration à la presse.

D'un autre côté, M. Willie Poisson, échevin de la ville, a déclaré, hier soir, qu'il demandera la tenue d'une convention libérale pour le comté en vue des prochaines élections fédérales et qu'il sera candidat à la convention.

On parle également de Me Jean-Marie Bureau comme candidat à cette convention.

GRANDE ACTIVITÉ

L'organisateur du parti conservateur pour le district, Me Frédéric Dorion, nous a déclaré, ce matin, que l'activité est actuellement très grande aux bureaux du parti conservateur. Nos partisans, dit Me Dorion, s'intéressent vivement à la lutte et nous recevons un grand nombre de messages du meilleur augure pour le résultat du 26.

Les conservateurs du district attendent à ce que le chef du parti conservateur, l'hon. Manion, publie d'ici quelques jours son manifeste électoral et son itinéraire à travers le Canada.

UN DUEL CRETE-DALLAIRE

On annonce à Shawinigan que M. Elzéar Dallaire, directeur de l'«Echo du Saint-Maurice» fera la lutte à M. Alphida Crête, député sortant de charge pour le comté de Saint-Maurice-Lafayette. M. Dallaire se présentera comme libéral.

M. Dallaire avait fait la lutte à M. Crête, lors des élections fédérales en 1935.

A GIFFARD

M. Ernest Lortie nous a annoncé que M. Wilfrid Lacroix, député sortant pour le comté de Québec-Montmorency, l'a désigné comme son organisateur pour la paroisse de Giffard.

30 enfants gelés à mort dans un wagon à bestiaux

Le gouvernement polonais dit que trente enfants polonais ont été gelés à mort alors qu'on les transportait dans un wagon à bestiaux. — Négligence criminelle des Allemands.

100,000 POLONAIS DEPORTES

PARIS, 30. — Le centre d'information du gouvernement polonais prétend, aujourd'hui, dans un communiqué, que lorsqu'un wagon à bestiaux rempli d'enfants arriva à Sandomierz, en Pologne centrale, venant de la région de Posnan réservée aux Allemands, 30 enfants étaient gelés à mort.

Le communiqué ajoute que le taux de mortalité parmi les Polonais obligés d'émigrer est excessivement élevé.

Il dit encore que deux Polonais portant les noms allemands de Benning et de Graever, ont refusé de signer une déclaration disant qu'ils étaient de race allemande et ils furent exécutés.

Un communiqué de la "presse transcontinentale" polonaise prétend que depuis le 1er janvier,

5,000 personnes, dont 1,500 officiers, ont été arrêtées en Pologne allemande et déportées dans des régions inconnues. Précédemment, 100,000 autres Polonais avaient été déportés.

Concert-boucane

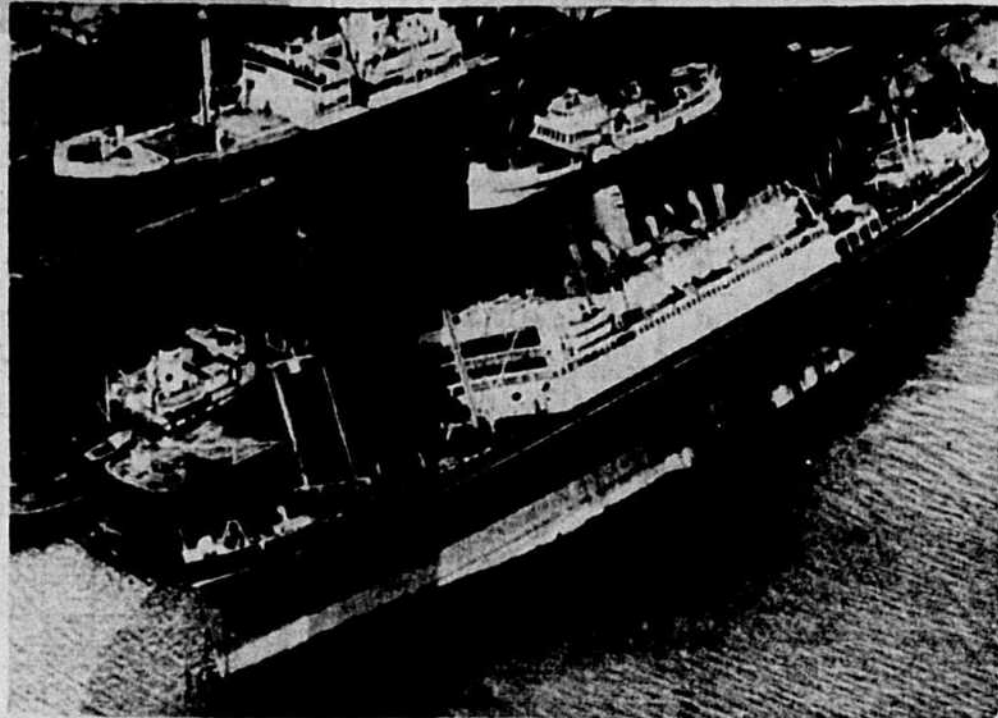
Les employés de la compagnie St-Ann Paper qui ont travaillé plus d'un an sans avoir aucun accident seront reçus à un concert-boucane, samedi prochain, 3 février. Plusieurs officiers de la compagnie, de même que les députés du comté seront présents à ce concert boucane, qui aura lieu à la salle des réunions du moulin, à Beauré, à 8 heures.

Vulcain sauvera-t-il Cérès ?



Des fermiers de Floride tentent en désespoir de cause de sauver leurs récoltes menacées par un froid sibérien. Dans leurs champs blanchis par la gelée, ils ont allumé d'innombrables petits bûchers pour réchauffer le sol. La Floride subit actuellement une vague de froid qui a fait descendre le thermomètre sous zéro.

Le "Président Quezon" a finalement coulé



Cette photo du superbe paquebot "Manuel Quezon", de 14,877 tonnes, a été prise alors qu'il prenait sa cargaison le long d'un quai. On peut distinguer aisément les contre-poids qu'on installait pendant l'opération du chargement afin d'équilibrer le navire jusqu'à ce que l'arrimage fut terminé. Ce navire a frappé un récif, le 27 janvier, au large des îles japonaises de Bonin, et a coulé. Il avait alors 60 hommes d'équipage et 5 passagers. Il appartenait à des intérêts philippins, comme l'indique son nom, tiré de celui du président des îles Philippines.

(Photo Acme)

M. le chanoine P. Casgrain

On nous apprend, ce matin, de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, que l'état de santé de M. le chanoine Philippe Casgrain s'améliore de jour en jour.

Nos meilleurs vœux de prompt et complet rétablissement.

Deux bandits volent \$8,000 à un bijoutier

Deux bandits armés entrent chez un bijoutier, liquent celui-ci et dévalisent son magasin de bijoux.

A MONTREAL

MONTREAL, 30. (D.N.C.) — Deux bandits ont accompli un vol des plus audacieux dans l'établissement de M. Abraham-L. Simon, bijoutier de boulevard St-Laurent, hier. Après avoir solidement ligoté le marchand et deux de ses clients, dont l'un a été blessé à la tête à coups de crosse de revolver, les voleurs ont pris la fuite avec \$8,000 de bijoux.

Le bijoutier était seul dans son magasin, à l'arrivée des bandits. L'un d'eux était armé d'un revolver. Ils ont forcé M. Simon à se rendre dans l'atelier de la bijouterie, où ils lui ont ordonné de se coucher sur le parquet et l'ont ligoté. Dans deux coffres-forts, les bandits se sont emparés de bagues, de diamants, de montres et autres articles divers, qu'on a plus tard évalués à environ \$8,000.

On venait de ligoter le nouveau M. Simon, dans son arrière-boutique, quand un pompier, M. Romuald Gervais, entra dans le magasin.

Les bandits se dirigèrent alors vers lui, et le forcèrent de reculer jusqu'à l'atelier de la bijouterie, où on lui ordonna de s'étendre près du bijoutier ligoté. Comme M. Gervais tentait de protester et de résister, l'un des hommes lui asséna plusieurs coups de crosse de revolver sur la tête. Un second client, M. Samuel Pearson, fut lui aussi ligoté et forcé de se coucher près du pompier et du bijoutier.

Quelques temps après le départ des bandits, les victimes réussirent à se défaire de leurs liens et l'alerte fut donnée.

Le pompier Gervais a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Montréal, où les médecins ont dû lui faire plusieurs points de suture, pour des coupures qu'il avait au cuir chevelu. Il a pu toutefois, retourner à son domicile, après avoir été pansé.

Les jeunes développeront les industries de Québec

La section des Jeunes de la Chambre de Commerce de Québec, forme un comité chargé d'étudier l'avenir industriel de notre ville, à la suite d'un débat sur ce sujet, à l'assemblée générale mensuelle, à l'hôtel Victoria.

MM. LANGLAIS, LEMOYNE, PAQUET, BOULET

La section des Jeunes de la Chambre de Commerce de Québec a formé hier soir un nouveau comité pour étudier les possibilités du développement industriel de notre ville. A l'occasion du dîner mensuel de ce groupement de jeunes, quatre d'entre eux exposèrent à tour de rôle sous forme de débat oratoire à sens unique, les moyens à prendre pour développer notre cité au point de vue industriel et commercial.

Les quatre orateurs, MM. Louis Langlais, avocat, Guy - A. Paquet, de la maison P.-A. Boutin, Pierre LeMoine, de la maison Clément & Guimont, et Albert Boulet, de la maison Boulet & Boulet, développèrent d'abord dans leur mémoire, un point de l'histoire de notre ville: la disparition graduelle de l'industrie lourde dans Québec. Ils exposèrent ensuite les moyens qui, à leur avis, ramèneront l'industrie dans notre ville.

M. Paul Lepage, président de la Chambre, occupa le fauteuil, mais pendant le débat il confia la charge de diriger la discussion à M. J.-A. Dumas, de la maison Legaré liée. A la table d'honneur figuraient en outre MM. B.-S. Scott, président de la Chambre de Commerce de Québec, Henri Louden, secrétaire, François Fortier, ancien président de la section des jeunes, et les quatre orateurs, ainsi que M. René Simard, vice-président.

A l'issue du débat, la Chambre tint son assemblée générale annuelle et entendit les divers rapports de ses officiers et de ses comités. Elle décida en outre de former un comité qui étudiera précisément les moyens de développer l'industrie dans Québec, comité qui est ni plus ni moins qu'une conséquence immédiate du débat. Il se composa de MM. Langlais, Boulet, LeMoine, Paquet et de MM. M. Archer, J.-P. Lecavalier, Chs Jean et Frs Fortier.

La Chambre de Commerce des Jeunes adopta aussi une résolution demandant aux autorités municipales d'imposer une taxe aux gens de l'extérieur de la ville qui viennent faire le commerce de la buanderie dans les limites de la Cité.

(Suite à la page 5)

Décédé



M. Adélar Métayer, de Giffard, décédé à l'Hôtel-Dieu dimanche, à l'âge de 64 ans et 2 mois.

La famille de M. A. Métayer en grand deuil

Une famille bien connue de Giffard vient d'être plongée dans le deuil par la mort de M. Adélar Métayer, employé civil, décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec dimanche dernier à l'âge de 64 ans et 2 mois. Le défunt laisse le souvenir d'un père de famille dévoué et d'un citoyen modèle. La nouvelle de sa disparition a été apprise avec beaucoup de regrets dans tous les milieux où il était connu.

Outre son épouse, née Laura Rouleau, le défunt laisse pour pleurer sa perte: cinq filles: Mlles Thérèse, Edith, Emma, Rita et Gertrude Métayer; quatre fils: MM. Louis, Jean-Baptiste, Dominique et Charles-Antoine Métayer; un frère: M. M.-Eugène Métayer; trois sœurs: Mme Adèle Rousseau (Vierge), Mme André Bertrand (Adèle) et Mme Elzéar Coté (Amanda).

Les funérailles auront lieu mercredi à Giffard, à 9 heures. Nous offrons nos plus sincères sympathies à la famille en deuil.

Religieuse décédée

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, l'âme de la vénérable sœur Ste-Sophie, née Georgiana Verret, de Saint-Ambroise de Lorette, décédée cette nuit chez les Sœurs de la Charité de Québec, à l'âge de 70 ans, après 40 ans de vie religieuse.

Lui survivent, deux frères: M. l'abbé Joseph Verret, curé de St-Ubalde, et M. J.-B. Verret, de St-Sauveur, Québec; deux sœurs religieuses dans la même communauté: les vénérables sœurs Saint-Joseph-de-Nazareth, supérieure du couvent de Ste-Anne de la Pocatière et Ste-Cornélie, de St-Ferdinand; une belle-sœur: Mme Isidore Verret, de St-Casimir.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 1er février, à huit heures. L'inhumation se fera à Mastai. L'«Action Catholique» prie la communauté en deuil et les membres d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

«Les qualités de l'esprit font des jaloux, celles du cœur ne font que des amis».

RETRAITE FERMÉE

MAISON N.-D. DU CENACLE

Du 3 au 8 février, retraite pour jeunes filles.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser aux Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 651, St-Cyrille, Québec. Tél.: 9210.

Un plébiscite spécial sur la conscription au Canada

Il est organisé dans les milieux de langue française par le "Conseil des Jeunes canadiens" et par le "Bloc universitaire". — Chez les Anglo-Canadiens. — Questionnaire.

LES FEMMES PEUVENT VOTER

Des associations anglo-canadiennes organisent actuellement un plébiscite sur la conscription et quelques autres problèmes d'intérêt national qui ont trait à la poursuite de la guerre.

Le "Conseil des Jeunes Canadiens" et le "Bloc Universitaire" se sont chargés de conduire ce plébiscite dans les milieux de langue française.

Pourquoi tenir un plébiscite, alors que les chefs des principaux partis politiques se sont prononcés contre la conscription? "Parce que

Etes-vous opposé ou favorable à la conscription? Trouvez-vous que la censure est trop sévère ou trop douce, que le gouvernement sévit suffisamment ou non contre le profitage?

Ces questions sont actuellement soulevées dans notre pays. Elles sont extrêmement importantes.

Il est non moins important que les Canadiens expriment sans retard leur opinion sur ces problèmes.

C'est leur intérêt à eux de leur salaire, de leur vie et de leur temps leur devoir.

Lisez attentivement le questionnaire. Parlez-en autour de vous. Etudiez-le avec vos amis. Puis, écrivez vos réponses, et adressez-nous cette formule une fois que vous l'aurez remplie.

Demandez-nous autant de questionnaires que vous en aurez besoin, et répandez-les dans l'association, la ligue, le club, etc., dont vous faites partie.

Les femmes sont appelées comme les hommes à remplir ce questionnaire.

Adresse: Conseil des jeunes canadiens, 501, avenue Viger, Montréal.

Téléphone: BELair 1821.

Prière d'indiquer ici: L'organisation dont vous faites partie:

Votre occupation: Votre âge:

CONSCRIPTION

- 1-Au cours de la présente guerre, doit-on imposer:
 - a) Une forme quelconque de conscription?
 - b) La conscription pour le service d'outre-mer?
 - c) La conscription pour le service militaire au Canada, dans les circonstances présentes?
- 2-Quel effet la conscription aurait-elle sur l'unité canadienne?
 - a) Un effet favorable?
 - b) Un effet défavorable?
 - c) Aucun effet?
- 3-Etes-vous en faveur d'un plébiscite sur la conscription?
 - a) Ce plébiscite devrait-il avoir lieu le jour des élections, alors que le sort d'un parti politique est en jeu?
 - b) Ou bien préféreriez-vous un plébiscite sur cette seule question, sans qu'aucune autre question n'y soit mêlée?

LIBERTES CIVIQUES

- 1-A votre avis, la liberté de parole, d'assemblée, d'association, de presse et de radio doit-elle être:
 - a) restreinte comme à l'heure actuelle par les règlements édictés en vertu de la loi des mesures de Guerre?
 - b) complète, sauf pour ce qui regarde l'information militaire?
 - c) plus sévèrement contrôlée qu'à l'heure actuelle?

PROFITAGE

A votre avis, des mesures telles que l'impôt sur les surplus de bénéfices et la Commission de contrôle des prix, empêchent-elles efficacement le profitage?

SITUATION DE LA JEUNESSE

- 1-Croyez-vous qu'il soit juste d'accorder la préférence dans l'industrie et pour les secours directs aux jeunes gens dont les offres de service n'ont pas été acceptées par l'armée?
- 2-L'exécution du programme fédéral-provincial d'Aide à la jeunesse devrait-elle:
 - a) être limitée à un entraînement pour fins militaires et industrielles de guerre?
 - b) couvrir les besoins de la jeunesse dans tous les domaines de l'activité économique?
- 3-Puisque le salaire réel diminue dans la mesure où le coût de la vie augmente, croyez-vous que l'augmentation des profits devrait entraîner automatiquement l'augmentation des salaires?

(Si vous voulez faire des commentaires, veuillez les écrire sur une autre feuille que vous attacherez à cette formule).

N.D.L.R. — Tout prochainement, nous commenterons ce communiqué, en page de rédaction.

Ces fameux navires de poche sont de bien piètres armes

L'amirauté française dit que les croiseurs de poche, qui faisaient l'orgueil des Allemands, ne sont redoutables qu'aux navires marchands sans défense. — La défaite du "Graf Spee" en fait foi.

BERLIN EN CONSTRUIT D'AUTRES

(Par Ralph HEINZEN)

PARIS, 30. — (UP). — Un sommaire de l'amirauté française sur la guerre dit, aujourd'hui, que les "navires de poche" allemands, regardés comme une sensation navale, et comme une énigme jusqu'à la récente bataille de Montevideo, sont de bien piètres armes sauf comme agresseurs des navires marchands.

Le combat naval de Montevideo, dans lequel trois légers croiseurs anglais ont défait le navire de poche "Admiral Graf Spee" en l'obligeant à fuir dans le port neutre, a démontré, selon l'amirauté française, qu'ces corsaires sont mal nommés comme navires de poche et qu'ils ne sont ni des croiseurs ni des navires de ligne.

Le combat de Montevideo a démontré que les navires de poche sont inefficaces quand ils ont à affronter des navires supérieurs en nombre, mais inférieurs en armements.

On a rapporté que l'Allemagne a décidé de déchirer les plans pour la construction de trois autres navires de poche et de construire à leur place des navires de ligne de 26,000, 35,000 et 41,000 tonnes.

Dans les milieux navals, on dit que l'Allemagne a dépêché une nouvelle flotte de sous-marins qui attaqueront les navires marchands des neutres et des Alliés, à l'arsenal maritime d'Halifax, et des cours de français à l'académie Bruns Adams, instituteur chargé St-Patrick, à Halifax.

Feu l'abbé Cloutier

Monsieur l'abbé Etienne Cloutier, curé de l'Anclenne-Lorette, décédé ce matin, à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec, à l'âge de 74 ans et 4 mois, était membre de la Congrégation de la Sainte Vierge du Séminaire de Québec, de la société d'une messe, section diocésaine, et de la société ecclésiastique de Saint Joseph.

Le Secrétaire.

Archevêché de Québec,

le 30 janvier 1940.

Des décorations

Halifax, N.-S., 30. (Spécial). — Pour services importants rendus dans l'enseignement de la langue française, l'Alliance française, sur la proposition du comité de l'Alliance d'Halifax a récemment décerné sa médaille d'argent aux personnes suivantes, toutes de la Nouvelle-Ecosse: l'inspecteur Louis-A. d'Entremont, de Pubnico-Quest; l'inspecteur Alphonse Ben